



Langues régionales : M. Jospin et M. Chirac se renvoient la balle

LA DÉCISION du Conseil constitutionnel déclarant incompatible avec la Constitution française la Charte européenne des langues minoritaires suscite les critiques d'associations régionales et d'élus de droite comme de gauche. L'Élysée et l'Hôtel Matignon se renvoient la responsabilité des conséquences à en tirer. Dans l'entourage de Lionel Jospin, on observe que le président de la République avait saisi le Conseil et que, si une révision de la Constitution lui paraît aujourd'hui opportune, il doit en prendre l'initiative. Du côté de M. Chirac, on souligne que le premier ministre s'était engagé à ratifier la Charte et qu'il lui revient donc de faire aboutir son projet.

Lire page 8 et notre éditorial page 18

Kosovo : les preuves du crime contre l'humanité

- Les forces serbes auraient tué plus de 10 000 civils dans la province
- Une centaine de sites de charniers ont été recensés
- L'ampleur des découvertes confirme toutes les craintes
- Un entretien exclusif avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan

AU FIL de leur progression, les troupes de l'OTAN découvrent les preuves des crimes perpétrés par les forces serbes contre la population albanaise du Kosovo. Au dire des porte-parole des différents contingents, c'est une campagne préméditée et soigneusement exécutée d'atrocités qui est avérée. « Au moins 10 000 civils innocents ont été tués lors de massacres », a déclaré, jeudi 17 juin, un haut responsable du Foreign Office, avant d'ajouter : « Ces estimations devront certainement être révisées à la hausse. » Il a fait état d'une centaine de fosses communes déjà mises au jour. La KFOR découvre « non pas chaque jour mais d'heure en heure », a-t-il ajouté, des indications sur les crimes commis contre les Kosovars. A Pristina, les Britanniques ont découvert une salle de torture au QG de la police.

A Paris, l'état-major a annoncé, jeudi, que les Français de la KFOR ont commencé à faire « des découvertes d'ampleur » sur des charniers



présûmés dans la zone de Mitrovica, au nord de la province. Auparavant, il y avait eu Korenika, Halac, Kacanik, Velika-Krusa, pour ne citer que quelques-unes de ces localités où de macabres découvertes furent faites. Marie Jégo et Bruno Philip retracent cet itinéraire qui fait du Kosovo « une terre de massacres » (lire page 17). Rémy Ourdan a rencontré « les damnés de la Drenica », ces familles chassées par les Serbes dans les forêts du mont Berisha, où elles ont vécu trois mois dans des huttes (lire page 16). Dans un entretien exclusif au Monde, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, se félicite de l'évolution « positive » de la loi internationale : « Il n'est plus acceptable de voir des gouvernements flouer les droits de leurs propres citoyens sous prétexte de souveraineté. »

Lire pages 2 à 4, notre dossier sur les massacres p. 16 et 17, les points de vue p. 20 et la chronique de Pierre Georges p. 40



79 jours de conflit

DANS UN SUPPLÉMENT spécial de vingt-quatre pages, Le Monde raconte la guerre du Kosovo à travers une sélection des reportages, des analyses et des points de vue parus entre le 24 mars et le 10 juin. Une chronologie détaillée et des citations des vingt principaux acteurs du conflit les accompagnent.

Lire notre supplément

La Fed pour une hausse des taux

La Réserve fédérale américaine devrait relever ses taux directeurs à la fin du mois. La Bourse a bien réagi à cette annonce d'Alan Greenspan.

p. 22 et les pages Bourse p. 26 à 28

Congrès des HLM

Le mouvement du logement social souhaite jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre du futur projet de loi sur l'habitat.

p. 12

L'Indonésie vers l'alternance

L'opposition est assurée de la majorité au Parlement indonésien. Prochaine étape : la présidentielle.

p. 6

Presse : la qualité paie

La guerre des prix n'est pas tout : l'amélioration du contenu est redevenue une priorité pour de nombreux éditeurs de journaux.

p. 25

Concurrences au Bourget

Toulouse et Hambourg se disputent le site de construction de l'A-3XX, le « super Jumbo » d'Airbus et le retour des États-Unis sur le marché des fusées de lancement oblique Arianespace à réagir.

p. 15 et 24

Nouveau : la télé couleur

Téléviseurs et chaînes hi-fi ne sont plus des cubes noirs. Le design des produits audiovisuels passe à la couleur.

p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 619 - 7,50 F



Ce comté américain où il est interdit de créer des emplois, sous peine d'amende

NEW YORK de notre correspondante

Le comté de Washington, dans la banlieue de Portland (Oregon), vient de négocier avec Intel, le géant de la puce informatique, un contrat portant sur un investissement de 12,5 milliards de dollars (12,1 milliards d'euros) pour la modernisation des équipements de l'entreprise dans la région, où elle emploie déjà 11 000 personnes. La particularité de cet accord, soulignent les autorités locales, est qu'« il ne prévoit pas de créations d'emplois significatives : moins de 1 000 emplois sur quinze ans, soit 9 % de la main-d'œuvre actuelle d'Intel ». Dans cet Etat modèle de la Côte ouest des États-Unis, qui a opéré une reconversion réussie de l'industrie du bois à celle de la high-tech et où un taux de chômage insignifiant (3 %) côtoie un éventail de lois sociales progressistes, la création de nouveaux emplois est désormais synonyme de complications. « Franchement, a confié au quotidien The Oregonian Tom Brian, président du conseil exécutif du comté, si la proposition

d'Intel s'était accompagnée de la création de 5 000 emplois, nous ne l'aurions sans doute pas prise en considération, à cause de son impact et des inquiétudes de la communauté. »

Intel a donc accepté d'inclure dans le contrat une clause de non-création d'emplois aux termes de laquelle l'entreprise s'engage à payer au comté une amende de 1 000 dollars annuels par emploi supplémentaire créé. Grâce à cet accord, l'impact de l'investissement d'Intel sur l'infrastructure publique - écoles, routes, égouts, distribution d'eau, etc. - sera minimal. « C'est une attitude de pur bon sens, se défend l'un des responsables du comté, Walt Pack, surpris des réactions que cette décision suscite en dehors de l'Oregon. Nos citoyens souhaitent maintenir la vitalité économique qui caractérise la région, mais ils veulent que cela se fasse de manière judicieuse. Il ne s'agit pas d'un refus de la croissance : c'est le rythme de cette croissance qui nous préoccupe. Et avec Intel, tout simplement, nous avons pris une assurance sur les risques. »

Intel, dont le siège social est à Santa Clara,

dans la Silicon Valley californienne, s'est implantée en Oregon en 1974. L'entreprise, qui fabrique les puces dont sont équipés 85 % des ordinateurs personnels à travers le monde, est aujourd'hui le plus gros employeur industriel de l'Etat, et la high-tech a si bien succédé à l'exploitation du bois comme moteur de l'économie qu'elle a valu à la région le surnom de Silicon Forest. Mais la croissance particulièrement rapide d'Intel au cours des cinq dernières années a pesé sur l'infrastructure urbaine et la qualité de la vie dans ces banlieues proches de la nature qui font la fierté de l'Oregon. L'ironie est que le programme d'allègements fiscaux dont bénéficie Intel aujourd'hui avait été créé à l'origine pour favoriser les créations d'emplois. Mais, habitué de l'avant-garde, l'Oregon est le premier Etat américain à atteindre les limites de la croissance classique, ce seuil au-delà duquel l'expansion économique va à l'encontre du bien-être individuel.

Sylvie Kauffmann

POINT DE VUE

Un septennat pour rien par Nicolas Baverez

LES élections européennes ont fait trois victimes. L'Union européenne, dont le déficit démocratique s'approfondit à proportion des compétences qui lui sont transférées. Les institutions et

la vie politique françaises, ensuite, avec un vote protestataire atteignant 65 % (53 % d'abstention et 26 % des suffrages exprimés hors des partis dits de gouvernement) : sous l'anesthésie de la cohabitation éclate, comme lors du premier

tour de la présidentielle de 1995, puis des législatives et régionales, la déliquescence d'une démocratie rongée par le désengagement et les passions extrémistes. L'opposition, enfin, dont l'échec spectaculaire tranche avec la tradition de

désaveu des gouvernants lors des élections intermédiaires comme avec le progrès enregistré par les partis conservateurs dans les autres pays européens.

La crise du système partisan est désormais asymétrique, la gauche plurielle franchissant avec succès les marches qui la rapprochent d'une victoire de Lionel Jospin lors de la prochaine élection présidentielle, l'opposition ajoutant une station à l'interminable chemin de croix ouvert par l'échec de la dissolution de 1997.

Le mal qui ronge l'opposition a une origine simple : le septennat mort-né de Jacques Chirac, sur le double plan de la conduite des affaires de l'Etat et du leadership politique de son camp. Organisé en trois temps autour d'un gouvernement de premier tour en rupture ouverte avec les thèmes de la campagne présidentielle, d'une dissolution aventureuse, puis d'une cohabitation longue, ce septennat vide, dont le bilan propre au chef de l'Etat se réduira à la professionnalisation précipitée des armées, constitue le pire échec et l'unique chance de Jacques Chirac lors des prochaines élections.

Lire la suite page 21 et nos informations page 10

Nicolas Baverez est historien et économiste.

L'art s'emballle à la Foire de Bâle

LES VENTES d'hiver et de printemps étaient une indication ; la Foire d'art contemporain de Bâle, devenue en dix ans le plus important rendez-vous mondial, est une confirmation : le marché de l'art international connaît depuis quelques semaines un emballement qui rappellera aux collectionneurs le climat de la fin des années 80. Les prix grimpent à des sommets qui réjouissent les 260 exposants présents en Suisse, après de longues et difficiles années. Si les spéculateurs, de retour, se frottent les mains, les collectionneurs, en revanche, qu'ils soient publics ou privés, risquent de rester sur le bord du chemin.

Lire page 35

A l'assaut de Lazard



VINCENT BOLLORÉ

APRÈS avoir mis la main sur Rivaud et échoué à prendre le contrôle de Pathé et de Bouygues, ramassant tout de même au passage 1,3 milliard de francs de plus-values, Vincent Bolloré a trouvé une nouvelle proie : le groupe financier Lazard. Sur le modèle des « raiders » à l'américaine, le Breton s'est fait une spécialité de la chasse aux héritages des groupes familiaux. Il s'invite chez Lazard au moment où cette institution bancaire tente de se restructurer.

Lire page 22

International	2	Aujourd'hui	29
France	8	Météorologie-Jeux	33
Société	12	Carnet	34
Régions	15	Culture	35
Horizons	16	Guide culturel	37
Entreprises	22	Kiosque	38
Communication	25	Abonnements	38
Tableau de bord	26	Radio-Télévision	39

Michel Wieviorka
VIOLENCE EN FRANCE

Agents de la RATP agressés, voitures brûlées, délinquance, saccages, incivilités... La violence et le sentiment d'insécurité hantent la France. Comment les faire reculer ?

Editions du Seuil



L'honneur perdu d'un médecin engagé chez les paramilitaires

TIRANA
de notre envoyée spéciale

Puis que quelques jours à attendre, et il partira. Avant de s'en aller, il est venu faire un petit tour de reconnaissance dans le « camp des piscines », à Tirana, pour dire au revoir à ses amis. C'est en « étranger » qu'il se tient là, sous la chaleur caniculaire. Il n'est pas du coin, à l'image des 70 % de réfugiés kosovars en Albanie qui ont réussi à se loger dans des familles, moyennant finances ou non, au lieu de se retrouver dans des camps. Il est venu leur dire qu'il les retrouvera là-bas, à Suarica, d'où il est originaire. Qu'ils prendront le café à Prizren. Qu'ils pourront penser à autre chose, oublier les jours comme il aimerait oublier cette journée du 28 mars, quand il a franchi en tracteur, avec dix-neuf personnes de sa famille, la frontière albanoyougoslave à Morina. Qu'ils reviendront normalement. Ou pas.

Redjep Kuci est médecin. Au Kosovo, l'un de ses collègues les plus estimés était serbe. Il attend encore quelques jours et il rentre. Ce ne sont pas les appels à la prudence qui le dissuadent de prendre le premier bus, dans la minute même, pour rejoindre Kukes et la frontière. Son loyer payé, il n'a « même plus de quoi acheter un paquet de cigarettes. Alors, un ticket de bus, avec le racket qu'il y a maintenant... » Mais dans quelques jours, ce sera royal, il s'y rendra avec l'équipe médicale qu'il a reconstituée à Tirana, dans le cadre de l'association Mère-Teresa.

C'est justement la clinique Mère-Teresa qu'il dirigeait à Suarica. « On y soignait sans distinction la population serbe et la population albanaise. J'y mettais un point d'honneur. » A Suarica, il y avait trois autres cliniques et un hôpital d'Etat, à la charge des autorités yougoslaves. Le directeur, serbe, s'appelait Bobek Vuksanovic. « Une personne très bien », ra-

conte Redjep Kuci. « Lors des émeutes d'août 1998 à Suarica, des civils albanais ont été tués. Il a mis les ambulances à ma disposition, est venu ramasser les cadavres avec moi, a ordonné à la police de me protéger. » Bobek Vuksanovic, poursuit-il, « n'avait pas l'air plus serbe qu'Albanais. » Il parlait l'albanais comme un Albanais, était invité en Albanie, avait autant d'amis de chaque communauté.

« JE SUIS DÉSOLÉ POUR LUI »

Du jour au lendemain, Bobek Vuksanovic a dirigé une formation paramilitaire, à Suarica. « Je n'ai jamais compris ce qui s'était passé », dit Redjep Kuci, le regard calme, debout dans la chaleur du « camp des piscines ». C'est à la fin du mois de mars que son collègue, soudain, s'est mis à le fuir. « Le 25 mars, les Serbes ont tiré des obus sur cinq ou six villages de la région de Suarica, où se trouvaient des troupes de l'UCK. Il y a eu plus de 100 civils tués, les autres se sont réfugiés à Pagarusha. Je suis allé chercher Bobek. Il fuyait la conversation, ne voulait pas me parler. Il ne m'a plus donné signe de vie depuis ce jour. » La rumeur concernant la nouvelle activité de Bobek Vuksanovic n'a pas tardé à courir dans la région. Redjep Kuci n'y croyait pas. Jusqu'à ce qu'une fois, une seule, un de ses amis l'ait surpris en pleine action, tuant une Albanaise dans la rue, d'un coup de kalachnikov.

L'autre jour, en téléphonant à des amis restés à Prizren, Redjep Kuci a appris que le médecin-paramilitaire Bobek Vuksanovic avait été tué. « Ce qui l'a fait passer tout d'un coup de l'état d'humaniste à celui de paramilitaire, je ne sais pas. » A-t-il envie de se venger ? « Non », tranche-t-il sans hésiter, le buste droit. Il conclut simplement : « C'était un bon collègue. Je suis désolé pour lui. »

Marion Van Renterghem

KRAGUJEVAC (Serbie)
Correspondance
La salle du marché couvert s'est remplie de rangées de lits superposés, sur lesquels les personnes

REPORTAGE

« Ne parlez pas trop, en ville, de ce que vous avez vu et entendu ici. On ne sait jamais... »

âgées et des enfants se sont affaiblis, épuisés par leur périple. Dehors, des voitures et des tracteurs couverts de bâches continuent d'arriver, tirant des remorques remplies de valises, parfois de meubles. Un stand de la Croix-Rouge locale a été installé à l'entrée de la ville de Kragujevac, à 120 kilomètres au sud de Belgrade, pour tenter d'enregistrer les familles fuyant le Kosovo. Mais peu de véhicules s'arrêtent à ce poste, gardé par la police militaire. « Si nous nous inscrivons ici, nous ne serons plus libres de nos mouvements », estiment des réfugiés qui voulaient poursuivre leur route vers le nord. « Vers Belgrade », confie une femme, « où nous voulions manifester devant le Parlement fédéral ; mais on veut nous en empêcher... »

Le chauffeur d'une camionnette transportant une douzaine de personnes venues de Djakovica (sud du Kosovo), demande des directions : « Quelles sont les routes bombardées ? Par où passer ? » Pour ces familles, souvent excédées, le trajet vers le nord est difficile. Le pouvoir serbe veut cacher à la population cet exode humiliant, auquel les médias d'Etat ne font que de furtives allusions.

CIRCULATION FILTRÉE

Selon les milieux de l'opposition démocratique, plus de 40 000 Serbes auraient quitté la province depuis que les troupes occidentales ont commencé à s'y déployer. Sur les routes du sud et du centre de la Serbie, des contrôles policiers ont pour tâche de filtrer la circulation à l'approche des principales villes. Insidieusement, la vague de réfugiés est canalisée, maintenue dans des zones éloignées de la capitale, où elle pourrait constituer une menace politique pour Slobodan Milosevic.

A Kragujevac, ville industrielle, les familles s'entassent chez des proches, dans des écoles et dans un centre commercial, où les installations sanitaires sont inadéquates. Ils reçoivent peu d'aide. Les services municipaux, ruinés par la crise économique et la guerre, n'ont pas de moyens. Le taux de chômage a grimpé jusqu'à

70 %, selon les autorités locales, depuis la destruction par des missiles de l'OTAN des usines Zastava qui produisaient des automobiles et des armements. « La ville entière, titre un petit journal local indépendant, est devenue un cas social ». Les habitants, sonnés par la guerre et « en état de dépression avancée », selon l'un d'eux, survivent grâce au marché noir (cigarettes, essence en provenance du Monténégro) et du petit commerce.

Le pouvoir de Belgrade tente de contrôler l'exode des Serbes du Kosovo et de masquer son importance

Les réfugiés sont retenus loin de la capitale, où ils pourraient constituer une menace pour le régime

de l'UCK, [Armée de libération du Kosovo], parce que quand ils se vengent, les Albanais ne font pas de différence. Ils s'en prennent à ceux qui ont tué, comme à ceux qui n'ont rien fait ». Un réfugié raconte avec incrédulité : « C'est la police - notre police ! - qui nous a dit de partir. Ils disaient que notre sécurité ne serait plus assurée, que nous serions obligés de donner nos pistolets aux soldats étrangers, que plus personne ne nous protégerait ! ». Une femme dit doucement : « La Serbie, le peuple serbe, a quand même fait tout son possible pour nous défendre. Mais il a dû céder parce que des pays puissants étaient ligüés contre lui ». Tous veulent tenter de retourner

RUINE ÉCONOMIQUE

Kragujevac, capitale de la région vallonnée et verte de la Shoumadia, aux vieilles sympathies monarchistes, semble en perdition. Cette ville historique, berceau de la renaissance serbe au siècle dernier, qui abrita le premier théâtre de Serbie (1834), son premier lycée (1835), le premier journal en langue serbe (Srbske Novine, 1832), et où l'on peut visiter le bâtiment en bois du premier Parlement de Serbie (1878), est devenu un haut-lieu de la ruine économique infligée par dix années de régime Milosevic, de guerres yougoslaves et, pour finir, de bombardements occidentaux. Pour les nouveaux réfugiés, cela veut dire qu'il n'y a, dans les centres d'hébergement proposés par la mairie, de l'aveu des officiels, « pas plus de deux jours de stocks de nourriture ». Les autorités ont décidé de faire appel à l'Eglise orthodoxe pour l'aide humanitaire.

Devant les lits superposés, dans le brouhaha, une jeune paysanne arrivée de la région d'Istok, au nord-est du Kosovo, explique avec une sincérité confondante la raison de sa fuite et de celle des siens : « Certains d'entre nous [les Serbes] ont tué des Albanais, des hommes, des femmes, des enfants. Ma famille a eu peur des représailles

prochainement au Kosovo, « peut-être dans une vingtaine de jours, si notre sécurité est garantie ».

Washington exhorte les Serbes à rester au Kosovo

Washington a appelé jeudi la minorité serbe du Kosovo à ne pas fuir, affirmant que la force de paix de l'OTAN protégerait tous les habitants de la province. « L'OTAN et la KFOR créeront un environnement sûr et tout le peuple du Kosovo en bénéficiera », a promis le porte-parole du département d'Etat, James Foley. L'exode serbe n'est pas « un phénomène positif, et nous espérons qu'il est réversible », a-t-il ajouté, affirmant que les Etats-Unis espéraient que « beaucoup de Serbes qui sont partis reviendront ». James Foley a mentionné le désarmement de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et la mauvaise situation économique de l'ensemble de la Serbie comme des facteurs susceptibles de retenuir ou de ramener les Serbes au Kosovo.

Un responsable administratif du centre s'avance. La petite foule de réfugiés dans son dos, il dit aux visiteurs, avec un sourire gêné : « Ne parlez pas trop, en ville, de ce que vous avez vu et entendu ici. On ne sait jamais, certains partis politiques pourraient vouloir l'utiliser ». Mais, dans cette ville tenue par l'opposition, les langues se sont déjà déliées. La défaite militaire, que le pouvoir central veut ma-

pays. J'ai compris que nous n'avions plus qu'à nous débrouiller localement ».

D'après cette militante du parti (nationaliste) de l'écrivain Vuk Draskovic, « Milosevic voudrait voir ces gens revenir d'où ils viennent », car leur présence sur les routes de Serbie illustre « son incapacité à leur procurer des garanties de sécurité, pour lesquelles il a pourtant signé un accord avec la communauté internationale ».

Anna Petrovic

L'organisation atlantique commence à chercher un successeur à Javier Solana

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Depuis l'entrée des troupes de la KFOR au Kosovo, le centre de presse de l'Alliance atlantique à Bruxelles tourne au ralenti. Le service d'information sur le déploiement des forces, le retrait des unités serbes et la découverte de charniers, a été déplacé à Pristina, chef-lieu du Kosovo. Dans les couloirs subitement déserts de l'OTAN, les diplomates semblent plutôt soulagés et satisfaits du succès de la stratégie aérienne tous azimuts contre la Yougoslavie, qui a conduit à la « capitulation » de Slobodan Milosevic. Le choix de ne pas intervenir au sol avait pourtant été contesté par certains militaires, américains notamment, et non des moindres. Toutefois, ce n'est sans doute que début septembre que les dix-neuf commenceront à se livrer à une évaluation en règle de l'opération « Force alliée ».

Début septembre, il leur faudra également trouver un successeur au secrétaire général actuel, l'espagnol Javier Solana, qui prendra normalement ses nouvelles fonctions de porte-parole de l'Union européenne pour les questions de politique étrangère et de sécurité (PESC). « Les pourparlers n'ont pas vraiment débuté », confie un diplo-

mate, et les noms qui circulent, nous en prenons connaissance par la presse... ». Traditionnellement, le poste revient à un Européen, le commandement suprême militaire des forces alliées étant attribué à un Américain - pour l'heure, le général Wesley Clark. Parmi les « possibles », on regarde plutôt du côté du Nord de l'Europe, car plusieurs postes internationaux éminents sont déjà occupés par des gens du « Sud », à commencer par le président de la Commission européenne, l'italien Romano Prodi.

UN « OISEAU RARE »

Le nom du ministre allemand de la défense, le social-démocrate Rudolf Scharping, a d'abord été évoqué. Mais l'intéressé ne paraît pas prêt à émigrer à Bruxelles. Son homologue danois Hans Haekkerup, fils du légendaire ministre des finances, serait également sur les rangs. Discret, cet homme aux compétences reconnues présente un avantage déterminant aux yeux de la France : il comprend très bien le français ainsi que le russe et ne risque pas de se voir opposer le veto que Paris avait mis, voici quelques années, à la candidature de son compatriote Uffe Ellemann-Jensen, alors chef de la diplomatie à Copenhague.

Alain Debove

POUR LES AVENTURIERS

PROMASTER BALI
Chronographe avec mouvement à quartz, dateur, boîte en acier, verre minéral, étanche 100 m, bracelet en polyuréthane noir.
1190 F
Prix public conseillé

PROMASTER 750 F
Prix public conseillé

PROMASTER 1090 F
Prix public conseillé

Promaster, de hautes performances, un superbe design. Si vous désirez le maximum, voici la montre pour toutes les heures de votre vie, des plus excitantes aux plus romantiques.

LOUIS PION
52/60, Champs-Élysées - 75008 PARIS Tél. 01 42 25 31 10
63, Rue de Rivoli - 75001 PARIS Tél. 01 42 33 39 95

CITIZEN
LES HEURES INTENSES

La situation au Kosovo va perturber la réunion du G 8 à Cologne

La négociation sur le déploiement des troupes russes et la situation dans les Balkans seront au centre des discussions entre les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés et la Russie lors du sommet qui s'ouvre vendredi 18 juin

Le Kosovo sera au centre du sommet du G8 qui s'ouvre, vendredi 18 juin à Cologne, en Allemagne. Le blocage des négociations entre Occidentaux et Russes sur les modalités de leur participation à la force internatio-

nale de paix au Kosovo, pourrait perturber l'ordonnement de la réunion. Le sommet des sept grands qui a lieu du 18 au 20 juin, portera notamment sur l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, la dimension

sociale de la mondialisation, et l'amélioration du fonctionnement du système financier international. Cette réunion intervient alors que le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance mondiale plus vigou-

reuse qu'il ne l'avait annoncé auparavant : 2,5 ou 2,6 % en 1999 au lieu des 2,3 % prévu en avril. En Allemagne notamment, la plupart des économistes s'attendent à un rebond de l'économie au cours du second semestre. Sa-

medi, le G7 se transformera en G8 avec la participation de la Russie, hors discussions financières. Boris Eltsine est attendu à Cologne dimanche matin (*lire aussi les informations sur la santé de M. Eltsine page 40*).

LA POURSUITE des négociations entre Russes et Américains, à Helsinki vendredi 18 juin, sur la participation des Russes dans le dispositif international au Kosovo, faisait planer le suspens sur l'ouverture, vendredi 18 juin à Cologne, du sommet des grands pays industrialisés (G7) qui devait s'élargir dans la soirée à la Russie (G8). L'achèvement de la guerre menée contre la Serbie et la reconstruction de la région devaient être officiellement abordés, vendredi soir, au cours du dîner entre les chefs d'Etat et de gouvernement des sept et le premier mi-

nistre russe, Sergueï Stepachine, qui représente son pays dans les discussions en attendant une éventuelle venue du président Eltsine d'ici à la fin du sommet, dimanche 20 juin.

L'essentiel du sommet devait être consacré à la situation économique mondiale, mais aussi aux discussions en cours sur la réforme des institutions financières internationales. Dans le contexte du Kosovo, l'aide à apporter à l'économie russe devait jouer un rôle important. Le gouvernement allemand, qui assure la présidence des travaux, a prévu l'adoption à

l'issue des entretiens d'un document particulier sur le « partenariat pour la prospérité » avec la Russie. A Paris, on indiquait à l'Élysée que la France était tout à fait favorable à ce que le maximum soit fait pour encourager « avec vigueur » la Russie dans ses réformes.

Si les relations avec la Russie ont tenu une place importante dans les entretiens que Jacques Chirac a eus, jeudi à Paris, avec le président américain, Bill Clinton, c'est le Kosovo qui a fourni la matière des entretiens. Ils ont été, selon Paris, l'occasion de vérifier « que la rela-

tion entre Paris et Washington est solide et étroite, ce qui se vérifie dans les crises comme celle du Kosovo ».

Cela étant, la visite de vingt-quatre heures du président américain était résolument placée sous le signe de l'entente cordiale dont le dîner privé entre les deux chefs d'Etat, mercredi soir, dans un bistrot parisien a été le symbole.

Les relations entre Paris et Washington sont donc jugées excellentes, par les deux parties. Pour les Américains, pendant la crise du Kosovo, les Etats-Unis et l'Europe (en particulier la France) ont retrouvé des réflexes d'alliés. Cette

position n'était pas évidente tant de multiples tensions ont marqué les relations transatlantiques à la veille de cette crise, en particulier sur les dossiers commerciaux.

Si les convergences, comme sur le Kosovo, ont été nombreuses, le dossier irakien fait l'objet d'un désaccord persistant entre Paris et Washington. Les deux présidents ont indiqué que les discussions à ce sujet se poursuivraient au sommet du G8 à Cologne. Jacques Chirac a rappelé son souhait d'une levée de l'embargo contre l'Irak et a proposé que rien ne soit fait qui puisse mettre « en cause la solidari-

té du Conseil de sécurité » des Nations unies.

Le président américain, lui, a rappelé son soutien à la résolution du Conseil de sécurité que préparait la Grande-Bretagne et les Pays-Bas et qui prévoit une suspension de l'embargo pétrolier contre l'Irak assortie de sévères conditions. « Sans un mécanisme rigoureux de contrôle, Saddam Hussein va essayer de reconstruire son arsenal de destruction massive », a dit Bill Clinton.

Alain Abellard
et Henri de Bresson

Conjoncture, dette du tiers-monde et capitaux off-shore, à l'ordre du jour de la rencontre

LE SOMMET des sept pays industrialisés (Etats-Unis, Allemagne, France, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Italie) qui se tient ce week-end à Cologne, clôt six mois de présidence allemande. L'examen de la situation économique mondiale qui devait ouvrir vendredi les discussions, ne devant donner lieu, a priori, à aucune frayeur particulière, cette réunion du G7 s'annonce sous de bons auspices. Dans sa dernière analyse, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance mondiale plus vigoureuse qu'il ne l'avait annoncé auparavant : 2,5 % ou 2,6 % en 1999 au lieu des 2,3 % prévus en avril.

Les autres clignotants tournent au vert. Une hausse de l'inflation aux Etats-Unis semble écartée. Le Japon, plongé dans la récession depuis un an, et qui prend le relais de l'Allemagne à la présidence du G7 au second semestre, recueille enfin les premiers fruits de sa politique en affichant une hausse de 1,9 % de sa croissance au premier trimestre. En Europe, l'activité en Allemagne donne des signes de reprise (*lire ci-dessous*). Divers sujets sont à l'ordre du jour de Cologne.

● **Système financier international.** Alors que le scénario d'une dépression mondiale n'est plus à l'ordre du jour, les chefs d'Etat devraient réaffirmer leur volonté de faire avancer la réforme du système financier international.

Optimisme du FMI sur la croissance mondiale

Les ministres des finances des Sept, réunis le 12 juin à Francfort, en ont tracé les grandes lignes et un consensus semble se dégager sur les moyens d'y parvenir. Les crises asiatique, russe et brésilienne qui ont secoué l'économie mondiale ont montré les dangers d'une mondialisation mal maîtrisée. La coordination des politiques économiques entre les pays du G7 est plus que jamais importante, comme la souligne Jacques Chirac au cours d'un entretien avec le directeur général du FMI, Michel Camdessus, en début de semaine. Les Sept devraient

confirmer le rôle central que doivent continuer à jouer les institutions financières internationales, FMI et Banque mondiale notamment, dans la stabilité de l'économie mondiale et la prise en compte des conséquences sociales des crises.

Parmi les réformes proposées, la transformation du Comité intérimaire du FMI en un conseil politique doté d'un pouvoir de décision, comme le suggère la France, ne fait pas l'unanimité et rencontre même l'hostilité des Etats-Unis. Les chefs d'Etat pourraient en revanche décider de faire évoluer le Comité intérimaire vers un « Comité financier et monétaire international » qui se réunirait deux fois par an au niveau des adjoints des ministres des finances et auquel participerait le président de la Banque mondiale.

● **Capitaux illicites.** Les centres off-shore qui forment les « trous noirs » de l'économie mondiale, participent aux flux désordonnés des capitaux et échappent pour l'instant à tout contrôle. Ils sont devenus une des préoccupations majeures des grands pays industrialisés. Le Forum de stabilité financière

devrait faire des propositions sur ce sujet lors des réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI en septembre. Sans attendre ces recommandations, la France a proposé à ses partenaires de renforcer la coopération entre la police, la justice et les finances pour lutter contre le blanchiment des capitaux illicites.

● **Dette des pays pauvres.** Les Sept devraient adopter un programme inédit d'allègement de la

dette des pays les plus pauvres (*Le Monde* du 15 juin). Cette initiative, dont le chancelier Schröder a fait une des priorités de sa présidence, devrait déboucher sur une réduction de quelque 70 milliards de dollars de dette bilatérale et multilatérale en faveur d'une quarantaine de pays, notamment d'Afrique. Elle s'inscrit dans un vaste mouvement lancé par les organisations non gouvernementales à l'approche de l'an 2000.

Divergence franco-allemande sur Tchernobyl

La fermeture du réacteur encore en activité à Tchernobyl, en Ukraine, sera à l'ordre du jour du sommet. En décembre 1995, le G7 avait signé avec l'Ukraine un accord prévoyant son remplacement. Diverses solutions étaient envisagées dont l'achèvement de deux réacteurs nucléaires, Khmel'nitski 2 et Rovno 4 (K2R4). Evalué à près de 1,7 milliard d'euros, l'achèvement de K2R4 serait financé par des prêts de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et de développement) de 175 millions d'euros et d'Euratom de 440 millions d'euros. Ce projet est controversé : une amélioration de l'efficacité énergétique ukrainienne et la construction de centrales au gaz paraissent moins risquées. Jacques Chirac, très favorable à K2R4, qui profiterait à Framatome et à Siemens, argue qu'il faut respecter l'engagement pris à l'égard de l'Ukraine. Mais la position allemande est liée par un vote du Bundestag, qui s'est prononcé jeudi 17 juin contre l'octroi de crédits allemands à la construction de K2R4.

Babette Stern

Les derniers indicateurs laissent espérer un regain de croissance en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

« Il y a un mois, nous réfléchissions à une nouvelle baisse de nos prévisions de croissance pour cette année ; nous sommes maintenant sûrs de les maintenir » : cet économiste de Francfort résume l'état d'esprit de l'Allemagne après la publication de statistiques plutôt encourageantes. Jeudi 17 juin, l'indice IFO du climat des affaires a confirmé la tendance : si le jugement sur la situation actuelle se dégrade, le panel d'entrepreneurs interrogés par l'institut munichois est de plus en plus confiant dans ses prévisions pour les prochains mois. Dans l'ouest du pays, cet indice s'établit à 98,3 en mai, contre 94,5 en février.

La semaine dernière, c'est l'estimation de la croissance au premier trimestre (+0,4 %) qui avait rassuré les Allemands : un nouveau recul du PIB, après celui du dernier trimestre 1998, aurait signifié que le pays se trouvait en récession. « Il semble que le point minimum ait été atteint au début de l'année, maintenant l'ambiance s'améliore », constate Ralph Solven, économiste à la Commerzbank, qui met en avant la nette augmentation de la production industrielle et des prises de commande en avril.

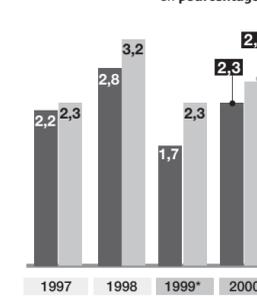
Même son de cloche au gouver-

nement : Werner Müller, ministre de l'économie, observait dans le journal *Welt am Sonntag* du 13 juin « l'arrêt de toutes les tendances en recul du deuxième semestre 1998 et une orientation positive », même si, d'après lui, il ne s'agit pas encore « d'une phase de croissance ». Après des mois d'incertitude, Hans Eichel, ministre des finances, prévoyait « un bon 1,5 % de croissance » cette année. « L'on retrouve le mouvement de croissance engagé début 1998 », affirme Udo Ludwig, de l'IWH, un des principaux instituts de conjoncture.

La situation domestique est soutenue par des taux d'intérêt historiquement bas. L'IWH table sur une augmentation de la consommation des ménages de 2,5 % pour 1999. « Les exportations seront déterminantes », estime Hans-Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank. En mars et en avril, elles ont eu tendance à se reprendre après un mouvement de recul initial. La stabilisation, voire l'amélioration dans les pays asiatiques, à l'exception du Japon, la grande forme des Etats-Unis sont autant de signaux positifs aux yeux des milieux d'affaires.

De meilleures perspectives

CROISSANCE DU PIB en pourcentage



*PREVISIONS Source : OCDE
L'OCDE prévoyait un tassement de l'activité au premier semestre 1999 qui pourrait ne pas avoir l'ampleur prévue.

faire. La faiblesse de l'euro favorise aussi le retournement. Ainsi après une année 1998 record, 1999 devrait connaître une hausse de 1 % des exportations, d'après l'IWH.

Néanmoins, les observateurs restent prudents. Le chômage, retombé en avril sous la barre des 4 millions de personnes, a connu un léger regain en données corrigées des variations saisonnières. Certains économistes estiment que les chiffres de croissance du premier trimestre ont été présentés avantageusement. L'investissement reste en retrait, et les experts expliquent « l'attentisme des chefs d'entreprise par le manque de clarté du gouvernement ». Dans cette optique, les décisions budgétaires et fiscales annoncées pour fin juin sont très attendues. Mais les économistes commencent vraiment à croire que le rebond espéré pour le second semestre aura bien lieu.

Philippe Ricard

Alors que l'effondrement de l'économie russe se poursuit, l'accord avec le FMI est menacé

MOSCOU

de notre correspondant

« Personne ne peut être enclin à vouloir isoler la Russie, tant politiquement qu'économiquement », a assuré le chancelier allemand Gerhard Schröder, mercredi 16 juin. La réponse des députés de la Douma (Chambre basse du Parlement) est venue dès le lendemain. A l'unanimité, ils ont tout d'abord voté une résolution demandant que le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, soit jugé « pour crimes contre l'humanité » pour avoir lancé « une agression militaire contre la Yougoslavie ». Puis, à une écrasante majorité – 210 voix contre 101 –, ils ont rejeté un projet de loi résultant de l'accord intervenu fin avril entre le gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI). A la veille du sommet de Cologne, la Douma exprimait ainsi spectaculairement sa défiance aux partenaires occidentaux de la Russie.

Le projet de loi rejeté jeudi prévoyait une hausse de la fiscalité sur l'essence. Il faisait partie d'un paquet de réformes exigées par le FMI pour débloquer un prêt de 4,5 milliards de dollars dans les dix-huit mois.

L'organisation internationale avait, en accord avec le gouvernement d'Evgueni Primakov, défini quelques urgences : restructuration du système bancaire, loi sur les faillites bancaires, hausse de la fiscalité sur l'alcool et sur les produits pétroliers, suppression de certaines mesures de contrôle des changes. Le nouveau premier ministre, Sergueï Stepachine, s'était engagé à faire adopter au plus vite ces mesures, menaçant de poser la question de confiance au Parlement en cas de refus. « On nous offre une dernière chance, avait, le 30 avril, commenté Mikhaïl Zadornov, aujourd'hui en charge des négociations financières avec les organismes internationaux ; si nous ne la saisissons pas, on nous rejettera

sur le plan économique et politique. »

Le refus des députés marque la première défaite politique de M. Stepachine. « La Russie deviendra le paria du monde », avait-il prévenu à la veille du vote, ajoutant que, si les mesures du FMI étaient adoptées, un prêt pourrait être débloqué « dès le mois prochain ». Jeudi, Alexandre Potchinok, ministre du fisc, estimait que « le rejet de la loi compliquera beaucoup nos négociations avec le FMI ».

Ce refus des députés est jugé par le gouvernement d'autant plus « déplaisant » qu'il intervient au lendemain d'une rencontre entre le premier ministre russe et le directeur général du FMI. M. Camdessus s'était alors montré des plus optimistes sur la situation de la Russie. « Le FMI va apporter une aide technique et assurer un financement sur le long terme, annonçait-il. Le gouvernement russe a [notre] plein soutien. »

ÉCONOMIE DÉMONÉTARISÉE

Très critique ces derniers mois, le responsable du FMI se félicitait des « tendances positives de l'économie russe, avec une chute de l'inflation, un accroissement de l'activité, une amélioration des recettes fiscales et une meilleure balance commerciale ». M. Camdessus estimait que, dix mois après le krach financier d'août 1998, « les choses commencent à revenir à la normale ». Cette vision est fortement contestée par d'autres économistes. Paul Fisher, par exemple, économiste allemand spécialiste des investissements étrangers en Russie, estime que, « au-delà de quelques indices, tout indique que la situation va se dégrader à nouveau ».

Le gouvernement peut mettre en avant quatre « succès » : la stabilisation du rouble depuis janvier, à un taux de 24 pour 1 dollar (contre 6

pour 1 dollar avant août 1998) ; la maîtrise de l'inflation, passée de 8,5 % en janvier à 2 % en mai, qui laisse espérer un taux annuel de 30-35 % en 1999, contre 88 % en 1998 ; une collecte fiscale proche des objectifs budgétaires ; une petite reprise de la production industrielle dans certaines branches, due à une chute brutale des importations. A ces signaux positifs répondent des indicateurs autrement alarmants. Après une chute de 4,6 % en 1998, le produit intérieur brut devrait baisser de 7 % en 1999, selon la tendance observée au premier trimestre.

Le nombre de chômeurs, selon les critères du Bureau international du travail (BIT), a augmenté de 30 % depuis août 1998, avec dix millions et demi de demandeurs d'emploi.

Les investissements étrangers sont également en chute libre, et le niveau de vie (en dollars) de la population a été divisé par trois depuis la crise financière. Ces indicateurs rendent imparfaitement compte d'une économie largement démonétarisée, où près de 60 % des échanges se font par troc ou par monnaies de substitution. Pendant ce temps, les fuites de capitaux à l'étranger sont estimées à 15-2 milliards de dollars par mois.

Dans ce contexte, les gouvernements Primakov puis Stepachine n'ont pas pu faire adopter une seule réforme d'envergure. Leur politique s'est concentrée sur la gestion de la dette extérieure (140 milliards de dollars), la Russie étant depuis décembre dernier en situation de défaut. L'accord du FMI conditionnait l'obtention d'autres prêts (3,3 milliards de dollars de la Banque mondiale et du Japon). Tout pourrait être remis en question. A moins que les dirigeants du G7 suivent la proposition allemande de délivrer, encore une fois, « un signal clair » de soutien à Boris Eltsine.

François Bonnet

BAC + 2 (DEUG, BTS, DUT...) BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ÉCO...)

INTÉGREZ UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

CONCOURS D'ADMISSION EXTERNE,
SESSION DE JUILLET

TITRE ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT

Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECONNU PAR L'ÉTAT

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
PARIS - PARIS - PARIS - PARIS

Lionel Jospin débat sur l'emploi au Danemark

COPENHAGUE. La lutte contre le chômage, qui suscite de nombreux débats entre socialistes européens, a été le thème central de la visite officielle de deux jours que le premier ministre français, Lionel Jospin, a effectuée jeudi 17 et vendredi 18 juin à Copenhague. Avec son hôte, le social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen, M. Jospin a participé à une table ronde sur ce sujet avec des partenaires sociaux danois.

Les Danois ont ramené leur taux de chômage de 12,4 % à 5,7 % en cinq ans. Renonçant à une politique volontariste de réduction du temps de travail (la semaine de travail est déjà, en moyenne, de 37 heures au Danemark), le gouvernement a mis l'accent sur une grande flexibilité d'embauche et de licenciement, liée à une indemnisation du chômage élevée mais soumise à des conditions strictes. « Nous sommes prêts à examiner dans l'expérience danoise ce qui peut être utile pour nous », a plaidé Lionel Jospin en soulignant que « chacun doit utiliser ses moyens », liés à la situation de son pays. — (AFP)

La Birmanie est exclue « de facto » de l'OIT pour son recours systématique au travail forcé

GENÈVE. Décision sans précédent, la Birmanie a été exclue de facto, jeudi 17 juin, de l'Organisation internationale du travail (OIT) en raison des pratiques de travail forcé imposées par la junte au pouvoir à des milliers de personnes. Dans une résolution adoptée à une large majorité au terme de leur assemblée annuelle, les représentants des 174 pays membres de l'OIT se sont dits « horrifiés par l'utilisation continue, sur une vaste échelle, du travail forcé, y compris pour des projets d'infrastructure et pour le portage dans l'armée ».

Chaque pays disposant de 4 voix, la résolution a été approuvée par 333 voix contre 27 et 47 abstentions. Officiellement, l'OIT ne prévoit pas l'exclusion d'un de ses membres mais, dans la pratique, la Birmanie se verra privée de toute assistance et coopération technique, sauf dans le but précis de l'élimination du travail forcé. De surcroît, si la junte persiste à ne pas tenir compte des recommandations de l'organisation, la Birmanie pourrait se voir infliger des sanctions. Selon la Confédération internationale des syndicats libres, plus de 800 000 Birmans sont astreints au travail forcé sous différentes formes ou pour une durée plus ou moins longue. Une commission d'enquête de l'OIT s'était vu refuser l'entrée du pays l'an dernier et dans son allocution devant l'assemblée générale, mercredi à Genève, le président Clinton avait ouvertement mis en cause le comportement des militaires de Rangoon. — (Corresp.)

Une femme présidente en Lettonie

RIGA. Les parlementaires lettons ont élu jeudi 18 juin à la présidence du pays Vaira Vike-Freiberga, qui devient ainsi la première femme chef d'Etat en Europe orientale. L'élection de M^{me} Vike-Freiberga, 61 ans, une psychologue canado-lettonne non inscrite à un parti, et qui a longtemps vécu dans l'émigration, devrait relancer les efforts de la Lettonie en vue d'une adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN. M^{me} Vike-Freiberga prêterait serment le 8 juillet pour un mandat de quatre ans. Elle devient le second président de la Lettonie depuis l'accession de ce pays balte à l'indépendance en 1991, succédant à Guntis Ulmanis.

La famille de M^{me} Vike-Freiberga avait fui le pays à la fin de la deuxième guerre mondiale. Elle ne s'est elle-même installée en Lettonie d'une façon permanente qu'à la fin de l'année dernière pour prendre la tête de l'Institut letton, un nouvel organisme destiné à promouvoir l'image du pays balte à l'étranger.

Le chef de l'Etat ne dispose pas de larges pouvoirs dans le cadre du régime parlementaire qui régit le pays. L'ancien président Ulmanis avait surtout utilisé ses fonctions pour régler le problème de l'intégration sociale de la minorité russe, qui représente un tiers de la population. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : après 22 ans passés dans le couloir de la mort**, le Canadien Stanley Faulder a été exécuté jeudi 17 juin au Texas, en dépit des appels à la clémence des autorités canadiennes. Le consul du Canada au Texas, John Morrow, a « profondément regretté » cette exécution au nom du gouvernement de son pays. Stanley Faulder est le 14^e condamné exécuté cette année au Texas, où 11 exécutions sont encore prévues d'ici à la fin de l'année. Amnesty international a critiqué dans son rapport annuel publié le 16 juin la multiplication des exécutions aux Etats-Unis. — (AFP)

■ **INDE/PAKISTAN : la marine de guerre indienne a été mise en état d'alerte avancé**, après un renforcement de son homologue pakistanaise en mer d'Oman, afin de prévenir une extension du conflit qui se déroule au Cachemire, a annoncé jeudi 17 juin, le chef des forces navales indiennes. Les forces terrestres des deux pays sont déjà en état d'alerte avancé tout au long de la frontière des deux pays. Les forces navales pakistanaises « ont opéré des déploiements tactiques » et « se préparent pour l'action et il est donc impératif que la marine indienne soit prête pour prévenir toute surprise en mer », a déclaré l'amiral indien Sushil Kumar. — (AFP)

■ **NIGERIA : Gani Fawehinmi, célèbre avocat et opposant nigérian** sous la dictature militaire, a annoncé, jeudi 17 juin, à Lagos, qu'il abandonnait la présidence d'une organisation pro-démocratique en raison de la détérioration de son état de santé. Agé de soixante et un ans, M. Fawehinmi présidait le Jacon, collectif de plusieurs mouvements d'opposition et de défense des droits de l'homme, qui fut le fer de lance de la contestation sous le régime militaire du général Sani Abacha (1993-1998). — (AFP)

Le Congo-Kinshasa libère un vétéran de l'opposition

KINSHASA. Joseph Olangankhoy, un opposant de République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), condamné en mai 1998 à 15 ans de prison, a été libéré, mercredi 16 juin, après 15 mois de détention. Vétéran de l'opposition dans le Zaïre de feu Mobutu Sese Seko puis dans le Congo de Laurent-Désiré Kabila, Joseph Olangankhoy avait été arrêté le 20 janvier 1998 à Kinshasa au siège de son parti, les Forces novatrices pour l'union et la solidarité (Fonus), pour avoir violé l'interdiction d'activité des partis politiques. Il était détenu dans la prison de haute sécurité de Buluwo, au Katanga (sud-est), le fief de M. Kabila.

L'élargissement de M. Olangankhoy ainsi que la libération de tous les autres prisonniers politiques est l'une des conditions fixées au régime de Kinshasa par l'opposition interne et la rébellion pour participer au « débat national » inter-congolais devant déboucher sur un règlement négocié de la guerre qui dure depuis août 1998. — (AFP)

Jean Paul II invite l'Eglise polonaise à s'ouvrir « au monde moderne »

Le pape a achevé son septième voyage dans ses terres natales

Le pape a terminé, jeudi 17 juin, un voyage de treize jours en Pologne, le septième de son pontificat. Epuisé, Jean Paul II a laissé derrière lui,

peut-être pour la dernière fois, sa terre natale après avoir rappelé les grands thèmes de son pontificat devant des foules immenses. Le pape

a aussi invité l'Eglise polonaise, traversée par des courants conservateurs, à une plus grande ouverture.

CRACOVIE

de notre envoyé spécial
Treize jours de voyage, dix-huit localités visitées, près de 2 500 kilomètres parcourus. Le septième séjour de Jean Paul II en Pologne restera comme le plus long du pontificat effectué dans un seul pays. Un seul jour de repos seulement avait été prévu dans ce programme très chargé, le 9 juin au monastère de Wigry, sur les bords du lac de Mazurie. Mardi 15 juin à Cracovie, on a craint le pire lorsque le pape, âgé de soixante-dix-neuf ans, a gardé la chambre, cloué au lit par un accès de fièvre. Mais dès le lendemain, le pape a improvisé, plaisanté et rit de bon cœur avec la foule, comme il ne l'avait pas fait depuis longtemps. Finalement, c'est un pape épuisé mais heureux et ému qui a quitté la Pologne pour Rome, jeudi 17 juin.

Ce long voyage du nord au sud du pays, de Gdansk à Cracovie en passant par Varsovie et l'est du pays, s'est mué au fil des jours en un immense triomphe pour celui qui est plus que jamais le plus illustre des Polonais et le plus cher à

leur cœur : 800 000 pour la messe de Gdansk, 1 million à Varsovie, 1,5 million à Cracovie. Dans toutes les localités visitées par le pape les devantures des magasins, les fenêtres des maisons et les bâtiments publics étaient décorés de portraits, de bouquets de fleurs et de drapeaux jaunes et blancs, aux couleurs du Saint-Siège. Jusqu'aux pâtisseries qui proposaient à la vente des gâteaux aux armoiries du pape.

LES GRANDS THÈMES

Au fil de ses interventions, le pape a repris et résumé les grands thèmes de son pontificat : la solidarité et la réconciliation à Gdansk, berceau de Solidarnosc ; la compatibilité de la foi et de la raison à Torun, patrie de Copernic ; le thème des « deux poumons » de l'Europe, l'Est et l'Ouest, et de l'identité européenne de la Pologne, à Varsovie ; le « caractère sacré de la vie humaine », devant des jeunes à Lowicz ; la « valeur du travail humain » à Sosnowiec et les menaces que font peser sur elle « les lois du marché ».

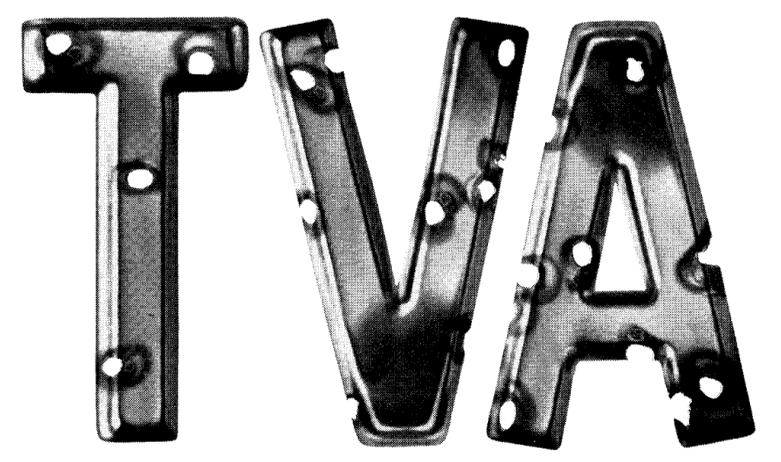
Comme à son habitude, mais de manière plus intense, le pape a fait le lien entre le passé et le présent, rappelant les pages douloureuses et glorieuses de l'histoire de son pays, les combats contre les Soviétiques et les nazis, le génocide des juifs de Pologne, et invitant les fidèles à « franchir le seuil du troisième millénaire » avec cet héritage. Ce voyage a été celui des commémorations : 1939 et l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie ; 1979 et le premier voyage du pape polonais dans son pays ; 1989 et les premières élections libres ; et, pour finir, le millénaire du diocèse de Cracovie.

Jean Paul II n'a pas évoqué directement les réalités politiques et sociales du pays, mais il a invité les évêques de Pologne à mieux recevoir les enseignements du concile Vatican II. Ce qui, interprète Mgr Tadeusz Pieronek, ancien secrétaire de la Conférence épiscopale, est une invitation à « une plus grande ouverture sur le monde moderne ». L'Eglise catholique polonaise est, en effet, traversée de courants conservateurs. C'est aussi

une Eglise jeune – le nombre de jeunes prêtres et religieux, en soutane ou en habit, frappe l'observateur – et qui vit dans l'aisance financière grâce aux fonds des fidèles, comme en témoignent les podiums somptueux aménagés pour chaque messe du pape.

Un leitmotiv revenait dans les interventions de Jean Paul II : le thème évangélique du bon pasteur, « qui donne sa vie pour ses brebis ». A l'image d'un pape allant jusqu'au bout de sa résistance pour rencontrer les foules polonaises, et qui semblait en retour y puiser de nouvelles forces. Beaucoup de Polonais pensaient, sans oser le dire, que ce voyage était vraisemblablement le dernier. A Wadowice, le pape a longuement évoqué, dans un dialogue avec les habitants, son enfance, ses années de collège et ses premiers rôles au théâtre : « C'est ici que tout a commencé pour moi. » Puis la « papamobile » s'est éloignée et la foule a agité des foulards en signe d'adieu.

Xavier Ternusien



LA FNAC "SUPPRIME" LA TVA SUR LE DISQUE^{(1) (2)} LES 19 ET 21 JUIN⁽³⁾ A L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE DANS TOUS LES MAGASINS ET SUR LE SITE WWW.FNAC.FR

La TVA sur le disque est anormalement élevée et la Fnac s'insurge depuis longtemps contre cet état de fait. Le disque n'est pas taxé de la même manière en Europe et dans le cadre de la législation européenne, il n'entre pas dans la liste des produits à TVA réduite, comme le livre. Le disque ne serait-il donc pas considéré comme un produit culturel ? A quand le dossier TVA à l'ordre du jour de la Commission Européenne ? Tant que la musique sera trop chère, la Fnac continuera ce combat !

- (1) TVA prise en charge par la Fnac, soit une remise de 17,09% par escompte direct à la caisse.
- (2) hors prix vert, supports courts et autres remises.
- (3) et le dimanche 20 juin à la Fnac des Champs-Élysées.



FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999

RÉPUBLIQUE Au lendemain de la décision du Conseil constitutionnel imposant une révision de la Constitution avant toute ratification de la Charte européenne des

langues régionales ou minoritaires, le PS et les Verts ont regretté ce jugement, ainsi que le président de l'UDF, François Bayrou. La secrétaire d'Etat aux droits de la femme

et à la formation professionnelle, Nicole Pery, a réaffirmé la « détermination » du gouvernement. ● L'ÉLYSÉE affirme qu'il revient au gouvernement de prendre l'initia-

tive d'une éventuelle révision constitutionnelle. ● L'ENTOURAGE du premier ministre rappelle que le chef de l'Etat a engagé lui-même la France sur la voie de la signature et

de la ratification. ● DANS LES RÉGIONS intéressées par la pratique de ces langues, les réactions sont très négatives. (Lire aussi notre *éditorial* page 18.)

M. Jospin et M. Chirac pris dans la polémique sur les langues régionales

La décision du Conseil constitutionnel jugeant contraire à la Loi fondamentale la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires suscite la controverse à gauche comme à droite et impose aux deux responsables de l'exécutif un choix difficile

LA DÉCISION du Conseil constitutionnel du 16 juin, jugeant contraire à la Loi fondamentale la Charte européenne des langues régionales et minoritaires (*Le Monde* du 18 juin), n'a pas fini de susciter la controverse et place les autorités françaises dans une situation pour le moins inconfortable. Après des années de tergiversations, la France avait, en effet, signé, le 7 mai, la charte du Conseil de l'Europe. Six semaines plus tard, cette signature est en quelque sorte suspendue par la décision du juge constitutionnel, puisque ce dernier impose une révision de la Constitution avant toute ratification définitive de la charte.

L'embarras était manifeste, jeudi, tant du côté de l'Élysée que de l'Hôtel Matignon. D'un côté comme de l'autre, la tentation était manifeste de se défaire de la responsabilité de cet imbroglio et des conséquences à en tirer.

« La balle est dans le camp du premier ministre », indiquait-on à l'Élysée, avant d'insister : « La proposition de ratifier la charte est un engagement du premier ministre. » Pour l'Élysée, c'est donc au gouvernement de prendre l'initiative d'une éventuelle révision de la Constitution, l'Élysée se réservant le soin de soutenir ou non une telle initiative. Dans l'entourage du chef de l'Etat, on rappelle en outre que, si Jacques Chirac lui-même s'était prononcé en faveur de la charte lors d'une rencontre avec des élus bretons, à Quimper,



en 1996, il n'en mesurait pas moins les difficultés soulevées par ce texte. C'est pourquoi, souligne-t-on, « compte tenu de l'ampleur des engagements que la mise en œuvre de cette charte implique, notamment en ce qui concerne l'usage des langues régionales et minoritaires dans la vie publique », le président de la République avait décidé, le 20 mai, de se en remettre au juge constitutionnel.

La lecture faite par le gouvernement est sensiblement différente. De source gouvernementale, on indiquait, jeudi, que « c'est le pré-

sident de la République qui a décidé de saisir le Conseil constitutionnel » et qu'il l'a fait de sa propre initiative, et non pas, comme cela avait été le cas pour le traité d'Amsterdam ou le traité sur la Cour pénale internationale, conjointement avec le premier ministre. On considère donc, dans l'entourage du premier ministre, que c'est... M. Chirac qui est au pied du mur. Même si Matignon voit aussi dans la décision de M. Chirac une façon de « se couvrir » face à une partie de la droite et des gaullistes – qui, derrière Charles Pasqua, se sont

exprimés fortement contre cette charte –, la saisine du Conseil constitutionnel par le chef de l'Etat est donc jugée « indélicatement » par Matignon. Certains proches du premier ministre estiment que, puisque le chef de l'Etat a pris cette initiative, c'est désormais à lui qu'incombe la responsabilité d'ouvrir, ou non, un processus de modification de la Constitution.

Toutefois, certains conseillers de Lionel Jospin ne semblent pas écarter entièrement la possibilité d'une révision, sans cacher, cependant, que « ce sera très difficile ». « Nous avons découpé le texte aux ciseaux, en prenant soin de ne signer que les articles de la charte compatibles avec la Constitution », rappelle-t-on dans l'entourage du premier ministre. Et l'on ajoute que, sur les quatre-vingt-dix-huit articles de la charte, la France n'en a retenu que trente-neuf.

Sans attendre que les deux responsables de l'exécutif clarifient leur position, les réactions n'ont pas manqué. Ainsi, dès jeudi, la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, Nicole Pery, a pris acte « avec regret » de la décision du juge constitutionnel, avant d'ajouter : « Le gouvernement va étudier avec soin les attendus de la décision du Conseil constitutionnel. Notre détermination à avancer dans la reconnaissance des langues régionales de France reste intacte, comme notre volonté de répondre à la demande sociale dans le domaine de

l'enseignement de ces langues ». De même, le Parti socialiste a « regretté » la décision du Conseil constitutionnel et souhaité « que le gouvernement engage une réflexion pour mettre en vigueur l'essentiel des principes contenus dans cette charte ». Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a été plus net. Il a dénoncé la « vision intégriste et archaïque » du Conseil constitutionnel et réclamé que la révision de la Constitution soit engagée « au plus vite ».

« Nous avons découpé le texte aux ciseaux en ne signant que les articles compatibles avec la Constitution »

De leur côté, les députés Verts ont dénoncé la décision du Conseil constitutionnel, estimant qu'il a « utilisé des arguties juridiques » pour retarder la ratification de la charte sur les langues régionales et « faire triompher une fois de plus une vision étriquée et jacobine de la République ». « Les députés Verts souhaitent que le Parlement français réforme au plus vite la Constitution », ajoute le député Guy Has-

coët (Nord). Enfin, le président de l'UDF, François Bayrou, a affirmé, sur LCI, qu'il « souhaite qu'il y ait modification de la Constitution ». « Je la voterai », a-t-il assuré, avant d'ajouter : « Les langues de nos régions, le basque, le breton, le béarnais, l'occitan, le corse, le gascon, l'alsacien, le créole ont le droit à l'existence. C'est le même combat que la défense du français contre l'anglais. »

En revanche, deux voix de gauche se sont prononcées en défense du Conseil constitutionnel. D'une part, celle du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui a souhaité, sur France 2, que l'on évite de ressusciter des « identités factices ».

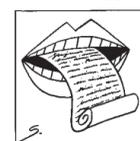
D'autre part, celle du vice-président du Mouvement des citoyens, Georges Sarre, pour qui la décision du Conseil constitutionnel « est une victoire pour les républicains modernes ». Selon le député de Paris, la charte « portait un coup sévère à la francophonie, allait contre l'intégration des Français d'origine étrangère, et favorisait un modèle de société communautariste contraire à la conception républicaine de la citoyenneté ».

M. Jospin – mais ce n'est pas une surprise – sait donc qu'il provoquera un sérieux conflit au sein de sa majorité s'il décide d'engager une révision de la Constitution pour permettre la ratification de la Charte.

Services France et Régions

La jurisprudence du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat

● Le 15 juin, le Conseil constitutionnel a jugé que la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires comporte des clauses contraires à la Constitution (*Le Monde* du 18 juin). Il rappelle que l'article 1^{er} de la Constitution proclame que « la France est une République indivisible [qui] assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion », ainsi que l'article 2, selon lequel « la langue de la République est le français ».



Il souligne également que « le principe d'unicité du peuple français (...) a valeur constitutionnelle ». Soulignant que « la Charte reconnaît que chaque personne a un droit im-

prescriptible de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique », le Conseil considère donc que « la Charte, en ce qu'elle confère des droits spécifiques à des groupes de locuteurs de langues régionales ou minoritaires, à l'intérieur de territoires dans lesquels ces langues sont pratiquées, porte atteinte aux principes constitutionnels d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français ».

● Le 24 septembre 1996, le Conseil d'Etat affirmait que « l'adoption de la Charte se heurte (...) au principe constitutionnel selon lequel le français est la langue de la République, qui s'oppose à l'usage des langues minoritaires dans les domaines de la justice et de l'administration ». Le Conseil d'Etat ajoutait : « L'Etat ne saurait raisonnablement esquiver la difficulté (...) en retenant (...) quelques mesures marginales, appa-

remment compatibles avec l'obligation d'utiliser le français à condition que ce ne soit pas à titre exclusif. »

● Le 9 mai 1991, le Conseil constitutionnel avait censuré l'article premier du nouveau statut de la Corse, dit « statut Joxe », qui faisait référence au « peuple corse », en émettant les considérants suivants : « La France est, ainsi que le proclame l'article 2 de la Constitution de 1958, une République indivisible, laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens quelle que soit leur origine; (...) dès lors, la mention faite par le législateur du "peuple corse, composante du peuple français", est contraire à la Constitution, laquelle ne connaît que le peuple français, composé de tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion. »

Les multiples rebondissements d'un feuilleton commencé en 1996

L'AVIS négatif du Conseil constitutionnel sur la charte européenne des langues régionales ou minoritaires – adoptée le 5 novembre 1992 par le Conseil de l'Europe, signée par dix-huit pays, ratifiée par sept –, constitue un nouveau rebondissement : le feuilleton, déjà très fourni, a commencé en 1996, avec une déclaration de Jacques Chirac.

Le 29 mai 1996, en effet, à Quimper, lors d'un dîner à huis clos avec des élus bretons, le président de la République s'affirme d'accord avec les principes d'un texte que, jusqu'alors, la France s'est toujours refusée à approuver. Toutefois, il ajoute qu'avant de signer il convient de regarder de près. Alain Juppé, alors premier ministre, s'y emploie : il demande l'avis du Conseil d'Etat.

Cet avis, rendu le 24 septembre 1996, est négatif. Le Conseil d'Etat s'appuie sur la rédaction de l'article 2 de la Constitution, qui précise, depuis une révision de 1992, que « la langue de la République est le français ».

Le sujet est mis entre parenthèses, d'autant plus que l'avis du Conseil d'Etat n'est pas rendu public, mais seulement révélé par *Le Monde* en février 1997.

Arrive le changement de majorité du printemps 1997. Lionel Jospin ouvre le dossier. Il confie à Nicole Pery, députée PS des Pyrénées-Atlantiques, une mission d'étude. L'élue rend un prérap-

port, le 2 février 1998, mais entre au gouvernement le 30 mars. Bernard Poinant, maire (PS) de Quimper, reprend le flambeau. Le 1^{er} juillet 1998, il remet au premier ministre un rapport qui suggère à l'Etat de ne plus avoir peur des parlers régionaux, « patrimoine » de la République. M. Poinant juge que la charte est compatible avec la Constitution, mais suggère une expertise juridique. M. Jospin fait appel à Guy Carcassonne, constitutionnaliste reconnu, ancien conseiller de Michel Rocard.

Les engagements pris par la France

● **Enseignement** : utilisation des langues régionales dans les écoles maternelles et primaires « au moins [avec les] élèves dont les familles le souhaitent et dont le nombre est jugé suffisant ». Dans le secondaire, les souhaits des élèves eux-mêmes sont pris en compte. Il est également pris l'engagement de former les enseignants nécessaires.

● **Justice** : traduire les lois les plus importantes dans les langues visées par la charte.

● **Autorités locales et régionales** : publication, « dans la mesure où cela est raisonnablement possible », des textes officiels dans les langues régionales, et emploi, « le cas échéant conjointement avec la dénomination dans la langue

officielle », « des formes traditionnelles et correctes de la toponymie ».

● **Médias** : encourager et/ou faciliter la présence des langues régionales.

● **Activités et équipements culturels** : traduction dans les langues régionales d'œuvres produites dans d'autres langues et vice versa.

● **Vie économique et sociale** : interdiction d'exclure les langues régionales des entreprises ; rédaction des consignes de sécurité dans les langues régionales locales.

● **Echanges frontaliers** : favoriser les contacts entre locuteurs de la même langue habitant des Etats différents.

Tollé chez les promoteurs des cultures régionales

LES MILIEUX politiques et culturels les plus concernés dénoncent ce que certains, en Bretagne notamment, nomment le « veto » du Conseil constitutionnel sur les langues régionales.

Réaliste, Josselin de Rohan, président (RPR) du conseil régional de Bretagne, proche de Jacques Chirac, estime que le président de la République, souhaitant une « vérification juridique », a « agi par précaution » en saisissant le Conseil, ce qui permet de se « prémunir contre d'éventuels obstacles ». Il se prononce nettement, toutefois, pour une réforme de la Constitution afin que la charte puisse être ratifiée. Son adversaire Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient et chef de file du PS au conseil régional, stigmatise la « conception très intégriste et réductrice de la République » qui dévalue le Conseil et dénonce l'« initiative intempestive et la manœuvre maladroite » de M. Chirac. Il conclut, lui aussi, qu'il faut reviser la Loi fondamentale.

« ÉVOLUTIONS POSSIBLES »

Pour Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'Union démocratique bretonne (UDB), MM. Chirac et Jospin « sont au pied du mur, et il leur appartient de soumettre aux parlementaires un projet de loi permettant à la France de se mettre, enfin, au diapason du droit européen (...), puisque l'obstacle n'est pas de nature juridique mais strictement politique ». « Les nouveaux statuts de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie, qui officialisent les langues mélanésiennes et polynésiennes, prouvent que des évolutions institutionnelles majeures sont possibles... », ajoute-t-il. Inquiet, Andrew Lincoln, président de Diwan, association qui gère les écoles en langue bretonne, met en cause le gouvernement, dont « la stratégie, jusqu'à maintenant, a été d'éviter le débat justement parce qu'il est difficile ». « On va devoir ramper dur », ajoute-t-il.

En Corse, les mouvements autonomistes et nationalistes fulminent. L'Union du peuple corse (UPC, autonomiste) estime, en substance, que toute voie démo-

cratique à la disposition des peuples concernés pour faire valoir leurs revendications est obstruée d'avance. Corsica Nazione (nationaliste) condamne la décision du Conseil constitutionnel et se dit « confortée dans sa demande de réforme institutionnelle de la Corse ». Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif, est catégorique. « Personne, assure-t-il, ne pouvait douter de la position du Conseil. Il est regrettable d'avoir laissé croire que la ratification était possible. » Il n'en souhaite pas moins que le gouvernement sache « concilier une véritable politique de soutien avec le respect des textes constitutionnels ».

« CITOYENS HORS LA LOI »

Convergencia occitana, qui fédère un cinquantaine d'associations engagées dans la promotion de la culture occitane, indique qu'elle va continuer « à se battre pour que la charte soit ratifiée et, surtout, appliquée ». Même son de cloche du côté de la Fédération pour la défense de la langue et de la culture catalane (Federacio), qui, à Perpignan, déplore que « des millions de citoyens français continuent à être placés hors la loi ». L'Académie de la langue basque demande « impérativement » que l'article 2 de la Constitution soit modifié, ajoutant qu'« il n'y a aucune raison qu'une même langue soit reconnue officiellement par un Etat [l'Espagne] et pas par l'autre [la France], surtout quand ce dernier se veut celui de la liberté, de l'égalité, et de la fraternité ».

A Strasbourg, Armand Jung, député (PS) du Bas-Rhin, a qualifié d'« archaïque » la décision du Conseil, « au moment où notre continent s'est doté d'une monnaie unique et où se construit l'Europe ». Estimant que « les langues et cultures régionales sont aussi notre patrimoine commun », M. Jung affirme, sous forme de mise en garde, qu'« il est possible de faire le choix du régionalisme républicain plutôt que de voir renaître ou se développer des nationalismes régionaux ».

De nos correspondants

Jean-Louis Andreani

L'Etat et les administrations en voie d'appauvrissement

Depuis deux décennies, les actifs stagnent, les passifs se creusent

Selon les comptes nationaux, publiés vendredi 18 juin par l'Insee, le patrimoine net des administrations publiques, c'est-à-dire le solde entre les actifs et les pas-

sifs, ne cesse de diminuer. Il ne représentait plus que 7,6 points de PIB à la fin de 1997, contre 53,3 points au début de 1980.

SI l'on s'en tient aux chiffres officiels, la question ne souffre pas de discussion : les finances publiques françaises sont en voie de redressement. Après avoir atteint, en 1997, la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB), limite maximum exigée par le traité de Maastricht, les déficits publics ont baissé à 2,7 % en 1998, et devraient continuer à refluer jusqu'aux alentours de 1 % d'ici à 2002. Quant à l'endettement brut des administrations publiques, il pourrait certes être plus fort que prévu, du fait d'un changement des bases de calcul, et avoisiner 62 % du PIB en 1998, au lieu des 58,5 % envisagés initialement, soit au-dessus de la barre des 60 % fixée par le même traité, mais, pour les prochaines années, une décade est attendue.

A lire les comptes nationaux que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publie, vendredi 18 juin, on mesure, pourtant, que la situation financière réelle des administrations publiques – c'est-à-dire de l'Etat, de la protection sociale et des collectivités locales – est sans doute beaucoup moins faste que ne le suggèrent ces statistiques. Si l'on prend en compte un autre agrégat économique, celui du patrimoine net des administrations, le bilan est en effet ravageur : il fait apparaître que la France ne cesse de s'appauvrir.

Comment l'institut parvient-il à en prendre la mesure ? On sait que la comptabilité de l'Etat ressemble beaucoup plus à une comptabilité d'épicerie qu'au bilan d'une entreprise : elle prend en compte les recettes et les dépenses courantes, mais ne retrace ni les immobilisations ni les provisions. Alors que certains pays avancent dans la voie d'une véritable « comptabilité patrimoniale » de l'Etat – les économistes les plus libéraux se réfèrent souvent à l'exemple de la Nouvelle-Zélande –, la France est très en retard dans ce domaine.

Pourtant, les comptes nationaux donnent un aperçu approximatif de ce que pourrait être un véritable bilan des comptes publics. Le patrimoine net des administrations publiques que l'Insee cherche à chiffrer prend en effet en compte non seulement les passifs financiers, mais aussi les actifs de ces administrations publiques. Aussi bien les actifs financiers que les actifs non financiers, c'est-à-dire les ouvrages d'infrastructure, les logements, les matériels de transport et d'équipement, les stocks. Le domaine public « naturel » (paysage, eaux territoriales, espace aérien, etc.), qui n'a pas été acquis à titre onéreux ou les biens durables militaires (porte-avions) ne sont pas pris en compte dans ces actifs.

DÉPÔT DE BILAN

Or les calculs de l'institut font apparaître que, de 1980 à 1997, les actifs de ces administrations publiques restent quasiment stables, avec une valeur équivalente approximativement à 86 points de PIB (1 point de PIB égale 85 milliards de francs en 1998), dont 50 points de PIB pour les actifs non financiers. Dans le même temps, sous le coup de l'envolée de l'endettement, les passifs financiers n'ont cessé de progresser : inférieurs à 40 points de PIB en 1980, ils atteignent plus de 78 points en 1997. La valeur nette du patrimoine des administrations publiques (actifs-passifs) n'a donc cessé de s'effondrer : représentant 53,3 points de PIB en 1980, elle n'équivaut plus qu'à 7,6 points de PIB fin 1997. Autrement dit, explique l'institut, « la progression de l'endettement n'est pas compensée par une augmentation à due concurrence des actifs financiers et physiques », ce qui signifie qu'elle a servi « à financer des dépenses dites "courantes", par opposition aux dépenses "en capital" ».

Cette indication prouve-t-elle que les administrations publiques

sont mal gérées et pourraient se rapprocher d'une situation de dépôt de bilan, si elles étaient soumises aux lois ordinaires du marché ? L'Insee n'en disconvient pas puisqu'il ajoute qu'« à terme le financement par emprunt des dépenses courantes peut apparaître non "soutenable" si ces dépenses ne génèrent pas de richesse nationale et par là même un surplus de recettes fiscales permettant le remboursement de l'emprunt ».

L'institut décèle, cependant, une faille de ce raisonnement en faisant ce rappel à l'ordre : « En comptabilité nationale, les dépenses d'éducation, de recherche et de santé sont classées en dépenses courantes. Elles sont pourtant à l'origine de rendements sociaux importants, si bien qu'un financement de celles-ci par emprunt peut se justifier. » Preuve, donc, que si la situation financière réelle du pays se dégrade, il y a tout de même quelque malhonnêteté à identifier la comptabilité d'un pays à celle d'une entreprise.

Laurent Mauduit

M. Strauss-Kahn fait la sourde oreille aux demandes des Verts

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances est resté évasif quant à une éventuelle baisse des impôts

LES DÉPUTÉS ne se sont pas déplacés en masse, jeudi 17 juin : pour le débat d'orientation budgétaire, on en comptait huit à droite et une petite vingtaine à gauche. L'exercice a pourtant son importance, le ministre de l'économie et des finances présentant les grandes lignes qui sous-tendent le projet de loi de finances pour l'année suivante et tâtant ainsi le terrain de la majorité et celui de l'opposition.

Dominique Strauss-Kahn a rappelé qu'en 2000 les dépenses seront stables en volume. Le déficit ne devrait pas dépasser 2 % du PIB et, « pour la première fois depuis vingt ans, le ratio "dette sur PIB" reculera », a-t-il précisé. Sur les choix fiscaux à venir, le ministre n'a rien dévoilé. Il a rappelé que le gouvernement est engagé pour près de 20 milliards de francs (3 milliards d'euros) de réductions fiscales (suppression de la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés, réforme de la taxe professionnelle, montée en puissance du crédit d'impôt sur les travaux d'entretien). « Si la situation économique

est budgétaire le permet, il y aura de nouvelles baisses d'impôts pour les ménages », a affirmé M. Strauss-Kahn.

La droite a critiqué la gestion des dépenses. Philippe Auberger (RPR, Yonne) a dénoncé l'« auto-satisfaction béate » de la majorité. Il est vrai que M. Strauss-Kahn dresse un tableau on ne peut plus rose des fruits du travail gouvernemental. En 2002, a-t-il assuré, « nous aurons créé environ un million et demi d'emplois, contre vingt mille emplois pour la législature précédente ».

DÉBAT PEU ANIMÉ

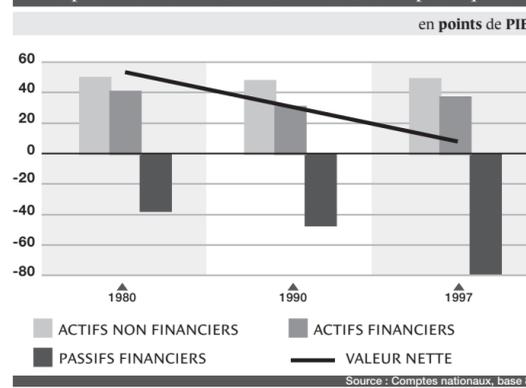
A gauche, Augustin Bonrepaux (PS), président de la commission des finances, a rappelé que la baisse de la TVA sur les travaux dans les logements est prioritaire. Cette mesure coûterait 21 milliards de francs, mais elle a le soutien du PCF, des Verts... et de Lionel Jospin. Seul Bercy s'y montre encore hostile, espérant sans doute que Bruxelles n'entérinera pas la directive qui permettrait à la France de l'adopter. Les Verts ont

réclamé, par la voix d'Yves Cochet (Val-d'Oise), la hausse des minima sociaux, une taxation des entreprises sur la valeur ajoutée plutôt que sur les bénéfices, ainsi qu'un renforcement de l'écotaxe. M. Strauss-Kahn s'est montré plutôt agacé par leur nouvelle assurance. Il a manifesté beaucoup plus de compréhension aux communistes. Christian Cuvilliez (PCF, Seine-Maritime) a demandé, une fois de plus, l'élargissement de l'assiette de la taxe professionnelle aux actifs financiers des entreprises et celle de l'ISF aux biens professionnels et aux œuvres d'art.

M. Strauss-Kahn aurait préféré un débat plus animé. Il s'était préparé à affronter Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF, dont un article paru le matin même dans *Le Parisien* lui a fortement déplu. « Je jouerais volontiers au jeu des sept erreurs avec lui », a-t-il dit. Seulement, voilà, le député des Hautes-Pyrénées comptait parmi les absents.

Virginie Malingre

Le patrimoine net des administrations publiques



M^{me} Aubry propose un accord aux caisses de retraite complémentaire

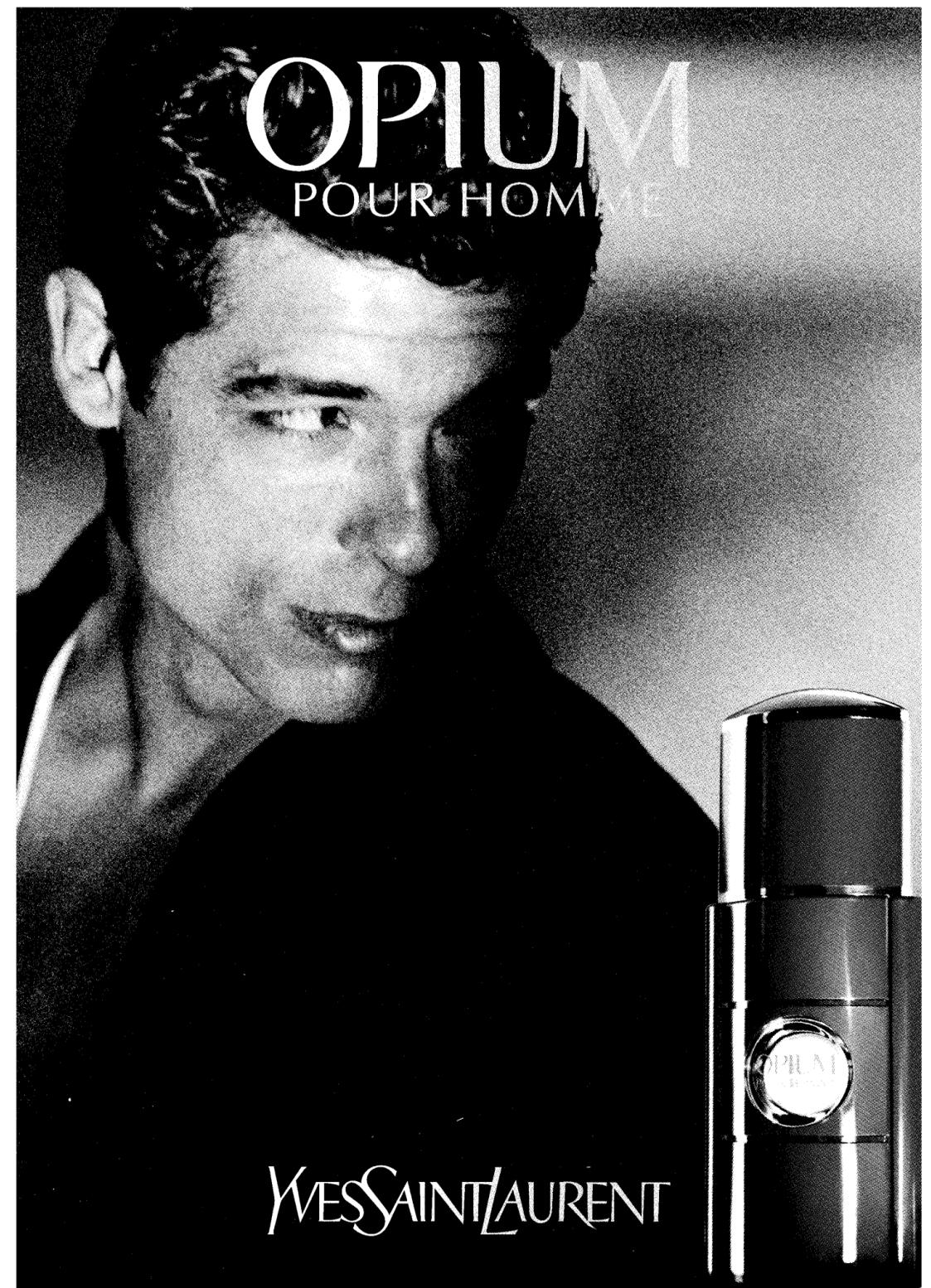
LE GOUVERNEMENT veut « trouver un accord sur le règlement des factures à compter du 1^{er} janvier 1999 », afin d'éviter que plusieurs dizaines de milliers d'anciens préretraités ne subissent une baisse de leurs pensions complémentaires, a annoncé, jeudi 17 juin, le ministre de l'emploi et de la solidarité. En contrepartie, ajoute-t-il, les caisses de l'Arcco (ensemble des salariés) et de l'Agirc (cadres) devront reprendre le paiement de la totalité des retraites. Il estime que cet accord « devrait permettre aux retraités de retrouver rapidement la totalité de leur pension, y compris les points gelés depuis le 1^{er} juillet 1996 ».

En 1984, l'Etat avait promis de leur rembourser chaque année la partie de la pension complémentaire correspondant à la période de préretraites, ce qu'il n'a jamais fait (*Le Monde* du 17 juin). En avril 1996, le patronat et les syndicats, qui gèrent l'Arcco et l'Agirc, ont décidé qu'ils ne feraient plus crédit à l'Etat, et que les caisses n'inscriraient donc plus qu'« en pointil-

lé » les points acquis par les préretraités ne travaillant plus depuis le 1^{er} juillet 1996. Tous leurs points n'étant pas pris en compte pour le calcul de leur pension complémentaire, de vingt mille à trente mille retraités touchent une retraite minorée. Cette minoration va de 50 à 800 francs par mois, estime la CGT.

Reste la dette, qui sera désormais calculée en cotisation non versées depuis 1984 et non plus en remboursement d'allocations. Elle s'élève à 50 milliards de francs (7,6 milliards d'euros) et va faire l'objet de discussions serrées. La ministre de l'emploi, Martine Aubry, a fait savoir qu'elle souhaite une « remise » importante de cette dette. Plusieurs syndicats sont disposés à un compromis, comme la CFE-CGC, qui reproche au Medef – engagé dans un bras de fer avec le gouvernement – de « jouer la politique du pire » en refusant le premier accord obtenu avec les pouvoirs publics.

Jean-Michel Bezat



Des nains de jardin aux canards de l'Elysée, une journée dans la vie de la droite

Jeudi 17 juin, le désordre continuait de régner dans l'opposition

SOUVENEZ-VOUS, c'était il y a dix ans. Une série de petits personnages résolument affreux, sales et méchants, avaient envahi les cours de récréation. À la

RÉCIT

La guerre est déclarée entre le maire de Paris et une candidate qui se découvre

consternation des parents et pour le plus grand plaisir des enfants, ces « crados » et autres « dégueuloses » transgressaient gaillardement tous les interdits, en dérivant des « permis » de s'insulter, de se mettre les doigts dans le nez, de tirer la langue ou les nattes de sa voisine. Ils sont soudainement revenus à la mémoire, jeudi 17 juin.

À l'heure du déjeuner, Jean Tiberi annonce qu'il est candidat à sa succession à la mairie de Paris. Ce guet-apens là a été préparé depuis plusieurs jours. Très entouré par la presse, le maire de Paris arrive en fin de matinée dans le Parc André Citroën, situé dans le 15^e arrondissement de la capitale. On est là, au cœur du fief de son rival déclaré aux élections municipales de 2001, Edouard Balladur, et on visite une réalisation qui relève de la compétence d'une autre rivale potentielle au sein du RPR, Françoise de Panafieu. Le mauvais coup ne réussit pas complètement. Prévenue du piège, M^{me} de Panafieu déplore sans attendre « une candidature déplacée, voire pathétique », avant de s'éclipser : « J'ai une réunion de travail à Bagatelle. Je dois plancher sur l'organisation d'une exposition sur... les nains de jardin », sourit-elle, faussement désolée.

Être traité de « nain de jardin » par son adjointe, met Jean Tiberi dans une colère noire. « Je suis un peu surpris qu'un adjoint que j'ai choisi et qui m'a toujours approuvé depuis quatre ans puisse se permettre un jugement sur ma personne », déclare-t-il, menaçant.

« Si elle persévère, elle devra en tirer les conséquences », ajoute-t-il, en l'occurrence abandonner sa délégation aux... parcs et jardins. La guerre désormais, est déclarée entre le maire de Paris et une candidate qui se découvre à cette occasion.

« Je trouve ces propos dérisoires, ridicules et déplacés », répète le maire, pendant le déjeuner. « Déplacés et pathétiques », martèle-t-il, avant d'affirmer que « Claude-Annick Tissot (une autre de ses adjointes) a des qualités au moins aussi importantes que celles de Françoise de Panafieu ». Seule élue conviée par le maire à partager ce déjeuner avec la presse, M^{me} Tissot, en bon petit soldat, salue l'« attitude politique un peu à la hussarde, chiraquienne » du maire de Paris, rappelant, au passage comment « la présidence du RPR avait été prise par Jacques Chirac, avec un petit groupe dont je faisais partie ».

« JOUER COOL »

Edouard Balladur, cible principale du maire, ne juge pas opportun de commenter. L'ancien premier ministre a donné à ses troupes la consigne d'être présentes, mais de « la jouer cool », d'après Alain Destrem (DL), lui aussi adjoint de M. Tiberi. Sur place, deux de ses proches, Philippe Goujon et René Galy-Dejean, ne pipent mot. « C'est de la provocation. Il n'a pas eu le courage d'annoncer sa candidature devant ses propres troupes », constate simplement M. Destrem.

La « Rue de Lille », à son tour, réagit. Les présidents passent, mais le fax reste. On ne sait pas qui rédige et appuie à cet instant là sur la touche « envoi », mais le communiqué part. La « Rue de Lille » juge que cette annonce de M. Tiberi est un « non-événement qui n'engage que l'intéressé ».

Dans la journée, la « Rue de Lille » se donnera le visage de Dominique Perben, député RPR de Saône-et-Loire, fidèle de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, qui annonce que cette candidature

« évidemment n'engage pas le RPR en tant que mouvement politique ».

Coincidence. Dominique Perben est cité par Renaud Muselier, député RPR exaspéré des Bouches-du-Rhône, parmi les quatre personnalités qui devraient, selon lui, accéder à la direction du RPR. « Nos échecs électoraux nous entraînent dans une situation où nos ténors ne sont plus à même aujourd'hui, d'être présidents de notre Rassemblement, observe le premier adjoint au maire de Marseille. « Il est donc très clair que notre génération, devant la carence de nos aînés pour assumer ces responsabilités, devra se manifester », dit-il.

Pendant ce temps là, à l'Elysée, l'aîné des aînés reçoit Bill Clinton. Petites fleurs, doux alizés et sérénité, nous rapporte l'AFP, en décrivant longuement une « conférence de presse bucolique » réunissant « sur les pelouses ombragées du parc », les deux chefs d'Etat français et américain, sur « fond des jardins, particulièrement fleuris en cette période de l'année ». Respectueux, « les canards qui vivent dans le parc ne sont pas venus troubler cette rencontre (...et ont préféré rester aux abords du grand bassin », apprend-on de même source.

Respectueux aussi, les présidents des groupes parlementaires de l'opposition, qui ont déjeuné en compagnie de Jacques Chirac au Sénat. Des conversations autour de la table sur l'état de l'opposition et les projets pour la reconstruire, on ne saura rien. Contrairement à la veille, où ces impertinents députés avaient tout raconté de leur déjeuner à l'Elysée (Le Monde du 18 juin).

Respectueux toujours, voire compatissant, Raymond Barre a ouvert, jeudi matin, la longue série des conseils à Jacques Chirac. « Les chefs et les sous-chefs de l'opposition ont toujours tendance à se placer sous l'égide du président de la République, a-t-il observé sur Europe 1, avant d'ajouter : « Je souhaite que le président ne soit

pas mêlé, de près ou de loin à toutes ces manipulations politiques, à tous ces aspects marécageux qui ne peuvent qu'affecter sa stature ». En écho, François Bayrou, président de l'UDF, y est allé lui aussi de sa sollicitude : « Je crois que la logique des institutions, ça n'est pas que le président de la République soit entraîné à être le chef de l'opposition, ça n'est pas qu'il s'en occupe, même quand il dit qu'il ne s'en occupe pas », a-t-il déclaré sur LCI.

MISE EN DEMEURE

Décidément très présent tout au long de la journée, Dominique Perben est revenu défendre le chef de l'Etat. « Le président, a-t-il dit sur BFM, sait où il va. Il a montré une grande maîtrise des choses dans la crise du Kosovo. Il préside la République, ce n'est pas à lui de rentrer dans les combinaisons de partis ». Même les Français se sont pressés à son chevet. Interrogés par la Sofres pour le Figaro Magazine (19 juin), ils sont 58 % – et 51 % chez les seuls sympathisants de droite – à souhaiter que M. Chirac « reste à l'écart des débats à l'intérieur de la droite ». 39 % – et 48 % chez les sympathisants de droite – souhaitent, à l'inverse, qu'il « prenne l'initiative d'une recomposition ».

Quant à Charles Pasqua, dans le même Figaro Magazine, il met tout bonnement en demeure le chef de l'Etat : « Jacques Chirac a maintenant le choix. Soit il continue comme avant, comme si rien n'était arrivé, et il peut rester chef de l'opposition jusqu'à la nuit des temps. Soit il veut gagner et il vaudrait mieux changer radicalement de cap », observe-t-il.

Tout cela, a commenté placidement François Bayrou, ce sont « des affrontements de personnes à l'intérieur d'un bocal de confiture ». Il y a dix ans, 59 % des enfants trouvaient les « crados » « vraiment rigolos » et 69 % des adultes les jugeaient « bien inoffensifs ».

Récit du service France

L'OFCE recommande un calendrier contraignant pour les 35 heures

L'OBSERVATOIRE français des conjonctures économiques (OFCE) préconise « une application progressive de la loi » sur les 35 heures mais juge « indispensable » un « échéancier crédible et clair » et des « contraintes » sur les heures supplémentaires. Dans un rapport publié jeudi 17 juin, l'OFCE estime que « la majoration ou la taxation des heures supplémentaires et leur contingent annuel sont un bon moyen de contraindre entreprises et salariés à négocier. Plus le coût et les contraintes seront grands, plus les partenaires auront intérêt à se lancer dans la négociation liant baisse de la durée et flexibilité ». L'OFCE a tenté de chiffrer les effets sur l'emploi : si toutes les entreprises passaient effectivement de 39 à 35 heures, cela favoriserait la création d'environ 640 000 emplois.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le Sénat a interrompu, dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 juin, l'examen du projet de loi sur la présomption d'innocence, qui avait pris du retard. Le gouvernement envisage de demander au président de la République d'en inscrire la suite à l'ordre du jour d'une session extraordinaire (Le Monde du 18 juin). Jeudi, les sénateurs ont notamment adopté, contre l'avis du gouvernement, deux amendements d'Alain Vasselle (RPR, Oise) prévoyant la saisine immédiate du Conseil d'Etat lorsqu'un élu ou un fonctionnaire sont susceptibles d'être mis en cause pénalement.

■ **FRANÇOIS-MITTERRAND** : le conseil d'administration de l'Institut François-Mitterrand a, mercredi 16 juin, élu à l'unanimité au fauteuil de président Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Elysée et député PS des Alpes-de-Haute-Provence. M. Bianco succède à Roland Dumas, qui a démissionné.

■ **COMMERCE EXTERIEUR** : les échanges français ont dégagé un excédent de seulement 8,572 milliards de francs en avril contre 10,756 milliards de francs en mars, selon des données provisoires publiées vendredi 18 juin par les Douanes. Depuis le début de l'année, le solde cumulé s'établit à 35,679 milliards de francs, contre 48,315 milliards de francs durant les quatre premiers mois de 1998.

Deux cantonales partielles

GUYANE

Canton de Maripasoula (premier tour)

I., 2 157 ; V., 1 266 ; A., 41,31 % ; E., 1 228.

Gérard Amayota, s., div. g., 638 (51,95 %) ... RÉÉLU

Jocelyn Agélas, div. d., 590 (48,05 %).

[Le sortant Gérard Amayota (div. g.), soutenu par le Parti socialiste guyanais, est réélu dès le premier tour. Son élection, en mars 1998, avait été annulée par le Conseil d'Etat sur la requête d'un de ses adversaires au second tour, Jocelyn Agélas (div. d.), soutenu par le RPR. La juridiction avait estimé que la diffusion d'une « fausse nouvelle » sur RFO, la veille et le jour du scrutin, « a été de nature à créer une confusion dans l'esprit des électeurs et porter atteinte à la sincérité du scrutin ». Le média public avait, à tort, fait état sur les ondes du désistement d'un des quatre candidats au second tour.

15 mars 1998 : I., 2 078 ; V., 1 987 ; A., 4,38 % ; E., 1 220 ; Gérard Amayota, div., 336 (27,54 %) ; Jocelyn Agélas, div., adj. m., 308 (25,25 %) ; François Dékon, div. d., 257 (21,07 %) ; Touine Bou-ni, RPR, 241 (19,75 %) ; Patrick Coniam, div., 50 (4,10 %) ; Sylviane Fraumar, div. g., 28 (2,30 %).]

GARD

Canton d'Uzès (premier tour)

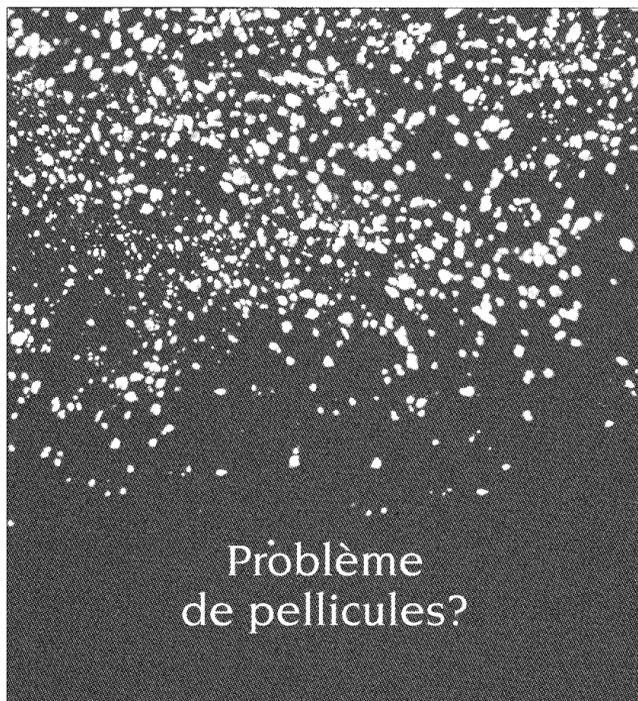
I., 12 861 ; V., 8 046 ; A., 37,44 % ; E., 7 685.

Ball. : Jean-Luc Chapon, s., UDF, 3 275 (42,62 %) ; Alain Taissère, PS, 2 628 (34,20 %).

Elim. : Bernard Rieu, PCF, 659 (8,58 %) ; Nadine Nègre, Verts, 570 (7,42 %) ; François Bonnieux, FN, 375 (4,88 %) ; Marie-Josée Cros, MN, 178 (2,32 %).

[Le sortant Jean-Luc Chapon (UDF) devance Alain Taissère (PS), sur la requête de qui le Conseil d'Etat avait annulé l'élection de mars 1998 – les deux hommes n'étaient séparés que d'une voix. Divisée, l'extrême droite perd plus de six points.

15 mars 1998 : I., 12 657 ; V., 8 166 ; A., 35,48 % ; E., 7 821 ; Jean-Luc Chapon, UDF-rad., m., 2 393 (30,60 %) ; Alain Taissère, PS, 1 889 (24,15 %) ; Marie-Josée Cros, FN, 1 041 (13,31 %) ; Dominique Claret, div. g., 1 037 (13,26 %) ; Dominique Vincent, div. d., 765 (9,78 %) ; Bernard Rieu, PCF, c. n., 696 (8,90 %) ; Marie-Anne Sabatier, écol., 0.]



Problème de pellicules?



SHAMPOOING ANTIPELLICULAIRE & SOIN APAISANT

Élimine les pellicules, apaise les démangeaisons

Neutralia dermo-protecteur des Laboratoires Garnier. Le seul shampoing antipelliculaire & soin apaisant qui élimine durablement les pellicules et calme chaque jour les démangeaisons.

NEUTRALIA : LA SANTÉ DU CUIR CHEVELU.

GARANTI PAR LES LABORATOIRES

GARNIER PARIS

Le Kosovo, terre de massacres

L'exécution du clan des Muqolli

C'EST un petit village d'un millier d'âmes aux portes de la Drenica. Quelques centaines de mètres d'une route de terre et on découvre, en contrebas, les premières maisons de Poklek. Ici, le 17 avril, ce village a été le théâtre d'une tuerie perpétrée par deux membres des forces paramilitaires serbes : cinquante-deux personnes, en majorité des femmes et des enfants âgés de six mois à quatorze ans, ont été abattus au fusil d'assaut. Avant que leurs assassins ne brûlent les cadavres dans la maison du massacre. Cinq personnes ont survécu.

Nous avons retrouvé (*Le Monde* du 12 juin) l'un des rescapés dans le camp macédonien de Nprostina, tout près de la frontière kosovare. Ramaddan Muqolli, cinquante-huit ans, aiguilleur à la gare de Glogovac, avait raconté son histoire. Le 17 avril, soit exactement deux mois jour pour jour après la tragédie, nous nous sommes rendus à Poklek pour vérifier ses dires. Les témoignages recueillis auprès des survivants et de leurs familles correspondent, point par point, au récit de Ramaddan Muqolli.

Son fils, Mehdi, ancien membre de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) – comme plusieurs des maris des femmes martyres de Poklek – est sorti de la clandestinité il y a quelques jours, juste après le retrait des dernières troupes serbes. Il a soigneusement consigné dans un carnet le nom de l'ensemble des victimes. Toutes, à quelques exceptions près, font partie du clan Muqolli, et il a consacré une page par famille. Toutes commencent ainsi : « C'était le 17 avril. Lieu du crime : la maison de Sinan Muqolli. » Suit la liste des tués, nom par nom, avec leur degré de parenté et leur âge. Mehdi a perdu sa femme et ses trois enfants dans le massacre.

Elhema Muqolli a quatorze ans. Elle est l'une des survivantes. C'est

une petite fille blonde au regard noyé qui gratte la terre du pied en regardant dans tous les sens quand elle parle. Elle boite encore et sa cheville gauche, infectée, porte la trace d'un fragment de grenade. Elle débite d'un trait son histoire, d'une voix sans timbre, sans inflexion. Comme si elle avait appris par cœur son texte.

« Ce matin-là, les paramilitaires sont arrivés et nous ont demandé de prendre le chemin de la ville de Glogovac. Quand on est arrivé près de la mosquée, ils nous ont demandé de faire demi-tour. Ils nous ont dit que nous n'avions rien à craindre. Il pleuvait. Nous sommes retournés à la maison. Deux "policiers" sont revenus à 5 heures du soir. Ils sont rentrés dans le jardin et ont demandé à mon oncle, Sinan Muqolli – le propriétaire de la maison – de sortir avec le directeur de l'école, Ymer Elshani. Un peu plus loin, ils les ont tués à la mitrailleuse. L'un des deux hommes a hurlé quelque chose en serbo-croate et a brisé les fenêtres. Puis il a entrouvert la porte et lancé deux grenades. L'une a explosé, l'autre pas. J'ai sauté par la fenêtre et je me suis réfugiée derrière la maison. L'homme s'est mis à tirer dans le salon [où étaient rassemblés cinquante-sept personnes, en majorité des membres du clan Muqolli]. J'entendais tout le monde hurler. Il a changé trois fois ses chargeurs. Je suis resté un quart d'heure et je me suis enfuie. J'ai été ensuite recueillie par des voisins. »

La maison de Sinan Muqolli est située tout au fond d'un vaste jardin, devant une école qui a été entièrement brûlée. Il n'en subsiste qu'un amas de ferrailles tordues et quelques carcasses de pupitres calcinés. Au centre du jardin, un puits. C'est là que les cadavres de M. Muqolli et du directeur de l'école ont été jetés par leurs assassins. Ils y sont encore aujourd'hui, pourrissant dans une eau noire où l'on ne distingue plus rien. Le rez-de-chaussée de la maison est brûlé, mais les murs sont



Plus de 90 fosses communes ont été recensées par l'OTAN au Kosovo, selon un porte-parole du Pentagone, Michael Doubleday. Les enquêteurs du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPI) attendaient mercredi le feu vert de la KFOR pour commencer leurs enquêtes au Kosovo.

encore debout. Après le crime, les deux paramilitaires serbes ont brûlé les cadavres. Mais le lendemain, ils sont revenus et ont remis le feu à la pièce, s'aidant de pneus pour faciliter la combustion.

« Je suis arrivé ici un jour après le crime. J'ai découvert un amas de squelettes partiellement brûlés », raconte Quamil, fils de Sinan Muqolli et ancien guérillero de l'UCK. L'homme s'agenouille et désigne les objets épars qu'il a pu rassembler. Sur le sol de cendre et de poussière du salon, une goupille de grenade non explosée, des bijoux, un pendentif écrit en arabe, une bague, une pince à cheveux. « Voilà la bague que j'avais offerte à ma femme », dit Quamil en prenant un bout de métal gris dans ses doigts. Dans un coin, il y a aussi des fragments d'os et des douilles de balles de kalachnikov. Quamil descend au sous-sol : une flaque rouge coagulée s'étend dans la cave qui dégage une odeur

amère. « Cinquante-deux personnes, ça fait plusieurs centaines de litres de sang », explique-t-il d'une voix neutre. Il montre le plafond : « Le sang a coulé à travers et s'est répandu dans l'égoût, dehors. » Il montre le jardin : « Il y avait du sang jusque là-bas. »

Les fils du clan Muqolli sont revenus après le départ des Serbes. Ils ont ramassé les débris des membres de leur famille. Ils ont mis les os dans un sac qu'ils ont enterré secrètement à l'autre bout du village, au bas d'un champ, dans l'épaisseur d'un taillis. Ils ont refusé de montrer cet ossuaire aux journalistes. Mais ils l'ont fait voir au lieutenant de l'armée britannique, arrivé sur les lieux jeudi 17 juin pour rassembler les premiers éléments de l'enquête. « J'ai vu assez d'os, a dit le lieutenant, pour prouver que ce massacre a bien eu lieu. »

Bruno Philip



STANON R. WINTER / AFP



RUSSELL BOYCE / REUTERS

L'avancée des soldats de la KFOR révèle chaque jour de nouvelles exactions serbes au Kosovo. Plus d'une centaine de fosses communes seraient recensées, et la dernière estimation du Foreign Office chiffre à « au moins dix mille » les victimes de massacres

Ci-dessus à gauche, le charnier découvert, lundi 14 juin, par les soldats américains, dans le village déserté de Kacanik, dans le sud du Kosovo.

Ci-dessus à droite, une chambre de torture aménagée dans les sous-sols du quartier général de la police serbe à Pristina. Les militaires britanniques y ont découvert, jeudi 17 juin, des stocks d'explosifs et des instruments de torture (poing américain, tronçonneuse, batte de baseball), ainsi que de la drogue et des revues pornographiques.

Ci-contre, images de victimes kosovares trouvées dans une chambre de torture aménagée par la police serbe dans une école de Pristina.



TIM OCKENDEEN / AFP

Au moins dix mille martyrs

UNE chambre de torture et ses « outils » d'un autre âge découverts dans les sous-sols du quartier général de la police serbe à Pristina, corps calcinés d'enfants trouvés à Pec, dépouilles jetées pêle-mêle dans des puits de villages de la vallée de la Drenica, près de deux cents cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants en décomposition dans les champs des environs de Prizren, massacrés alors qu'ils fuyaient en direction de l'Albanie, charniers partout : au fur et à mesure de l'avancée des soldats de la force de paix au Kosovo (KFOR), le macabre décompte des exactions serbes dans la province s'alourdit.

Selon une estimation du Foreign Office, rendue publique jeudi 17 juin, « dix mille personnes au moins ont été massacrées » au Kosovo. Pendant le conflit, des officiels américains avaient avancé le chiffre de 100 000 victimes, disparus compris. « S'il est difficile de chiffrer, une chose est sûre : c'est encore pire que ce que nous avions imaginé », a affirmé David Gowan, enquêteur britannique du Tribunal pénal international (TPI), mercredi 16 juin. Selon un porte-parole du Pentagone, plus de quatre-vingt-dix sites de fosses communes avaient été recensés par l'OTAN au Kosovo avant l'arrivée des soldats de la KFOR, samedi 12 juin. Depuis lors, il ne se passe pas un jour sans qu'un nouveau charnier soit découvert. Le contingent français qui vient, jeudi 17 juin, de prendre le contrôle de Mitrovica s'est vu indiquer « un charnier d'ampleur ». L'avant-veille, trois fosses communes avaient été découvertes par le contingent italien à Korenica non loin de la frontière albanaise.

Les survivants du massacre de Korenica racontent que les forces serbes, furieuses de la perte de sept des leurs, tombés dans une embuscade tendue par l'Armée de libération du Kosovo (UCK), s'installèrent dans le village le 27 avril. Le lendemain, « de 7 heures à midi, ils tuèrent tout ce qui leur tomba sous la main », selon un habitant, Leke Nikmengaj. Après avoir incendié les maisons, les bourreaux chargèrent des Tsiganes, moyennant rétribution, de creuser des tombes dans les deux cimetières (musulman et chrétien). Les familles des victimes auraient ensuite, toujours selon les survivants, rémunéré les Tsiganes afin que ceux-ci leur indiquent les tombes de leurs proches. A Rezalla (nord du Kosovo), quatre-vingts hommes ont été exécutés le 5 avril. Des Albanais survivants auraient été contraints de les inhumer. Des témoins affirment qu'il y a deux semaines, les corps ont été exhumés, puis chargés sur un camion. A Kacanik, le contingent britannique a trouvé, le 15 juin, des tombes individuelles fraîchement creusées pour quatre-vingt-un corps exhumés d'une fosse commune.

Les Serbes ont donc mis à profit les derniers jours de négociations en vue de l'accord de Kumanovo, le 9 juin, pour tenter de maquiller leurs crimes. Ils auraient, selon des témoignages de réfugiés, incinéré plusieurs centaines de corps dans la région des mines de Trepca, au nord de la province, une zone qu'ils espéraient voir supervisée par le contingent russe. Surtout, juste après la signature de l'accord, voire quelques heures avant l'arrivée des troupes de la KFOR sur place, ils ont continué à se livrer à des massacres de civils. A Vlastica, (40 kilomètres de Pristina), outre quatre puits contenant les cadavres de personnes massacrées au mois d'avril, cinq fosses communes, récemment creusées, ont été découvertes. Selon les villageois, une centaine d'Albanophones ont été exécutés par les forces serbes, vendredi 11, soit la veille de l'entrée des troupes de la KFOR au Kosovo. « Ils ont tué tout ce qui bougeait, les femmes, les enfants, les vieillards, les personnes handicapées dans leurs maisons, même les chiens et les chats », a expliqué un survivant, Zeqir Rexhep.

Marie Jégo

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Intégrisme jacobin

EN jugeant contraire à la Constitution la Charte européenne des langues régionales signée le 7 mai par la France, le Conseil constitutionnel a choisi de se raidir dans un jacobinisme intransigent qui apparaît à la fois comme un archaïsme insensible au mouvement de l'Histoire et comme une caricature de l'« exception française » au sein de l'Europe.

Certes, on peut comprendre que les gardiens de la Constitution se montrent soucieux de lutter contre des dérives communautaristes qui seraient contraires à l'histoire de la République française et risqueraient de porter atteinte à la cohésion de la nation. On peut également partager leur méfiance à l'égard de tentations nationalistes dont on a vu, ces dernières années, les effets meurtriers dans d'autres parties de l'Europe. Mais il n'était nullement question de cela dans la charte qu'ils viennent de récuser.

Non seulement le gouvernement avait pris soin de préciser que ce texte ne visait pas à reconnaître ou à protéger des minorités ni à conférer des droits collectifs à des groupes linguistiques, mais il avait assorti ses engagements de réserves explicites, promettant, par exemple, la publication des documents officiels dans les langues régionales, « dans la mesure où cela est raisonnablement possible », ou encore l'enseignement (facultatif) de ces langues en maternelle et dans le primaire aux élèves « dont le nombre est jugé suffisant ». On voit mal comment ces modestes dispositions pouvaient mettre en danger la République.

Le Conseil constitutionnel aurait pu se contenter de noter, comme l'avait fait le Conseil d'Etat, que la charte se heurte à la disposition, introduite en 1992 seulement dans la Constitution, selon laquelle le français est la langue de la République. Mais il va bien au-delà, en se fondant sur les principes de l'indivisibilité de la République, de l'égalité devant la loi et de l'unicité du peuple français, dont il donne une interprétation très étroite. Il contredit même sa décision de 1991 lorsque, refusant la notion de « peuple corse », il avait affirmé, dans le même temps, que l'enseignement de la langue et de la culture corses « n'est pas contraire au principe d'égalité des lors qu'il ne revêt pas un caractère obligatoire » et qu'il ne saurait donc être regardé « comme portant atteinte à aucun principe de valeur constitutionnelle ».

Même s'il ne paraît pas de nature à enrayer leur déclin, l'actuel regain d'intérêt pour les langues régionales, réaction tardive à la volonté des révolutionnaires d'« anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française », selon le titre du rapport de l'abbé Grégoire devant la Convention en 1794, et aux efforts des « hussards noirs » de la République aux siècles suivants, n'est pas nécessairement le signe d'une nostalgie ou d'un passéisme dont il faudrait sourire. Il est souvent aussi la marque d'une ouverture et d'un dynamisme qui n'excluent pas l'attention portée aux grandes langues de communication et qui rendent donc incongru l'intégrisme jacobin dont le Conseil constitutionnel vient de donner l'exemple.

La Colombie à la recherche de la paix civile

EN DIX ANS la Colombie s'est offert le malheur d'avoir sur son propre territoire près d'un million de déplacés, soit autant que les Albanais chassés du Kosovo. Ces victimes sont des civils, des cultivateurs et des villageois, qui ont fui les zones où les guérillas d'extrême gauche affrontent les paramilitaires d'extrême droite. Soupçonnés par les uns de collaborer avec les autres, leur vie est devenue impossible et leur existence dit tout de l'absurdité colombienne. Au rythme d'une mort violente ou d'un homicide toutes les quinze minutes, environ 35 000 des 38 millions de Colombiens périssent chaque année, victimes de la violence.

Depuis près de quarante ans, la Colombie vit dans un état de quasi-guerre civile. Les guérillas d'extrême gauche y sont puissantes et riches ; elles tirent leurs revenus de la production et du trafic de drogue, des enlèvements avec demande de rançon et du racket des entreprises. Nés de l'absence de l'Etat, les groupes paramilitaires n'ont cessé de se développer dans le pays, au cours de la dernière décennie. Ainsi, chaque journée colombienne s'étire en une désespérante litanie de batailles, de massacres et d'enlèvements par l'un ou l'autre des groupes armés.

Elu il y a un an, avec l'engagement de faire enfin la paix, le président Andrés Pastrana vient de briser l'unité de la classe politique et de la société civile qui existaient sous son investiture pour sortir le pays de sa dérive meurtrière. Ses incohérences, sa mauvaise gestion et son attitude rigide dans la conduite du processus de paix l'ont conduit à essuyer, lundi 7 juin, un grave revers politique.

Le Congrès colombien a, en effet, refusé de lui accorder des pouvoirs étendus pour négocier la paix avec les mouvements armés. Ce qui n'aurait pu être qu'une simple péripétie risquée de se transformer en une grave crise politique si M. Pastrana persiste à exiger du pouvoir de gouverner sans avoir à rendre des comptes. Sa menace de recourir à l'arme du référendum n'a pas impressionné ses opposants, tant son impopularité est désormais à la mesure de l'espoir que son élection à la magistrature suprême avait fait naître. Les propos du ministre de l'intérieur, Nestor Martínez, accusant les responsables du Parti libéral de mettre en péril l'unité de la nation et la politique de paix du président résonnent comme de simples rododontades. Ces reproches ne sont en effet pas recevables tant ceux-ci, tel Horacio

Serpa, ont fait preuve d'un sens aigu des responsabilités.

Si Andrés Pastrana, avec beaucoup d'audace et d'imagination, a ouvert, dès son élection, des discussions avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, environ 12 000 hommes), il ne maîtrise plus, aujourd'hui, la situation. Depuis sa rencontre historique avec le chef des FARC, Manuel Marulanda, et surtout le lancement en grande pompe des discussions de paix le 7 janvier, le président colombien n'a pas cessé de céder sans obtenir la moindre contrepartie.

INTENSIFICATION DES COMBATS

Beaucoup reprochent au chef de l'Etat d'avoir accordé un territoire – 42 000 km², dans le sud-ouest du pays – aux FARC sans aucune garantie. Cette zone d'une dimension équivalente à celle de la Suisse, à deux fois le Salvador ou encore à quatre fois le Kosovo, inclut cinq municipalités. Les 200 000 habitants de cette région se sentent complètement abandonnés par l'Etat. Ils y vivent sous le contrôle absolu des FARC, qui rendent la justice, perçoivent les impôts, organisent les activités culturelles, le travail obligatoire et la participation militante aux activités publiques dont ils décident du bien-fondé.

M. Pastrana est accusé d'avoir ainsi ouvert la voie aux autres groupes armés décidés à obtenir des concessions substantielles. Ainsi, les guérillistes de l'Armée de libération nationale (ELN, guérilliste, environ 5 000 hommes) demandent depuis plusieurs mois « la création d'une zone démilitarisée » sous leur contrôle. Ils n'ont pas obtenu satisfaction et ont multiplié les coups de force ces derniers mois.

Les paramilitaires regroupés au sein des Auto-défenses unies de Colombie (AUC, environ 5 000 hommes), dirigées par Carlos Castano, ne cessent pas, eux aussi, d'accroître leur pression. Leurs combats avec les mouvements de guérilla se sont intensifiés et la carte des tueries dans le pays ne doit rien au hasard ; elle renseigne sur les luttes d'influence entre les différents groupes armés. Les récents affrontements, près du Panama et du Venezuela par exemple, laissent redouter une aggravation de la situation.

Les paramilitaires veulent être considérés comme des acteurs à part entière du conflit ; ils exigent une reconnaissance politique au même titre que les FARC. Le gouvernement s'y refuse, car les FARC ont assuré que, dans une telle hypothèse, elles rompraient immédiatement les négociations avec le gouvernement. Comme la guérilla, les paramilitaires disposent d'appuis populaires importants, ils contrôlent des régions entières et leurs hommes sont parfaitement motivés.

Enfin, l'équipe en charge des négociations est jugée sévèrement par de nombreux spécialistes du dossier. Ils critiquent en particulier l'impréparation du négociateur du gouvernement, Victor Ricardo, qualifié d'« impulsif et de peu diplomate », voire de caractériel. Il est tenu par beaucoup pour le principal responsable de la démission, le 26 mai, du ministre de la défense Rodrigo Lloreda, en désaccord, ainsi que les chefs militaires, sur la reconduction de la délimitation de la zone, sous le contrôle des FARC.

Les méthodes de Victor Ricardo, marquées par des coups d'éclat et des gaffes, n'ont pas été de nature à créer le consensus indispensable à une solution pacifique du conflit. Pour de nombreux observateurs, le succès de la politique de paix du président Pastrana passe, au minimum, par la nomination d'un autre responsable et par un large appui de la population.

Alain Abellard

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczy, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelwicz (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Avenue du Général-Leclerc

L'INAUGURATION de l'avenue du Général-Leclerc était fixée à 15 h 30. Dès la fin de la matinée une foule de badauds se pressait place du 25-Août. Au centre du carrefour, entourant un mât gigantesque où travaille un ouvrier juché sur une échelle de pompier, une sorte de tour porte à son sommet une cocarde : « Avenue du Général-Leclerc ». Sur les quatre faces, sur des couronnes de laurier nouées de tricolore, brillent en lettres d'or les noms des victoires du libérateur de Paris : Koufra, Fezzan, Alençon, Strasbourg...

Tandis que retentissent haut-parleurs et fanfare, la place du 25-Août se remplit lentement. Sur l'herbe rare des anciennes fortifications, les premiers arrivés s'installent, coiffés de chapeaux en papier. Partout, sous le soleil, brillent les casques du service d'ordre. Dans Montrouge, des barricades

et des cordons de police s'installent à tous les carrefours.

Dans le ciel, un avion d'observation tourne en rond. A 15 h 10, escorté des fanions et des étendards des sections d'anciens de la 2^e DB, M. Pierre de Gaulle, président du conseil municipal, salué d'applaudissements et d'une fanfare endiablée, s'avance sur la tribune, en complet bleu foncé et cravate rouge. Il est bientôt suivi de M^{me} Leclerc de Hauteclouque.

Le président du conseil municipal prendra le premier la parole pour demander qu'animés par la foi qui transportait un Leclerc les Français s'appliquent – parce qu'ils en sont capables – à maintenir la France dans la voie ascendante que lui est celle de son destin puisqu'elle y est toujours passée.

(19-20 juin 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

JAMAIS ils n'avaient dialogué. Parce qu'ils voyaient les photos sous des angles opposés. Pourtant, des photographes de presse, des juges et une victime d'attentat ont échangé leurs points de vue et essayé de se comprendre. C'était le 15 juin, lors du colloque « Droit à l'image, droit à l'information », organisé par *Télérama*, au Forum des images à Paris. D'un côté, des photographes, agences d'images, journaux ont rappelé que le droit à l'information est « de plus en plus bafoué » par des juges lorsque ceux-ci octroient des indemnités à des plaignants anonymes qui se reconnaissent dans un journal mais qui seraient le plus souvent motivés par « l'appât du gain » ; de l'autre, des juges aux pouvoirs décisifs en l'absence d'une loi spécifique ont invoqué les principes du respect de la vie privée et de la « dignité » de la personne, son droit à l'image, dès que « le visage est identifiable ».

La décision Erignac, souvent au cœur du colloque, cristallise l'incompréhension : la Cour d'appel de Paris, le 24 février 1998, a condamné un journal pour une photo représentant le préfet de Corse gisant dans son sang lors de son assassinat à Ajaccio, au motif que la publication « constitue une profonde atteinte aux sentiments d'affliction » de sa famille.

A l'indignation des photographes, Marie-Thérèse Feydeau, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, a opposé une jurisprudence qui va dans le sens d'une « protection renforcée de la personne » depuis la décision Ra-

chel, du 16 juin 1858, condamnant la publication d'une photo de la comédienne sur son lit de mort. La magistrate a néanmoins rappelé quelques décisions au bénéfice des photographes. La « Marianne » de mai 68, juchée sur les épaules d'un ami, a formé un recours trente ans après la prise de vue : elle a été déboutée. La juge pouvait conclure : « Nous ne pensons pas mettre en péril le droit à l'information. »

On craignait un dialogue de sourds. Le débat fera date. François Hers, artiste et responsable culturel de la Fondation de France, a bien défini le contexte : « Les difficultés des photographes traduisent la fin de l'image naïve. » Serge Challon, qui dirige l'agence Editing, se demande ce que signifie une société « qui peut montrer les révoltes étudiantes de la place Tiananmen, alors que leur publication peut entraîner des arrestations, et qui refuse de montrer une personne qui se balade dans Paris. »

La variété des points de vue, la densité des témoignages, la multiplication des cas abordés, projection d'images à l'appui – l'agence Gamma a dû verser 350 000 francs d'indemnités à Eric Cantona pour publication sans autorisation d'un portrait pourtant posé –, ont donné son sel au colloque. Il est néanmoins dommage que les acteurs de la photo n'aient guère manifesté de doutes, ni reconnu les abus de la profession, préférant transformer les juges en citadelles assiégées. « Vous [les photographes] attendez de nous une impossible assurance tous risques », leur a répondu

M^{me} Feydeau, qui a, par ailleurs, semblé émue par des cas soulevés.

Françoise Rudetzki, présidente de SOS-Attentats, est venue rappeler que la publication d'une photo représentant une victime « engendre une souffrance et rend la personne une deuxième fois victime ». Elle a rappelé la douleur de cette femme, dénudée après l'attentat du RER Saint-Michel, en 1995, « qui suppliait, en vain, les photographes de ne pas la mitrailler », et celle d'une victime de l'attentat rue de Rennes, qui, treize ans après, a revu l'image de son corps sur un brancard : « Chaque fois, elle replonge dans sa douleur. »

« REFUSER SON HISTOIRE »

Après ce témoignage, comment convaincre ? Le photographe Patrick Bard a évoqué une photo célèbre : « La petite Vietnamiennne napoléonienne était également nue. Comment contester une photo qui a bouleversé l'opinion ? » « Nous vivons dans un pays qui refuse de se voir en face, a-t-il poursuivi. Ne pas montrer Erignac, c'est refuser son histoire. C'est comme cela que les morts sans visage de la guerre du Golfe deviennent des dommages collatéraux. »

La surprise est surtout venue de Xavier Raguin, vice-président du tribunal de grande instance de Nanterre. Pour la première fois, un juge a fait un pas vers les photographes concernant des images d'actualité. Ce juge rigoureux, surnommé « le bourreau des paparazzi », est connu pour avoir lourdement condamné Voici pour atteinte

à la vie privée des stars. Claude Erignac ? « C'est un symbole de l'Etat que l'on abat, qui dépasse les droits de la personne », a déclaré M. Raguin. Sous-entendu, la photo n'aurait pas dû être condamnée. Il a aussi égratigné deux dispositions du projet de loi Guigou, actuellement en discussion au Sénat : l'interdiction de publier des images d'un crime ou d'un délit qui « portent atteinte à la dignité de la victime » ou des images d'une personne « menottée ou entravée ». Le magistrat voit, dans ce projet, « trois dangers » pour la presse : « Le recours à des images virtuelles, manipulées » pour illustrer une actualité ; le risque « d'abandon pédagogique » de la photo ; celui de « voir s'effacer le nécessaire travail de mémoire » du photographe. M. Raguin, qui souhaite que les recours en justice ne puissent s'effectuer que dans les trois mois suivant la publication d'une image, contre trente ans actuellement, a enfin ébauché le concept de photos d'actualité « pertinentes et adéquates » afin que le droit à l'information trouve sa place « nécessaire » face au droit individuel.

Xavier Raguin est-il un juge isolé dans ses convictions ? Il a en tout cas ouvert une brèche, qui rejoint les positions d'Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme. Ce dernier a rappelé, en conclusion des débats, qu'une photo est légitime, même si elle est violente et insupportable, quand elle enrichit la démocratie.

Michel Guerrin



Droit à l'image, droit à l'information

Questions sur une paix

par François Heisbourg

A l'instar de la guerre qui l'a précédé, l'arrêt des hostilités au Kosovo appelle un certain nombre d'interrogations. Loin d'être de nature purement académiques, les réponses qui leur seront données auront une incidence directe tant sur d'éventuels conflits futurs que sur l'évolution de la sécurité dans les Balkans, et en Europe plus généralement.

Tout d'abord, pourquoi Milosevic a-t-il fini par accepter un règlement plutôt moins prometteur que les accords de Rambouillet ? La réponse simple qu'apportent les partisans de la guerre aérienne pure est visiblement insuffisante. Le dictateur serbe n'a donné aucun signe de fléchissement pendant toute la période où les bombardements aériens figuraient seuls au tableau. A l'inverse, il a accepté les principes du G 8 comme solution non négociable seulement après que des faits nouveaux et importants se furent produits en rapide succession. D'abord, la désertion des réservistes serbes à l'issue de leur période de rappel obligatoire, encouragés par les manifestations de leurs proches, à partir du 18 mai.

Ensuite, la décision de l'OTAN, le 25 mai, de mettre en place cinquante mille soldats en Macédoine : cette initiative rendait possible une opération terrestre avant l'automne. Si Milosevic n'avait pas

lâché du lest à l'occasion de la réunion des chefs d'Etat du G 8, le 18 juin, l'OTAN aurait difficilement échappé à une relance de la discussion sur une telle opération. L'histoire des opérations aériennes depuis les premiers bombardements d'envergure montre que ceux-ci n'ont de chances d'atteindre leur objectif stratégique qu'à partir du moment où l'adversaire peut craindre une capacité crédible d'invasion terrestre.

Par ailleurs, l'inculpation de Milosevic, le 26 mai, par le Tribunal pénal international a certainement pesé, ne serait-ce qu'en fermant aux alliés la voie d'un compromis négocié. Le dictateur serbe ne pouvait pas l'ignorer.

Enfin, le lâchage de la Serbie par la Russie, lors de la réunion de Petersberg, le 2 juin, aussitôt suivie par la visite de MM. Tchernomyrdine et Ahtisaari à Belgrade, a consacré l'isolement total du dictateur. Viktor Tchernomyrdine fut certes largement désavoué par la suite ; mais, entre-temps, la Serbie avait accepté sans conditions la note apportée par les deux émissaires. Si la guerre aérienne contribua à l'aboutissement, rien ne permet de lui attribuer la primauté, ni a fortiori l'exclusivité, dans l'obtention du résultat.

La deuxième série de questions a trait aux raisons et aux responsabilités qui ont empêché une issue plus rapide et moins meurtrière

d'une guerre pendant laquelle un million de personnes ont été chassées hors de leur pays. A l'exception du gouvernement britannique, les pays de l'Alliance atlantique ont eu le plus grand mal à penser la guerre. S'il était moralement et politiquement justifié de souligner que le peuple serbe n'était pas notre ennemi et que nous nous refusions à le frapper délibérément, il était plus qu'étrange de prétendre que des frappes aériennes ne constituent pas des actes de guerre ni même des bombardements.

A l'exception du gouvernement britannique, les pays de l'Alliance atlantique ont eu le plus grand mal à penser la guerre

Il est difficile de conduire de la manière la plus efficace une guerre que l'on se refuse de nommer. L'OTAN s'est révélée être tout le contraire de la machine de guerre qu'elle avait été supposée être pendant toute la guerre froide. Ni

les fonctions de conseil de guerre ni le rôle de grand état-major exécutés par le cours changeant des événements ne furent remplis de manière satisfaisante. La très lente montée en cadence des opérations aériennes comme la mise en place très tardive des moyens terrestres en témoignent. La crise sur le gâteau fut la chevauchée du contingent russe de la SFOR tirant sa révérence pour entrer dans Pristina et s'installer sur sa base aérienne, position clé du Kosovo.

Enfin, et sans minimiser en rien notre propre responsabilité dans les décisions prises, il convient de noter ce qui relève de la responsabilité américaine. L'accent mis sur la guerre « zéro pertes », avec son cortège de dommages collatéraux et de relative inefficacité contre les cibles proprement militaires ; le refus obstiné de toute montée en puissance en Macédoine ; l'incompétence extrême qu'a constituée, entre autres, le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade ; le déploiement en Albanie d'hélicoptères Apache en dehors de tout concept d'emploi raisonnable ; enfin, le report du 11 au 12 juin de l'entrée des forces de l'OTAN au Kosovo sous prétexte que les marines n'étaient pas prêts, permettant ainsi aux Russes d'arriver les premiers.

Tout cela est certes à mettre spécifiquement au débit de nos amis américains. N'en tirons cependant

aucune satisfaction. D'une part, les Etats-Unis pourraient être tentés de faire de l'OTAN un bouc émissaire pour faire oublier leurs propres insuffisances, notamment pour le cas où l'étendue des massacres découverts par nos forces au Kosovo relancerait le débat sur les responsabilités. En Somalie, en 1993, c'est l'ONU qui fut rendue seule responsable par Washington de fautes de commandement et d'exécution exclusivement américaines.

Les Européens, y compris les Français, doivent partir du principe que l'OTAN est une organisation multilatérale apportant certaines garanties par rapport à l'unilatéralisme croissant des Etats-Unis. D'autre part, et surtout, les erreurs américaines ne sauraient faire oublier l'immense décalage qui existe entre les moyens américains et les moyens européens dans la conduite des guerres de l'après-guerre froide. Renseignement stratégique, commandement et contrôle, projection des forces, armes de précision tirées à distance, ont été très majoritairement américains pendant la guerre du Kosovo - dans un conflit d'ampleur limitée au cœur d'une Europe dont les intérêts étaient mis en cause plus directement que ceux des Etats-Unis.

Aussi la dernière catégorie de questions est-elle la plus lourde de

conséquences à terme. Les Européens traduiront-ils en termes concrets l'excellente déclaration du sommet de Cologne visant à accroître leurs capacités de défense en les adaptant aux besoins de la projection de forces ? La méthode des critères de convergence pourrait utilement être appliquée en la matière. Au-delà de la reconstruction du Kosovo, l'Europe saura-t-elle mettre en place les moyens financiers et politiques nécessaires pour européeniser les Balkans ? Une fois n'est pas coutume, on n'hésitera pas ici à citer le précédent du plan Marshall. En effet, les nouvelles démocraties qui existent dans la plupart des Etats de la région sont en mesure d'être associées à leurs donateurs à travers des institutions communes comme celles qu'établissent Américains et Européens dans le cadre du plan Marshall. S'il est possible que les Européens n'aient pas, ou plus, la capacité d'influer fortement sur le devenir d'une Russie plus volatile que jamais, l'Europe dispose de moyens financiers et politiques pour faire face aux défis des Balkans, qui font partie intégrante de l'espace européen. C'est là un des grands enjeux de l'après-guerre du Kosovo.

François Heisbourg est président du Centre de politique de sécurité de Genève.

Comment payer la reconstruction ?

par Christian Schmidt

Le caractère singulier de la guerre du Kosovo commence seulement à révéler sa clé. Deux guerres, asymétriques, ont été livrées simultanément sur un petit territoire. D'un côté, une armada de forces aériennes engagées par l'OTAN sous l'impulsion des Etats-Unis a mis en œuvre les ressources les plus perfectionnées des technologies avancées. Leurs bombardements de l'espace serbe, qui se sont intensifiés pendant ces trois mois, n'ont rencontré que peu de résistance de la part de l'ennemi. Visant initialement ce que l'on aurait autrefois appelé le « complexe militaro-industriel », ils ont progressivement atteint le cœur de toute l'économie yougoslave.

D'un autre côté, les troupes au sol, fortes de quelque cinquante mille hommes camouflés et bien entraînés, doublées d'une police paramilitaire, ont poursuivi de manière systématique une guerre de terrain sans se heurter à de sérieux obstacles, perpétrant massacres et exactions en tout genre. La première guerre était généralement médiatisée, on pouvait la suivre quotidiennement en images. La seconde, toujours cachée, n'était connue du public que par les très nombreux récits de ses rescapés. A l'exception de destructions bien circonscrites et de quelques bavures malheureuses, l'intersection entre ces deux guerres est demeurée extrêmement ténue.

Ce constat éclaire d'un jour précis la situation actuelle. Quoi de plus évident : passé un certain seuil de destructions économiques de la République fédérale yougoslave, Milosevic a été contraint d'abandonner sa guerre. La déconnexion entre les deux théâtres d'opérations explique aussi que près d'un million de Kosovars d'origine albanaise ont pu, dans le même temps, être chassés de leur pays d'origine, sans compter les morts et les disparus.

Il n'y a pas lieu de s'étonner des réactions affichées aujourd'hui de part et d'autre. La victoire attendue des troupes de l'OTAN n'implique pas la défaite des militaires serbes. Les bombardements aériens ont certes préparé l'entrée des blindés de la KFOR au Kosovo, mais les généraux serbes n'ont pas capitulé et ils gardent quelques raisons de penser qu'ils n'ont pas perdu leur guerre. Il n'est pas jusqu'à certaines gesticulations diplomatiques qui ne prennent un sens, une fois réinterprétées dans ce contexte. C'est ainsi que, solidarité slave aidant, les Russes cherchent au-

jourd'hui encore à exploiter cette ambiguïté à leur profit. Preuve que, dans ce jeu inédit, la carte russe ne se trouve peut-être pas là où on l'attendait.

Et maintenant ? Si cette guerre fut sans précédent, la paix qui se dessine ne l'est pas moins. Pour ne considérer qu'une de ses dimensions, on cherche aujourd'hui des économistes de la paix. Ils ne sont pas légion. Le fameux « théorème de la baignoire » énoncé par Kenneth Boulding après la seconde guerre mondiale (*Economie de Paix*, 1945) reste toujours valable. Il démontre que le débit de la reconstruction doit nécessairement être plus puissant que l'écoulement de la vidange exercé par les multiples effets d'évictions.

Reste que les conditions de mise en application de ce principe macroéconomique simple ont bien changé. Elles présentent en la circonstance trois nouveautés majeures. Les Etats-Unis se refusent aujourd'hui à supporter les coûts économiques des deux guerres confondues et de leurs effets collatéraux. Or le prix de la paix a toutes les chances d'être, en définitive, beaucoup plus élevé que ne le fut celui des frappes aériennes. L'Europe n'est pas encore, et ne sera peut-être jamais, une fédération. D'après discussions entre pays européens sur la répartition du fardeau vont s'engager avec d'autant moins de points de référence que cette charge économique sort aujourd'hui de l'épure de l'OTAN.

Enfin, et peut-être surtout, au moment où chacun s'efforce de réduire chez lui ses déficits publics, l'heure n'est plus aux grands travaux sur financement budgétaire. L'évocation d'un plan Marshall est, pour toutes ces raisons, inadaptée. Il s'agit d'un nouveau défi lancé d'abord aux entreprises européennes sans le filet de marchés organisés et solvables. Puisse l'imagination financière, qui s'est illustrée jusqu'à présent dans de tout autres domaines, apporter ici sa contribution.

L'organisation économique de la paix constitue d'ores et déjà un test en grandeur réelle qui départagera les approches proposées par MM. Blair et Schröder, d'un côté, et la vision de notre premier ministre, de l'autre, sur la nouvelle démocratie sociale européenne.

Christian Schmidt est professeur à l'université Paris-Dauphine et directeur du Laboratoire d'économie et de sociologie des organisations de défense (Lesod).



Un septennat pour rien

Suite de la première page

Son pari, semblerait-il, qu'affronta François Mitterrand en d'autres temps, transformant la ruine de son camp en succès, à faire émirat d'un candidat échoué un candidat élu loin d'être électoral, tant la situation sortait étonnamment différente de celle de 1995 qui constituait des stratégies de l'après-guerre tout destructeur pour les institutions de la V^e République pour l'opposition.

Il ne restera rien de Jacques Chirac. Ne se sera rien passé de la nature. Mais rien n'aurait été attribué, sinon à la fin de 1997, le reste, y compris le domaine partagé de la reconstruction. Dans ce scénario, le général de Gaulle, Chirac a chassé le président Lebrun. Et des institutions ont été irrémédiablement créées, dont l'électionisme, dont l'électionisme de grands électeurs.

Après le cataclysme septennat de François Mitterrand, marqué par le foisonnement des affaires, l'enfermement de la déflation et le chômage, le partage de l'URSS et de la dis-

Un septennat pour rien

Suite de la première page

Son pari, semblable à celui qu'affronta François Mitterrand en d'autres temps, consiste à transformer la ruine politique de son camp en succès électoral personnel, à faire émerger d'un président déchu un candidat neuf. Ce pari est loin d'être gagné au plan électoral, tant la position de président sortant est radicalement différente de celle du challenger de 1995 qui constitue la référence des stratèges de l'Elysée. Il est surtout destructeur pour les institutions de la V^e République comme pour l'opposition.

Il ne restera rien du septennat de Jacques Chirac. Non parce qu'il ne se sera rien passé sous sa mandature. Mais rien ne pourra lui être attribué, sinon la dissolution de 1997, le reste, y compris le passage à l'euro, relevant au mieux du domaine partagé avec le gouvernement. Dans ce qui fut l'Elysée du général de Gaulle, Jacques Chirac a chaussé les patins du président Lebrun. Et cette corruption des institutions est d'autant plus irrémédiable qu'elle est le fait d'un homme se réclamant du gaul-lisme, dont l'élection avait fait naître de grands espoirs.

Après le catastrophique second septennat de François Mitterrand, marqué par le foisonnement des affaires, l'enfermement dans la déflation et le chômage de masse, le ratage de l'effondrement de l'URSS et de la double réunifica-

tion de l'Europe et de l'Allemagne, l'ambition portait sur rien de moins que la refondation de la V^e République. Jacques Chirac avait été investi pour libéraliser les institutions, réorienter l'économie vers la croissance et l'emploi, renouer le lien social menacé par la montée des haines, réaliser l'*aggiornamento* de la politique extérieure et de sécurité, contrebalancer l'Union économique et monétaire par une Union politique.

En lieu et place, la litanie des affaires de la Mairie de Paris a bloqué la modernisation de la vie publique, allant jusqu'à justifier un soutien public apporté à Roland Dumas et Jean Tiberi ; le choc fiscal de 1995 portant sur 2 % du PIB a différé la reprise économique de deux ans ; les zones de non-droit et la déstructuration du tissu social ont proliféré ; la politique de défense se réclame simultanément de l'indépendance nationale, de l'intégration européenne et de l'atlantisme pour ne répondre finalement qu'au zéro concept ; enfin, la marginalisation de la France au sein de l'Union ne cesse de s'accroître face à une Allemagne décidée à assumer l'intégralité de son *leadership* diplomatique, politique et économique et à l'affirmation d'un axe germano-britannique dans des domaines aussi variés que l'adaptation des entreprises au grand marché et à l'euro, la Bourse, les négociations commerciales.

Pis, Jacques Chirac a repris intégralement à son compte la face la plus détestable de la pratique mitterrandienne : éviction de la responsabilité liée à l'exercice du pouvoir au profit de sa jouis-

sance ; conception clanique de la politique doublée d'une aversion profonde pour le talent et l'indépendance – dont Philippe Séguin fut la victime étrangement consentante – ; goût de l'opacité, mépris pour la loi et les idées.

L'histoire s'accélérant, Jacques Chirac a contracté les deux septennats de François Mitterrand en quatre ans. La V^e République était un régime hybride ; elle est désor-

Jacques Chirac a repris intégralement à son compte la face la plus détestable de la pratique mitterrandienne : éviction de la responsabilité liée à l'exercice du pouvoir au profit de sa jouissance ; conception clanique de la politique ; goût de l'opacité ; mépris pour la loi et les idées

mais un monstre, avec une séparation des pouvoirs fonctionnant entre les deux têtes de l'exécutif et une opposition réduite aux différentes composantes de la majorité plurielle. La France n'est plus ni présidée ni gouvernée ; elle n'a plus ni chef ni Etat, chaque corporation, fonctionnaires et retraités en tête, s'efforçant de confisquer à son profit la partie la plus importante possible de la rente publique.

La cohabitation vivote au rythme des compromis quotidiens sur

les nominations aux emplois publics et du principe du plus petit réformateur commun. La nécessité de faire exister une présidence virtuelle conduit à s'installer dans le mensonge, y compris sur les sujets les plus graves : ainsi, contre l'évidence du retrait en bon ordre des troupes serbes et du retournement provoqué par l'intervention des troupes russes, l'issue ambiguë du conflit du Kosovo est-elle

la réforme détruira *in fine* des activités et de l'emploi, mais chacun, entreprises et salariés unis dans un même élan, préfère empocher son gain immédiat sous la forme de subventions publiques et d'augmentations salariales fictives, déconnectées de toute création de richesses.

Deux jugements sont possibles. Le premier consiste à se réjouir de l'émancipation de la société civile : après le détour européen, qui a permis de réaliser un certain nombre de changements que tous savaient nécessaires mais que nul n'avait le courage d'assumer, la dissolution de l'Etat par la cohabitation et la vacance du pouvoir à sa tête permettrait aux Français d'entreprendre une cure de désintoxication de leur foi atavique dans la puissance publique. Le second consiste à souligner les risques qui pèsent sur un pays qui s'apprête à entrer dans le prochain siècle avec un *leadership* politique défaillant, des institutions épuisées et une démocratie exsangue.

Pour le gouvernement, l'absence d'opposition ne présente pas que des avantages : faute d'une critique externe, il doit trouver en son sein la force de résister à la déraison et aux surenchères, ce qui fut le cas pour le plafonnement des allocations familiales mais qui a échoué pour les 35 heures. Tout repose donc sur le sang-froid de Lionel Jospin, face à la montée prévisible des tensions à l'approche du terme de la cohabitation. Il lui faut parallèlement oser accomplir à visage découvert l'adaptation idéologique du socialisme en le réconciliant avec la liberté et le marché. A défaut, son habileté dans sa confrontation

Le champ, l'usine et le panier de la ménagère

par Dominique Chardon

AVEC une rapidité stupéfiante, la France et l'Europe sont passées de la disette des temps de guerre à l'abondance. Les peuples de l'Union européenne mangent aujourd'hui largement à leur faim. Le panier de la ménagère est abondamment garni en produits de qualité. Le coût de l'alimentation n'a cessé de décroître depuis les années 50. Progression de l'offre, lutte gouvernementale contre l'inflation, exigences du consommateur, montée en puissance de la grande distribution : tout a concouru à faire baisser le prix des matières premières agricoles et des produits de grande consommation.

L'agriculteur a été pendant des siècles le maillon central de la chaîne alimentaire. Cette chaîne est désormais infiniment plus complexe. En amont : fabrication des engrais, des produits phytosanitaires et des aliments du bétail. En aval : transformation par les industries agroalimentaires et distribution à grande échelle. Pourtant, dans l'imaginaire collectif, c'est encore et toujours l'agriculteur qui demeure le producteur, l'homme (ou la femme) de l'art, celui de qui procède notre alimentation. C'est avec lui qu'instinctivement le consommateur signe un contrat de confiance. C'est de lui qu'il attend des garanties quant à la sécurité et à la qualité des aliments qu'il achète. C'est vers lui qu'il se tourne à l'heure des dérapages.

Or force est de constater que l'agriculteur moderne ne peut plus garantir à lui seul la sécurité alimentaire, pas plus que la qualité d'ailleurs. Il ne saurait donc, seul, en assumer toute la responsabilité. L'origine des dernières crises alimentaires – prion de la vache rendue « folle » ou dioxine du poulet en Belgique – est à rechercher aussi bien à la ville qu'à la campagne. La responsabilité collective est devenue tout autant agro-industrielle que strictement agricole. La chaîne alimentaire tout entière, y compris ses instances de contrôle, doit tenir compte de ces nouveaux risques, liés à l'évolution de notre société et de son appareil productif. Elle doit aussi s'organiser face aux peurs collectives qui les accompagnent, des peurs aux conséquences d'une ampleur souvent sans commune mesure avec le risque objectif encouru.

Le risque zéro n'existe pas – il est bon de le rappeler. Mais, si petit soit-il, le moindre risque paraît encore inacceptable au consommateur, et on peut le comprendre devant certains scandales. Prenons-en acte. Organisons-nous en consé-

avec Jacques Chirac et dans la gestion de sa majorité relative ne pourront déboucher sur un projet présidentiel cohérent.

Pour l'opposition, l'alternative est claire : soit poursuivre sa désintégration dans l'orbite du chef de l'Etat ; soit se reconstruire en se libérant de la tutelle présidentielle qui la neutralise en la soumettant au jeu pervers de la cohabitation, et en repartant des fondements de sa mission.

Premier principe : l'opposition est un service public, dès lors qu'elle est financée par l'impôt des citoyens, quelles que soient leurs opinions ; chaque Français est donc en droit d'attendre un service minimum. Deuxième principe : ce service minimum s'articule autour de trois fonctions, critique raisonnée du gouvernement, élaboration d'un programme de gouvernement alternatif, émergence d'équipes nouvelles. Troisième principe : l'opposition ne retrouvera sa crédibilité que lorsqu'elle aura fait l'effort d'analyser et d'expliquer le désastre sans précédent depuis 1958 des années 1995 à 1997. Quatrième principe : la bonne démarche consiste à travailler avant que de multiplier dans le désordre les initiatives et les déclarations.

Du moins, dans cette œuvre de longue haleine, l'opposition dispose-t-elle d'un mode d'emploi et d'un motif d'optimisme, avec la méthode empruntée par Lionel Jospin pour faire émerger un parti et une majorité régénérés des cendres fumantes du mitterrandisme et des plaies du congrès de Rennes.

Nicolas Baverez

quence pour lui apporter toutes les garanties et informations qu'il est en droit d'attendre. Mettons en œuvre les pratiques raisonnées, certifiées par des processus contrôlés, et la traçabilité sans rupture d'un bout à l'autre de la chaîne qu'exige le consommateur des années 2000.

Artisan du vivant, chef d'entreprise responsable, l'agriculteur sait produire sain et bon. Installé dans le temps long, il peut s'armer d'une certitude : les crises qui secouent actuellement la chaîne alimentaire contribuent à redonner du sens à son métier. Elles lui offrent la possibilité de partager son éthique du vivant avec les autres acteurs des filières agroalimentaires et avec le consommateur. Encore faut-il, pour cela, ne pas le cantonner à un rôle d'exécutant, de pourvoyeur de matières premières. Et accorder de la valeur à son travail, tout comme à celui de chacun de ses partenaires : le fournisseur en amont, l'industriel de la première ou de la deuxième transformation, ou le distributeur.

La qualité, la sécurité, l'éthique alimentaires ont un coût. Il y a une sorte d'hypocrisie à le taire au consommateur. A lui faire croire que le libre jeu de la concurrence lui profitera toujours. C'est oublier un peu vite que, pour être socialement efficace, la concurrence doit être loyale. Qu'elle doit s'exercer dans la transparence, sous les feux de l'information la plus large. Les produits européens sont soumis à des normes chaque jour plus exigeantes. Ils n'en affrontent pas moins la concurrence de produits en provenance de pays moins-dissants sur les plans sanitaire et social. La France et l'Europe devront-elles de ce fait renoncer à leur modèle alimentaire, fondé sur la diversité et la qualité ? S'aligner sur des pays qui, moins soucieux du principe de prudence observé en Europe, voient dans les organismes génétiquement modifiés (OGM) une source de profit à court terme et tiennent les hormones pour un recours ordinaire dans l'élevage ?

Tout comme l'agriculteur, le consommateur européen rejette cette idée. Pour que l'avenir lui donne raison, à lui aussi d'assumer ses responsabilités au sein de la chaîne alimentaire. En n'oubliant pas qu'acheter peut aussi être un acte citoyen.

***Dominique Chardon** est secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et président de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires (Sopexa).*

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999

RAID BOURSIER Personne n'avait jusqu'alors osé s'attaquer à la vénérable maison Lazard. Vincent Bolloré visent de le faire. ● PLUS PROCHE du profil du raider à l'améri-

caine que du patron à la française, l'homme d'affaires breton s'est fait une spécialité de la chasse aux héritages des groupes familiaux. ● IL VIENT de prendre, à la surprise géné-

rale, 11,5 % du capital et 8,07 % des droits de vote de la société Rue impériale de Lyon. ● SOUS CE NOM se cache la holding de tête du groupe financier Lazard qui mêle banque

d'affaires à Paris, Londres et New York et participations industrielles. ● UNE MAISON prestigieuse et puissante mais vieillissante qui peine à se restructurer. ● M. BOLLORÉ espère

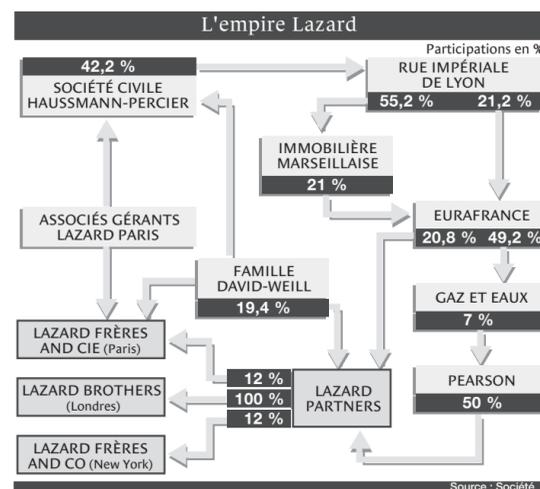
bien en profiter et s'intéresse, entre autres, aux participations de 4,8 % dans Generali, 3,3 % dans Danone, 10,1 % dans Sidel (embouteillage plastique) et 0,8 % dans Saint-Gobain.

Vincent Bolloré fait irruption dans l'empire Lazard

Après avoir mis la main sur Rivaud et échoué dans la prise de contrôle de Pathé puis de Bouygues, ramassant tout de même au passage 1,3 milliard de francs de plus-values, l'homme d'affaires breton a trouvé une nouvelle proie

PERSONNE n'avait jusqu'alors osé s'attaquer à la maison Lazard. Vincent Bolloré, ne s'embarassant jamais des convenances, l'a fait. Jeudi 17 juin, le groupe Bolloré a annoncé qu'il avait acquis, par l'intermédiaire de la Financière du Loch, son bras financier, 11,5 % du capital et 8,07 % des droits de vote de la société Rue impériale de Lyon. Sous ce nom très balzacien, se cache rien de moins que la holding de tête de l'empire Lazard.

Depuis sa sortie du capital de Bouygues puis son aller-retour chez Pathé, Vincent Bolloré cherchait une nouvelle proie. Il fut tenté un moment par Eurotunnel. L'opération lui a, semble-t-il, paru trop compliquée et il a renoncé. Il a préféré se rabattre, comme à son habitude, sur un groupe familial vieillissant. Se sachant épié par la Bourse, il a commencé à « ramasser » en toute discrétion des actions de la Rue impériale, il y a une quinzaine de jours. La semaine dernière, il s'est porté acquéreur de la participation de 5,25 % mise en vente par le britannique Friends Ivory & Sine. L'investisse-



ment lui aurait coûté 770 millions de francs. Une somme qui écorne à peine son « trésor de guerre » de plus de 4,5 milliards, accumulé lors

des la vente des actifs de Rivaud et de ses raids boursiers sur Bouygues et Pathé.

« L'opération n'est pas inamicale.

C'est un placement long terme dans une holding de qualité qui détient des actifs à fort potentiel de valorisation », explique un porte-parole du groupe Bolloré. « Vincent Bolloré est un ami. Il a saisi l'occasion d'un désinvestissement de fonds anglo-saxons pour entrer dans le groupe », dit, de son côté, un représentant de la banque Lazard. Mais c'est seulement après avoir acquis les titres que Vincent Bolloré a prévenu Michel David-Weill, le patron de Lazard.

Son arrivée à l'improviste chez Lazard a créé la surprise à l'extérieur comme à l'intérieur de l'institution bancaire. Depuis vingt ans, la banque d'affaires soutient et accompagne le groupe Bolloré. Antoine Berheim, associé-commanditaire de la banque, est le conseiller le plus proche de Vincent Bolloré et à ce titre, vice-président du conseil d'administration du groupe. A l'écart depuis son éviction brutale du groupe italien d'assurances, Generali, M. Berheim a-t-il soufflé à M. Bolloré d'entrer chez Lazard pour l'aider à se venger ? En tout cas, il ne

fait aucun doute qu'il a été, très tôt, mis dans la confiance de l'opération. Interrogé par *Le Monde*, M. Berheim n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Détenir 11,5 % de la Rue Impériale de Lyon ne donne pourtant pas les clés de Lazard à M. Bolloré. La holding de tête du groupe bancaire est contrôlée à 42,2 % du capital et 59,17 % des droits de vote par M. David-Weill et les associés-gérants du groupe financier. De plus, peu d'actions Rue Impériale de Lyon circulent sur le marché. M. Bolloré semble ne pas s'en inquiéter.

DES ACTIFS CONSIDÉRABLES

Son intérêt, pour l'instant, semble motivé par autre chose : Rue impériale est également l'actionnaire majoritaire de deux holdings, Eurafiance et Gaz et Eau. L'un comme l'autre détiennent des actifs considérables, comme 4,8 % de Generali, 3,3 % de Danone, 10,1 % de Sidel (embouteillage plastique) et 0,8 % de Saint-Gobain. Ces sociétés holdings souffrent d'importantes décotes

par rapport à la valeur de leurs actifs : 30 % pour Eurafiance, 41 % pour Gaz et Eau. « La Bourse va se rendre compte de la qualité des actifs détenus par les holdings de Lazard et de leur importante sous-valorisation. D'une façon ou d'une autre, le groupe va être obligé de réduire ces décotes, qui auraient dû être supprimées depuis longtemps. Notre participation s'en trouvera mécaniquement valorisée », explique un proche de M. Bolloré.

Le patron breton semble aussi ne pas exclure l'idée de participer à la recomposition du groupe Lazard. Son arrivée intervient au moment où l'institution bancaire, en pleine réorganisation, est fragilisée. Si la banque a retrouvé la première place, perdue à un moment, de conseil dans les grandes opérations de fusions-acquisitions, elle a du mal à définir sa stratégie. Les contours du futur ensemble donnent lieu à de sérieuses empoignades entre New York, Londres et Paris, les trois piliers du groupe bancaire. M. David-Weill, patron incontesté, vieillit. Le tour de table du groupe n'est pas arrêté. Des rumeurs persistantes indiquent que le groupe Pearson (propriétaire notamment des quotidiens *Financial Times* et *Les Echos*), qui détient 50 % de Lazard Partners pourrait se désengager à l'occasion de la refonte des structures du groupe (voir ci-dessous).

Vincent Bolloré peut-il espérer participer à cette recomposition ? Vu de Londres ou de New York, où se joue une grande partie de l'avenir de Lazard, l'incursion du dirigeant français risque de paraître assez dérisoire. M. Bolloré affirme vouloir rester un actionnaire passif et faire confiance aux dirigeants de Lazard. Il a tout de même acquis une position non négligeable qui lui permet de profiter des changements à venir.

Précipitant les événements et mettant le doigt sur les fragilités du groupe dans lequel il entre, Vincent Bolloré ne sait pas quelle sera l'issue de son incursion. Sa tactique, comme à son habitude, risque d'évoluer au gré des circonstances. Pour l'instant, il envisage d'investir jusqu'à 1 milliard de francs dans la holding de tête de Lazard et d'en prendre environ 15 % « si le cours demeure raisonnable ».

Marc Roche

Martine Orange

La City doute de la stratégie suivie par la banque d'affaires

LONDRES

de notre correspondant à la City

« Antoine Bernheim a voulu se venger de Generali » : cette réaction à chaud d'un analyste londonien, qui affirme n'avoir jamais entendu parler de Bolloré tout comme de la holding Rue impériale de Lyon, souligne combien l'image de succès de Lazard s'est effritée depuis l'annonce, le 9 juin, du regroupement des trois maisons de Paris, Londres et New York. La City, que l'on disait sûre de la stratégie suivie par Michel David-Weill, doute aujourd'hui.

Les milieux financiers butent sur une question essentielle, celle du contrôle de la future holding commune. Selon le dernier numéro du *London Financial News* citant des sources dignes de foi, une première tentative de regroupement aurait échoué à l'automne en raison de désaccords entre Lazard Frères à New York et les deux maisons européennes, non pas sur la répartition des profits entre associés, comme certains l'avaient laissé entendre, mais à propos de la direction de la nouvelle entité. Compromis entre New York, le pôle de loin le plus rentable de l'empire Lazard, et l'axe Londres-Paris, le comité exécutif formé de trois Européens et de trois Américains plus M. David-Weill risque d'être paralysé par ce clivage géographique.

Tous les regards sont aujourd'hui tournés

vers Gerardo Braggiotti, l'un des sept associés-gérants de Paris, directeur général de New York et de Londres. Cet Italien à la personnalité chaleureuse, venu de Mediobanca, basé à Milan, a la responsabilité du conseil en fusion-acquisition européen (hors France et Grande-Bretagne). Il apparaît aujourd'hui comme le nouveau poulain de David-Weill. M. Braggiotti, dont le père était le président de la Banca commerciale italiana (BCI), aurait dû devenir directeur général de Mediobanca avant d'être évincé par Cuccia et d'être recruté par Antoine Bernheim chez Lazard.

IMAGE NÉGATIVE

Etre italien est un atout quand il s'agit de négocier entre trois maisons à forte culture nationale. Sa tâche : bâtir Lazard hors de sa base de départ US-UK-France, en Europe continentale, particulièrement en Italie, en Espagne, en Allemagne et en Scandinavie. A ses yeux, le lien « américain » de Lazard impressionne les clients européens, en particulier dans les secteurs de pointe (haute technologie, médias...), qui, en général, ont tendance à préférer les filiales d'« investment banks » américaines. Sa carte de visite comporte des numéros de téléphone dans quatre pays.

Cette irruption fait suite à l'éclipse de Steven Rattner et des refus de grosses poin-

tures new-yorkaises contactées par David Weill pour prendre les commandes de la nouvelle entité (John Thornton, de Goldman Sachs, Bruce Wasserstein et Robert Greenhill ont tour à tour décliné l'offre). M. Braggiotti est très proche de David Verey, le patron de la branche anglaise, autre poulain de M. David-Weill.

« Si Lazard est la mafia de la haute banque d'affaires, David Weill est le parrain à la Brando » : comme l'indique ce jugement peu flatteur du *Sunday Business*, hebdomadaire des affaires britannique, l'image de M. David-Weill est aujourd'hui plutôt négative dans la City et l'attaque de Vincent Bolloré est perçue comme un défi à son autorité. *Mezza voce*, la succession de M. David-Weill, 66 ans, est au cœur du débat, malgré les dénégations de l'intéressé dans l'interview qu'il a donnée à « *Business Week* » datée du 20 juin. « Michel David-Weill est une force qui fait tenir l'ensemble du groupe, mais il ne sera pas toujours là », a confié à la presse un associé londonien de Lazard.

L'autre élément d'incertitude est l'attitude du conglomérat Pearson, qui détient 50 % de Lazard Brothers et 11 % des maisons de Paris et de New York. Pearson, qui doit encore donner son accord officiel à la restructuration, et qui regimbe, dit-on, à voir diluer sa participation, pourrait profiter de l'opération pour

vendre. Mais au nom du gouvernement d'entreprise à l'anglo-saxonne, Pearson insisterait au préalable pour que M. David-Weill accepte de séparer les fonctions de président et de celles de directeur général qu'il cumule aujourd'hui, et simplifie les structures opaques et les participations complexes de Lazard. Selon les experts, Pearson ne peut que voir d'un œil favorable ce mini-raid de Bolloré contre une entité amie, mais jugée arrogante et distante, et dont certains actifs ne se reflètent pas dans la cote de leurs actions.

Outre son statut de *primus inter pares* et le prestige de son nom, Michel David-Weill garde toutefois des atouts aux yeux de la City : son savoir-faire et son carnet d'adresses politique et financier à Paris comme à New York et son attachement au maintien du partenariat. Son hostilité à une entrée en Bourse à la Goldman Sachs s'est trouvée justifiée par une étude de McKinsey publiée dans la dernière édition de *Strategic Finance* selon laquelle, lors de la prochaine décennie, les banques d'affaires les mieux placées seront celles qui auront adopté des structures de partenariat, seule manière de motiver des banquiers hautement rémunérés et de s'assurer de leur loyauté. Mais Lazard a aussi besoin d'autre chose que de cette vieille recette.

Alan Greenspan se dit favorable à une hausse « préventive » des taux américains

LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale américaine (FED), Alan Greenspan, a mis prématurément fin au suspense lié à la prochaine réunion de la banque centrale, qui se tiendra à la fin du mois. S'exprimant, jeudi 17 juin, devant la commission économique du Congrès, il a affirmé que la FED devrait resserrer légèrement sa politique monétaire « préventivement pour éviter que les déséquilibres actuels ne menacent à terme la stabilité économique ». « Quand on peut agir de façon préventive, a-t-il ajouté, on devrait le faire, car un resserrement préventif modeste de la politique monétaire peut éviter des mesures plus drastiques plus tard, qui pourraient déstabiliser l'économie. »

De façon surprenante, les marchés financiers ont accueilli favorablement les propos du patron de la FED. Wall Street a terminé la séance en hausse de 0,53 %, tandis que les rendements des emprunts d'Etat se sont fortement détendus (5,95 %). Dans le sillage des marchés américains, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a établi un nouveau record, jeudi, à 4 508,77 points.

L'incertitude était réapparue, la veille, avec l'annonce d'une stabilité des prix à la consommation en mai aux Etats-Unis. Ce chiffre, contredisant le très mauvais indice d'avril (+ 0,7 %), avait conduit de nombreux analystes à modifier leurs prévisions et à prédire un statu quo de la Fed. « Un

relèvement des taux est difficile à justifier quand on regarde les derniers chiffres », estimait ainsi, mercredi, Bruce Steinberg, économiste de la banque américaine Merrill Lynch (*Le Monde* du 18 juin).

RÉACTIONS PARADOXALES

Mais le message délivré jeudi par M. Greenspan ne laisse guère de place au doute. La FED devrait relever son principal taux directeur, celui des fonds fédéraux, actuellement fixé à 4,75 %, lors de son conseil des 29 et 30 juin. Tout en notant que « les tensions inflationnistes restent actuellement bien contenues », le président de la Fed estime que « les gains extraordinaires de productivité ne sont pas

suffisants pour absorber les tensions engendrées par l'étréitesse du marché du travail ». Et, si la main-d'œuvre continue à se raréfier, il y aura « des augmentations significatives de salaires qui dépasseront les gains de productivité ».

On aurait pu penser que l'annonce d'une hausse prochaine des taux aux Etats-Unis allait provoquer des réactions très négatives sur les marchés. C'est le contraire qui s'est produit. Pour expliquer ce paradoxe, les experts mettent en avant le fait que les déclarations de M. Greenspan ont levé les incertitudes monétaires qui pesaient sur les places financières. Les investisseurs ont apprécié cette clarification. Ils soulignent surtout que le président de

la FED, en faisant allusion à un relèvement « modeste » des taux – sans doute 0,25 point – semble écarter le scénario d'un resserrement monétaire durable et de grande ampleur aux Etats-Unis, une perspective qui angoissait les opérateurs.

En dehors de la vigueur de l'économie américaine et des tensions sur le marché du travail, d'autres raisons, non invoquées officiellement, expliquent la volonté de M. Greenspan de donner un tour de vis monétaire. La première est que les craintes de déstabilisation du système financier mondial apparues à l'automne 1998 et qui avaient poussé la FED à abaisser à trois reprises ses taux directeurs sont

aujourd'hui dissipées. Le dispositif d'urgence mis alors en place par la banque centrale américaine n'a plus de raison d'être.

De surcroît, comme le soulignent les économistes du CCF, les économies des pays asiatiques se portent mieux, ce qui les rend moins « vulnérables » à un relèvement des taux de la FED. Enfin, M. Greenspan, selon qui il est « difficile d'évaluer si une bulle spéculative s'est développée ou non » à Wall Street, a sans doute le secret espoir qu'un resserrement de la politique monétaire américaine, si minime soit-il, conduira les opérateurs boursiers à se montrer moins « exubérants ».

Pierre-Antoine Delhommais

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Les archives en ligne : plus de 550 000 articles publiés dans *Le Monde* depuis 1987.

Boeing joue la carte des télécommunications

Aux côtés de l'aéronautique, le groupe américain compte sur le spatial pour alimenter sa croissance

LE CONSTRUCTEUR aéronautique Boeing est attiré par les sirènes des télécommunications et du multimédia. Face aux perspectives de ralentissement du cycle de l'aviation civile, le géant de Seattle entend tirer parti de sa branche « espace » et communi-



SALON DU BOURGET

« communications », renforcée ces dernières années par le rachat de Rockwell et de McDonnell Douglas. Boeing estime que le marché des lanceurs, missiles et satellites, va tripler en dix ans pour atteindre plus de 120 milliards de dollars (116,14 milliards d'euros) par an en 2008. De quoi mobiliser les énergies de Boeing, qui emploie 40 000 personnes dans ce domaine et qui a développé, ou reçu en héritage, quelques-uns des plus beaux fleurons de l'industrie spatiale américaine : les fusées Delta, la navette, le système de navigation international GPS, le radar Awacs, la maîtrise d'œuvre de la station spatiale internationale et du système de défense anti-aérienne américain (programme dit de la guerre des étoiles) ou encore le système de localisation des soldats isolés, utilisé dans les Balkans.

« Nous avons même racheté la quasi-totalité des constructeurs qui avaient participé à l'élaboration de la fusée lunaire Apollo XI », se réjouit Jim Albaugh, président de la branche espace et communications. Le groupe a choisi de porter ses efforts sur les services de télécommunications et multimédia par satellite, principaux vecteurs de la croissance anticipée par Boeing. Sans vouloir concurrencer des pro-

jets comme Iridium, Globalstar et ICO dans les télécommunications par satellite, ou Teledesic et Skybridge dans l'Internet à haut débit, Boeing vise la clientèle d'hommes d'affaires globe-trotters et les militaires qui veulent pouvoir communiquer et échanger des informations de partout où ils se trouvent, en particulier depuis les avions. Kenneth Madlin, vice-président chargé des systèmes d'information et de télécommunications, affirme ne viser, pour l'instant, que 3 % à 5 % du marché mondial des télécommunications par satellite, à l'attention des internautes qui ne veulent pas se contenter d'une liaison Internet rapide depuis leur domicile. Au total, un marché d'une centaine de millions de dollars, selon Boeing.

CHANGER D'IMAGE

L'avionneur a pris également un ticket d'entrée de 50 millions de dollars dans Teledesic, un projet lancé par Bill Gates, le PDG de Microsoft, et l'investisseur Craig McCaw, l'un des pionniers de la téléphonie mobile. Boeing espère être choisi par Teledesic pour la maîtrise d'œuvre industrielle du projet, et notamment la construction des 150 satellites prévus.

On prête aussi à l'américain le projet de rentrer dans le futur programme de téléphonie par satellite Ellipso, toujours à la recherche d'investisseurs. Boeing espère que cette stratégie lui permettra de troquer, en Bourse, son image de constructeur d'avions marqué par le caractère cyclique de son marché pour celle, plus valorisante, d'un groupe de hautes technologies.

Christophe Jakubyszyn

« Si l'industrie des lanceurs devait être autosuffisante, il faudrait multiplier le prix des lanceurs par quatre. » L'homme est discret. Il n'hésite pas à dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas. Sans la puissance publique, sans les besoins des militaires, il n'y aurait pas de lanceurs commerciaux, donc chacun se plaît à dire que les prix doivent être le résultat des règles du marché.

Un autre, qui s'émerveille avec raison des succès des fusées de la famille Ariane, numéro un mondial sur le marché civil des lanceurs, n'hésite pas non plus à souligner que, « sans un engagement ferme de la puissance publique », ce genre d'activité n'existerait pas. Une preuve, les Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont déjà consenti 3,8 milliards d'euros pour développer d'Ariane-1 à Ariane-4 et 6,2 milliards d'euros pour Ariane-5.

Outre-Atlantique, même si l'exemple choisi n'est pas le meilleur, on estime que le coût d'une mission assuré par les navettes américaines frise les 500 millions de dollars (478 millions d'euros). Celui d'un Titan-4, le lanceur fétiche des forces armées américaines, est tel qu'on voit mal comment il pourrait être vendu sans un certain dumping dès lors que l'on disposerait de lourdes charges civiles pour prendre place à bord.

Personne n'est dupe de ces subventions étatiques réelles ou déguisées, mais chacun soupçonne l'autre de ne pas respecter les « rules of the road ». Alors on s'apostrophe, on discute et on trouve des compromis tout en préparant la stratégie qui pourrait bien faire trébucher l'autre. Tout cela

Le retour redouté des Etats-Unis sur le marché des lanceurs

Le développement de fusées simplifiées et donc plus économiques oblige Arianespace à réagir

La concurrence est vive sur le marché des lanceurs, organisé peu ou prou autour de la « famille » européenne Ariane. Japon, Chine et Rus-

sie deviennent des acteurs à ne pas négliger. Et les Etats-Unis tentent de revenir en force sur un secteur qu'ils dominaient. En jeu : une baisse

des coûts, élément clef d'une activité très onéreuse. Cette tendance alerte les Européens, qui s'inquiètent de leurs possibilités à s'adapter.

donne au marché des lanceurs une vigueur et une réactivité appréciées des opérateurs de satellites. D'autant plus appréciée que la concurrence s'organise autour d'Ariane et de son promoteur Arianespace.

Jamais en effet celle-ci ne s'est présentée de façon aussi vive. La Chine frappe à la porte avec ses lanceurs Longue Marche. Le Japon développe une version plus économique de sa fusée H-2. Les Russes vendent des lanceurs bon marché aux Européens (Soyouz-Ikar et Soyouz-Fregat) via la société franco-russe Starsem, qui a récemment mis en orbite une grande partie des satellites de la constellation Globalstar. Ils vendent aussi des Proton aux Américains de Lockheed-Martin et des Zénith Boeing-McDonnell Douglas. Mieux, ils développent une version modernisée du Proton et préparent une nouvelle famille de lanceurs (Angara) produite par Krounitchev à partir d'éléments des fusées Zénith et Energia.

Face à ce front, les Européens s'inquiètent. Et l'Amérique aussi, soucieuse qu'elle est de reprendre le leadership dans un secteur qu'elle a toujours considéré comme le sien. Son nouveau cheval de bataille, c'est l'EELV (Evolutive Expandable Launch Vehicle). Pour Arianespace, « c'est LE concurrent d'Ariane-5 pour les dix ans à venir ». On devrait plutôt dire les concurrents, car ce programme cache en fait deux familles de lanceurs simplifiés et donc très économiques.

D'un côté, le lanceur Delta-4 de

Boeing décliné en plusieurs versions capables de placer entre 2,7 et 13,2 tonnes en orbite de transfert géostationnaire. Mais on peut alors se demander si Boeing, actuellement en difficulté, soutiendra encore longtemps le Zénith russe lancé à partir de la plate-forme offshore Sea Launch mouillée dans le Pacifique. De l'autre, le lanceur Atlas-2AS décliné jusqu'à la version 5AS et capable d'emporter en orbite de transfert des charges comprises entre 3,7 et 13,1 tonnes.

BAISSE DES COÛTS

Face à ce branle-bas de combat qui, de l'avis même des Américains, doit conduire à une baisse des coûts de lanceurs de 50 %, les industriels européens emmenés par Aerospatiale Matra et la Société européenne de propulsion, filiale de la Snecma, n'ont pas le choix. Certains ironisent devant les chiffres annoncés et prédisent que « demain on rasera gratis ». D'autres, plus réalistes, rappellent que « l'on a pas droit à l'erreur » tout en soulignant qu'Européens et Américains ne se battent pas avec les mêmes armes. Ariane fait seulement dans le civil quand ses futurs concurrents bénéficient du marché protégé et juteux des administrations américaines.

En plus, remarque un économiste de l'industrie spatiale européenne « les Ariane-4 [le modèle qui a fait le succès d'Arianespace] sont partis cette année en lancement simple », avec un seul satellite à vocation commerciale à bord. Or ce

sont les lanceurs doubles qui ouvrent la porte aux bénéficiaires. « Ariane-5 ne fait pas exception et sera très vite condamnée elle aussi aux lancements simples si elle n'évolue pas. Aujourd'hui, elle est beaucoup trop chère comparée à ses futures concurrentes. »

Les ministres de l'Europe spatiale, réunis en mai à Bruxelles, ne s'y sont pas trompés : ils ont engagé de nouveaux investissements – étatiques, bien sûr, mais aussi privés – pour créer une famille Ariane-5 offrant une capacité de mise en orbite de 9 tonnes en 2002 et de 12 tonnes en 2006, contre 5,9 tonnes aujourd'hui. Coût de ce programme « Ariane-5 Plus » souscrit à Bruxelles à près de 90 % pour sa première tranche : 1 064 millions d'euros.

« C'est un signal politique fort des ministres », commente le directeur général du Centre national d'études spatiales, Gérard Brachet, qui ajoute que leur second message « est de faire des économies ». Concrètement, Ariane-5 doit donc être en mesure « d'emporter dès 2005 sous sa coiffe deux satellites de plus de 4 tonnes » pour espérer préserver ses parts de marché. Mais la performance n'est pas tout. Il lui faut aussi, « en plus de doubler les performances, diviser ses prix par deux » et « mettre en place une politique du FIFO (first in, first out) » qui permettrait de l'utiliser comme un autobus et non comme une limousine.

Jean-François Augereau

Un concurrent européen au système de navigation américain

POUR la première fois, l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne (ESA) se sont alliées dans un projet commun : concurrencer le système de navigation par satellite américain GPS (Global Positioning System) et son homologue russe Glonass. Annoncé en février, le projet Galileo a été porté sur les fonts baptismaux par les ministres de l'espace, les 11 et 12 mai à Bruxelles. Ceux-ci ont décidé de consacrer 58,4 millions d'euros jusqu'à fin 2001 à la définition de ce programme, alors que 40 millions d'euros seulement avaient été réclamés par l'ESA (Le Monde du 14 mai). Les ministres ont déjà proposé 178 millions d'euros pour la phase suivante, qui ne devrait être discutée qu'ultérieurement.

L'enthousiasme ministériel est à la hauteur de l'enjeu : un nombre croissant d'activités ont recours aux services de navigation – gestion des flottes de camions, contrôle aérien et ferroviaire, guidage routier... – sans parler du secteur militaire. En Europe, le système GPS devrait générer, d'ici 2005, un chiffre d'affaires de plus

de 40 milliards d'euros, selon l'UE, qui financera pour moitié le développement de Galileo, évalué à 3 milliards d'euros.

L'Europe s'est longtemps contentée du GPS, qui a le mérite d'être gratuit et universel, mais présente l'immense inconvénient d'être sous le contrôle des militaires américains, tout comme le Glonass, piloté par l'état-major russe. L'initiative européenne sonne donc, après la réussite des lanceurs Ariane, comme un nouveau défi à la suprématie spatiale américaine. Reste à s'accorder sur la définition technique du projet. Lors des études préliminaires, les Allemands de DASA ont vu leur architecture rejetée, tandis qu'Alcatel semble tenir la lice avec un projet de satellites en orbite moyenne. La constellation, comptant de 24 à 45 satellites selon les configurations proposées, doit être opérationnelle en 2008.

D'ici là, la mise en service en 2003 d'Egnos, un système de navigation conçu essentiellement pour l'aviation civile, dont Alcatel Space s'est vu accorder la maîtrise d'œuvre par l'ESA, mercredi

16 juin au Bourget, sera un bon test pour l'industrie européenne. Les promoteurs du système espèrent ainsi mieux faire face à l'accroissement du trafic aérien (4,7 % par an pour les deux décennies à venir).

QUI PAIERA ?

Contrairement à Egnos, dont les utilisateurs seront clairement identifiés, Galileo est confronté à un épineux problème : qui paiera pour son fonctionnement, évalué à 140 millions d'euros par an ? Doit-on privilégier l'accès gratuit et universel à un signal dégradé, réserver le positionnement précis et garanti à des clients payants, et aux applications militaires, prévoir un paiement à la connexion ou acquitter des taxes sur les équipements ? Sans doute cette question est-elle accessoire, en regard des bénéfices attendus pour l'industrie européenne. On estime en effet que 95 % du marché de la navigation se situe en dehors du secteur spatial, dans les services et équipements associés.

Hervé Morin

Un dimanche au Bourget, pour regarder les artistes voltigeurs

« LE CRASH, hier, d'un avion russe en vol n'a pas fait de victime. Il serait étonnant qu'un tel accident se renouvelle dès aujourd'hui... Pour ce père et ses deux garçons, venus au Salon du Bourget dimanche 13 juin, la visite s'est imposée sans inquiétude. Ils seront nombreux à faire de même, lors des dernières journées grand public, les 19 et 20 juin. En dépit d'un ciel nuageux changeant, on se pressait aux abords du vaste terrain d'où décollaient et atterrissaient les artistes voltigeurs des démonstrations en vol. Des terrasses accessibles sur invitation, l'on humait le parfum du risque, qui se prenait si bas dans le ciel, et dans un fracas assourdissant de réacteurs. Le Rafale tournait en vrille, repartait vers les nuages pour revenir en piqué, et les enfants se bouchaient les oreilles en esquissant un pas de danse. C'était pour eux « la fête », comme disent Camille et Maxime, deux frères lâchés en quasi-liberté dans ce Salon.

Ils sont là pour la première fois de leur existence. Dans les immenses halls d'exposition, tel celui de Thomson-CSF, ils s'arrêtent à chaque console d'ordinateur, tentant d'en deviner la logique, aidés par des « commerciaux » attendris. « Tu veux devenir plus tard contrôleur du ciel ? », demande la préposée au tableau de commandes en démonstration. « Mais on doit s'ennuyer, enfermé dans la salle de contrôle », répond Camille, quatorze ans et demi. Maxime, onze ans, s'est installé dans un fauteuil d'avion ; écouteurs fixés sur les oreilles, il revoit avec plaisir The Mask sur le petit écran vidéo fixé

sur son siège. Une brochette de clients coréens l'entoure. Le Salon du Bourget, c'est d'abord celui du business, et « il n'y a pas de dimanche pour les professionnels », rappelle un vendeur.

Dans les travées, à l'entrée des stands extérieurs appelés « chalets », près des hélicoptères et avions de combat dernier cri, on parle presque exclusivement anglais. Certains commerciaux s'excusent de ne pas comprendre le français, avant d'offrir leur documentation traduite, elle, en plusieurs langues. Le progrès technologique a sa langue, celle de l'Amérique, dont le pavillon national se dresse, magnifique, à l'entrée du Salon.

En quelques heures ce dimanche, fusent les nouvelles de marchés conclus, de prévisions commerciales. Boeing annonce une baisse de ventes d'avions dans les deux ans à venir. Mais on prévoit une augmentation de 50 % des achats d'avions d'affaires ! Au Salon s'annoncent des contrats conclus plus discrètement ailleurs. Les intéressés se déplacent en « navette privée », un mini-train ouvert à tous les vents, l'attaché-case précieusement serré sur les genoux. Il y a aussi quelques trotinettes à moteur. « Dommage qu'elles soient réservées aux hommes d'affaires », conclut Camille. « C'est bien organisé. Même si le prix d'un hot-dog frise l'escroquerie », ajoute-t-il. Et son frère Maxime : « On n'a jamais l'occasion de voir les avions d'aussi près, ni de rentrer dans un hélico ! »

Danielle Rouard

COMMUNIQUÉ AFER

Vous êtes adhérent de l' **afer** et souhaitez effectuer un transfert **“DSK”**

Pour mieux répondre à votre demande, nous vous informons que notre accueil téléphonique, est à cette occasion, ouvert :

- les samedis 19 et 26 juin de 9 h à 17 h,
- et du lundi 21 au vendredi 25 juin de 8 h 30 à 21 h

Téléphone **au 01 40 82 24 24**

Vous pouvez également vous adresser, pour toute information, à nos Délégués et Correspondants, ou faxer votre demande de transfert

Fax **au 01 42 85 09 18**

Attention : date de clôture des transferts “DSK” : 30 juin 1999.
(Vos avenants de transfert signés doivent nous parvenir avant cette date)

info@af.asso.fr

MAP Association Française d'Epargne et de Retraite

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999

Les éditeurs de journaux recommencent à investir dans la rédaction

L'amélioration du contenu est devenue une priorité stratégique pour de nombreux quotidiens dans le monde, qui ont décidé de la privilégier pour augmenter leur diffusion au détriment d'une politique de baisse des prix

ZURICH

de notre envoyé spécial

Pendant des années, le Congrès mondial des éditeurs de journaux semblait parler de tout, mais pas beaucoup de rédaction et de contenu éditorial. Ces sujets étaient abordés, mais passaient souvent au second plan, derrière les peurs engendrées par la baisse de la diffusion, des recettes publicitaires et la menace d'Internet. Les bénéfices chutaient, des journaux plongeaient dans le rouge, les prophètes annonçaient la mort du papier. Certains orateurs n'évoquaient les journalistes qu'en termes d'emplois supprimés...

A Zurich, lors de la cinquante-deuxième édition du congrès, du 14 au 16 juin, le moral est revenu, alors qu'une tendance à la stabilisation de la diffusion s'est affirmée en 1998 (*Le Monde* du 16 juin). Et le contenu éditorial s'est trouvé au cœur de nombreux débats, et surtout de la stratégie des journaux, qui ont misé sur la qualité rédactionnelle pour retrouver des lecteurs.

Le *New York Times* est l'un des symboles de cette nouvelle réussite : « L'excellence éditoriale et l'indépendance sont essentielles à notre rentabilité, et elles sont consolidées par nos bénéfices », a expliqué Mi-

chael Golden, vice-président du quotidien américain. Le *New York Times* a voulu à la fois « améliorer sa rentabilité, la qualité journalistique et la culture du journal ». Cela a abouti à une nouvelle formule du quotidien en 1997, avec des « unes » en couleurs, des bouclages plus tardifs, une meilleure distribution et un développement de l'édition nationale. Désormais, un tiers des lecteurs du *Times* sont en dehors de New York. « Peut-être qu'un jour il y aura une édition internationale », a ajouté M. Golden.

UNE ATTITUDE PLUS MODESTE

A une échelle plus modeste, Christian van Thillo, PDG du groupe belge Der Persgroep, propriétaire de deux quotidiens – *Her Laatste Nieuws* et *De Morgen* –, a expliqué sa politique de redressement du groupe : « Tout notre argent est allé à nos salles de rédaction pour améliorer notre qualité éditoriale et notre marketing. » Les autres coûts ont été réduits et les efforts ont porté sur la redéfinition des journaux.

Après un changement trop brutal de maquette, qui a accentué la baisse des ventes, le quotidien populaire *Het Laatste Nieuws* a adopté une attitude plus modeste : « La de-

sign est quelque chose qu'il faut changer continuellement mais lentement, car c'est le moyen le plus rapide de perdre des lecteurs », a reconnu Christian van Thillo. Hector Magneto, PDG du quotidien argentin *Clarín*, renchérit : « *Le redesign des journaux est une activité constante qui, une fois qu'elle a commencé, ne s'arrête jamais.* »

Parmi les autres éléments difficiles à faire bouger dans la vie et l'économie des journaux, le prix occupe une place importante. L'Association mondiale des journaux (AMJ) a demandé au cabinet Mc Kinsey une étude sur « les stratégies de prix et la croissance de la diffusion ». Les études Mc Kinsey sont souvent carrées, pleines de bons conseils et de certitudes. A priori, une baisse des prix devrait entraîner une hausse de la diffusion et une augmentation du prix aurait un impact négatif sur la vente. La réalité et les exemples étudiés montrent que « la relation est complexe ».

Au terme d'une étude dans neuf pays, Mc Kinsey en vient à la conclusion que « l'impact du prix sur la distribution n'est pas significatif ». « Une baisse des prix n'entraîne pas nécessairement la croissance de la diffusion que l'on pourrait at-

Succès à tous prix		
ÉVOLUTION DU PRIX ET DE LA DIFFUSION ENTRE 1993 ET 1998 en pourcentage		
	PRIX	DIFFUSION
DAGENS INDUSTRI (Suède) • 110 000 exemplaires	+ 50	+ 24
EL MUNDO (Espagne) • 285 000 ex.	+ 39	+ 96
MARCA (Espagne) • 458 000 ex.	+ 22	+ 90
DAILY MAIL (Grande-Bretagne) • 2 300 000 ex.	+ 17	+ 33
AFTONBLADET (Suède) • 397 000 ex.	+ 17	+ 13
TIMES OF INDIA (Inde) • 1 296 000 ex.	- 17	+ 78
THE TIMES (Grande-Bretagne) • 729 000 ex.	- 22	+ 110
THE HINDUSTAN TIMES (Inde) • 695 000 ex.	- 35	+ 61

Source : Mc Kinsey

tendre ». En fait, le prix n'est que l'un des éléments de la stratégie du journal et doit être combiné avec la distribution, la promotion, le processus de vente ou de développement du produit ou de la marque.

« Changer le prix, sans une analyse précise de l'objectif, peut coûter très cher », note l'étude, qui prend

l'exemple d'un journal de 200 000 exemplaires, vendu 50 cents (3 francs). Pour le même investissement que pour une baisse de prix de 20 %, un journal peut, par exemple, ajouter vingt-cinq pages supplémentaires, réaliser des spots publicitaires de trente secondes pendant un an ou faire des

prospections d'abonnés ou de portage. Si le *Times* est sorti vainqueur de la guerre des prix anglaise, la progression du *Daily Mail*, malgré une hausse des prix, montre que la définition d'une ligne rédactionnelle claire et régulière est un facteur de progression au moins aussi important.

William Thorsell, rédacteur en chef du quotidien canadien *The Globe and Mail*, a montré comment il a choisi de maintenir son prix de vente face à la concurrence du nouveau quotidien national de Conrad Black, *The National Post* : « Nous avons décidé de consacrer notre argent à améliorer le contenu, plutôt qu'à baisser les prix (...). En tant que journal de qualité, nous avons estimé qu'une baisse de notre valeur nous serait fatale. »

Face à la concurrence d'une édition écossaise du *Sun*, le *Daily Record* a également maintenu son prix de vente pour renforcer sa qualité. Il a même décidé d'écrire des articles plus longs. Une véritable excentricité écossaise alors que, au fil des congrès de l'AMJ et des grandes leçons sur la faible capacité des lecteurs, la taille des articles semblait se réduire à jamais.

Alain Salles

Polémique autour d'une succession compliquée à la BBC

LONDRES

de notre correspondant

Si les Anglais avaient un jour à choisir entre sauver la BBC ou la monarchie, affirme Andrew Marr, du *Guardian*, « alors la BBC n'aurait plus qu'à se préparer... à filmer les adieux déchirants de la famille royale ». Pirouette facile qui ne repose sur rien d'autre qu'une impression personnelle, dira-t-on, mais elle a le mérite d'illustrer la passion des Britanniques pour une institution qui reste, malgré tout, non seulement la plus célèbre mais la meilleure compagnie publique de radio et télédiffusion sur la planète. Plus discutée, plus critiquée, plus cajolée que jamais, la BBC et ses 23 000 employés s'apprennent à changer de patron. Et le monde politico-médiatique londonien se tétanise.

Les douze hommes d'influence, désignés par les gouvernements qui se sont succédé ces vingt dernières années et qui forment, sous la présidence de Sir Christopher Bland, le conseil d'administration de la société, devraient annoncer leur choix pour le poste véritablement exécutif de directeur général à la fin du mois. Une douzaine de candidats étaient en lice au départ pour cette haute fonction à 3,7 millions de francs par an. Après auditions – à huis clos – des impétrants, il en resterait quatre, dont un émerge nettement : Greg Dyke, cinquante-deux ans, président de la société Pearson TV, filiale du groupe qui possède, entre autres, le *Financial Times*.

De l'avis général, cet ancien journaliste riche possède toutes les qualités requises pour aider la vieille « Tantine » nationale à franchir le millénaire. Des idées, du caractère, et une belle indépendance d'esprit qui le conduisirent l'an dernier, à oser, seul contre tous, s'opposer en tant qu'administrateur du puissant club de football Manchester United, au rachat de l'équipe – finalement bloqué par le gouvernement – par le magnat des médias, Rupert Murdoch.

Problème, Greg Dyke est aussi très proche du gouvernement travailliste. Depuis que le *Times* – propriété de « citizen » Murdoch – a

révélé, le mois dernier, qu'il avait versé près de 500 000 francs de contribution privée à la campagne victorieuse de Tony Blair en 1997, l'opposition conservatrice tire sur sa candidature à boulets rouges. Le cas de Greg Dyke est d'autant plus compliqué que William Hague, le chef de l'opposition « tory », a pris la décision sans précédent d'écrire au « gouverneur » de la BBC, Christopher Bland, pour refuser par avance l'éventuelle nomination du « militant travailliste ».

La mise en demeure ayant été rendue publique à l'instant même où il la recevait, Sir Christopher a publié sa réponse sans détour. « C'est le board of governors (le conseil d'administration) qui est l'ultime garant de l'impartialité politique de la BBC », rappelle le président, lui-même nommé à son poste par Margaret Thatcher en tant que conservateur bon teint. Et, pour être tout à fait clair, il ajoute : « La nomination du prochain directeur général dépend de nous seuls, il n'y aura de discussion sur les candidats avec aucun politicien de quelque parti qu'il soit. Nous ne serons influencés par aucune pression politique, d'où qu'elle vienne. »

BATAILLE MÉDIATIQUE

Alors, toujours en lice Greg Dyke ? La bataille médiatique, pour ou contre lui, continue de faire rage, pratiquement tous les jours et dans tous les médias. Les trois autres candidats connus, dont deux, Tony Hall et Alan Yentob, appartiennent déjà à la maison, et Richard Eyre, le directeur très chrétien de la chaîne privée ITV, observent le show en silence.

Question centrale : un office public comme celui de la BBC, essentiellement financé par une redevance obligatoire de 980 francs par an et par récepteur, doit-il dépendre de l'argent public pour se placer sur tous les créneaux de communication moderne ou bien se concentrer sur ses métiers de base ? C'est que, depuis sa création en 1922, la BBC a beaucoup changé. Sans parler du fameux « World Service », radiodiffusé dans plus d'une quarantaine de langues – le service

français, non rentable, a été supprimé en 1996 – pour 143 millions d'auditeurs à travers le monde et qui reste largement subventionné par le ministère des affaires étrangères, la BBC dispose d'un budget d'un peu plus de 20 milliards de francs.

Ces deux dernières années, au-delà des deux chaînes nationales hertziennes – BBC1 et BBC2, qui font encore en moyenne un tiers de l'Audimat national – et des cinq stations de radio – plus les locales –, cinq chaînes thématiques estampillées BBC ont vu le jour sur le câble. L'une d'elles – BBC Knowledge en numérique – est née le 1^{er} juin, et une autre – BBC News 24, une sorte de LCI anglaise, lancée en 1997 – suscite d'autant plus de critiques qu'elle perd de l'argent (150 millions de francs cette année) et concurrence directement, excellemment, sans publicité et gratuitement les chaînes d'info à péage BSKyB, de Rupert Murdoch, et CNN, de Ted Turner.

Ses statuts lui interdisent de vendre contre espèces de la diffusion d'images ou de sons sur le territoire national, la BBC s'est également associée, via une holding commerciale créée par Sir John Birt, avec Discovery Channel pour coproduire des documentaires de qualité et bâtir un réseau mondial de chaînes thématiques. La holding BBC Worldwide Ltd permet aussi de commercialiser des produits dérivés, magazines, livres, cassettes vidéo, produits pédagogiques, etc.

« Les programmes souffrent de cet éparpillement de ressources, et la qualité, qui était la marque de fabrique de la BBC, est en baisse », constatent la plupart des commentateurs de télévision tandis que des voix de plus en plus nombreuses, relayées par les puissants journaux des grands magnats que sont l'Australo-Américain Rupert Murdoch et le Canadien Conrad Black, demandent la suppression de la redevance. Quel qu'il soit, le prochain directeur général de la BBC, va devoir se battre comme un lion...

Patrice Claude

Le retour en force du « journalisme de qualité »

ZURICH

de notre envoyé spécial

Serait-ce l'un des effets bénéfiques de la crise qui a affecté le secteur de la presse quotidienne ? Selon le constat dressé lors du 52^e congrès de l'Association mondiale des journaux (AMJ), les titres qui ont le mieux résisté ont, pour la plupart, misé sur un renforcement de la qualité éditoriale (*lire ci-dessus*). Le retour à la rentabilité serait donc indissociable d'une politique d'exigence sur les « valeurs » rédactionnelles qui ne cède en rien à la facilité.

Fort de ce constat encourageant, les rédacteurs en chef, réunis à Zurich du 14 au 16 juin, se sont interrogés sur les conditions de ce renouveau éditorial. Dans certains pays, il s'inscrit encore dans une tradition de combat pour la liberté. En Colombie, le journal *El Espectador*, menacé par le cartel de la drogue et des groupes paramilitaires, a pris le parti de dénoncer la violence et la corruption. En Pologne, les dirigeants de la *Gazeta Wyborcza* (600 000 exemplaires et 600 journalistes), issue du syndicat Solidarité et principal titre d'un groupe récemment coté en Bourse, assurent que le « prix de la liberté est celui de la rentabilité ».

Citant le sociologue Pierre Bourdieu et Ignacio Ramonet, du *Monde diplomatique* pour dénoncer le danger de certaines « dérives » médiatiques, Didier Pillet, rédacteur en chef de *Ouest-France* (800 000 exemplaires) considère que la réussite du premier quotidien français s'appuie sur le respect de stricts principes déontologiques définis dans une charte « au juste milieu entre le droit d'informer et le respect de la personne ».

Les fondateurs d'*Extra*, du groupe brésilien Globo à Rio de Janeiro, ont, de leur côté, tenté d'apporter la preuve qu'il est possible de réussir le lancement d'un journal populaire (320 000 exemplaires en un an) sans recourir aux traditionnelles recettes de la presse à scandale.

Évitant de commenter à chaud la couverture de la guerre au Kosovo, les rédacteurs en chef ont mis en évidence le rôle primordial de la

responsabilité des journalistes. Sur ce point, les clivages subsistent entre les « absolutistes », par nature hostiles à toute entrave au droit d'informer, et les « restrictionnistes » favorables à une forme de limitation à propos notamment des atteintes à la vie privée.

« PRESSIONS INSIDIEUSES »

A contre-courant, le journaliste-cinéma australien John Pilger tire la sonnette d'alarme. Selon lui, « la notion de véritable presse libre » est menacée par la presse elle-même, de plus en plus concentrée dans des groupes représentant « les forces les plus réactionnaires dans le monde ». Et il dénonce « la censure par omission et l'auto-censure » comme produit d'une forme de pensée unique dominante relayée par des journalistes sensibles « aux pressions insidieuses » des gouvernements et des groupes économiques.

En écho, le sondage sur la crédibilité, réalisé par un institut américain auprès de 3 000 lecteurs n'est guère rassurant. Il accorde un taux

de 28 % pour la presse et de 50 % pour la télévision. Principale cause de cette méfiance : les erreurs sur les faits, les approximations, les fautes de grammaire ou d'orthographe. Autre reproche, les journalistes seraient trop éloignés de leur public et trop proches des « pouvoirs ». Exigeants sur la vérification des sources comme sur « la neutralité », les lecteurs considèrent, à 85 %, que les journaux cèdent au « sensationnalisme » pour « vendre du papier ». Cette tendance-là est encore loin d'être inversée.

Cette tentation échappe encore à un trop grand nombre de pays soumis à des régimes dictatoriaux. Après avoir distingué en 1998 le dissident chinois, Wei Jingsheng, l'Association mondiale des journaux a décerné la Plume d'or de la liberté de la presse au journaliste iranien en exil Faraj Sarkohi, menacé et emprisonné sous le régime du Shah, puis par la République islamique.

Michel Delberghe

MONTBLANC
Le Meisterstück a 75 ans.

Boutiques Montblanc

Paris 6^e : 47, rue de Rennes, 01 45 48 02 01
Paris 8^e : 60, rue du Faubourg Saint Honoré, 01 40 06 02 93
Bordeaux : 26, Cours Georges Clémenceau, 05 56 48 67 40
Nice : 2, rue Paradis, 04 93 82 40 40

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE

M. Pierre TRUCHE

Premier Président de la Cour de Cassation

Samedi 19 juin 1999 de 12 heures à 13 heures

TOUTES NOS FREQUENCES SUR 3615 RADIO CLASSIQUE (2,25 E/mn)

PARIS - ILE-DE-FRANCE 101.1 FM



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AEROSPATIALE MATRA** : le groupe français et l'américain Lockheed Martin ont annoncé officiellement, jeudi 17 juin, au Salon aéronautique du Bourget, la signature d'un accord pour répondre en commun à un appel d'offres lancé par la Grande-Bretagne pour fournir un service de ravitaillement en vol sur vingt ans (*Le Monde* du 18 juin).

● **COMPAQ** : l'américain Compaq, premier fabricant mondial d'ordinateurs personnels, toujours à la recherche d'un nouveau PDG, a annoncé, jeudi, que le deuxième trimestre de son exercice se solderait par une perte d'environ 250 millions de dollars et que d'importantes provisions seraient passées au troisième trimestre.

● **DIOXINE** : les fabricants d'aliments pour animaux vont porter plainte contre X pour « tromperie sur la marchandise », au sujet des graisses animales contaminées par la dioxine, a annoncé, jeudi 17 juin, le président du Syndicat national des industriels de la nutrition animale (SNIA).

● **ORANGINA** : Patrick Ricard, PDG de Pernod-Ricard, s'est déclaré « optimiste » sur la prochaine vente d'Orangina, détenue par sa société, à Coca-Cola, qui a déposé une nouvelle offre de reprise de 716,5 millions d'euros « conforme aux exigences gouvernementales ».

SERVICES

● **TRANSDEV** : la filiale transport de voyageurs de la Caisse des dépôts et consignations vient d'obtenir la concession d'un réseau de 200 tramways à Melbourne, en Australie. Le groupe, qui devient l'un des leaders mondiaux de la gestion de tramways, devrait sceller dans les prochaines semaines des partenariats en région et à l'étranger.

● **BOLLORÉ** : le groupe a annoncé, vendredi 18 juin, l'acquisition, par le biais de sa filiale Plantations Nord Sumatra, de 5 % de la société d'immobilier de loisirs, Pierre et Vacances, pour 7,6 millions d'euros.

● **CISCO** : le leader mondial des routeurs pour réseaux de télécommunications a racheté, jeudi 17 juin, la société TransMedia

Communications spécialisée dans l'accès à Internet, pour 407 millions de dollars (395 millions d'euros).

● **SEAFRANCE** : des marins de l'unique opérateur français des liaisons transmanche, filiale de la SNCF, ont occupé le bureau de l'administrateur en chef des affaires maritimes de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) pour réclamer la titularisation de plus de 250 marins employés en contrats à durée déterminée.

● **PORTS** : un accord sur la réduction du temps de travail a été conclu mercredi 16 juin entre l'Union des ports autonomes et des chambres de commerce et d'industrie maritimes (UPACCIM) et les Fédérations des ports et docks CGT et CGC et la Fédération nationale des syndicats indépendants et des ingénieurs et cadres des ports.

● **KUONI** : le premier voyageur suisse va reprendre sa collaboration avec son concurrent ITV, filiale du groupe allemand Preussag, dans les secteurs vente, vols et hôtels sur le marché helvétique. Le groupe suisse a par ailleurs recommandé à ses actionnaires l'approbation de l'offre d'échange proposée par le britannique First Choice.

FINANCE

● **COMIT** : la Banca Commerciale Italiana (Comit) estime que l'offre amicale de fusion, lancée sur elle par Banca Intesa, est intéressante mais doit être améliorée.

● **CRÉDIT FONCIER** : l'assureur français Axa et le Crédit immobilier de France (CIF) confirment étudier une proposition de candidature commune pour racheter le Crédit foncier, en cours de privatisation. Le dépôt des offres fermes, mais non définitives, devra être fait avant lundi 21 juin.

● **PRUDENTIAL** : le premier groupe d'assurance-vie britannique a annoncé, jeudi 17 juin, la suppression dans les trois ans à venir de 4 000 emplois, essentiellement dans les services financiers au Royaume-Uni.

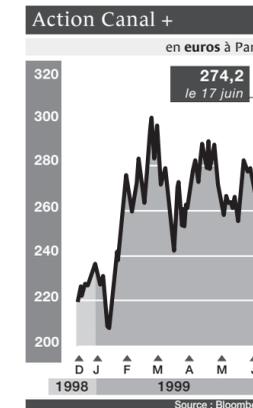
● **PARIBAS ASSET MANAGEMENT JAPON** : la filiale japonaise de la banque française spécialisée dans la gestion d'actifs s'est vu interdire, par les autorités de tutelle, de signer tout nouveau contrat de gestion pour compte de tiers pendant une période d'un mois, à la suite d'infractions à la réglementation bancaire.

VALEUR DU JOUR

Canal + victime du football

LA SANCTION du marché a été immédiate. L'acquisition possible par Télévision par satellite (TPS), à partir de 2001, des droits de retransmission du football français aujourd'hui détenus en exclusivité par Canal+ a fortement fait plonger le titre de la chaîne cryptée. A la clôture de la Bourse de Paris, jeudi 17 juin, l'action Canal Plus a abandonné 8,2 %, pour s'établir à 274,2 euros. 232 000 titres ont été échangés alors que le volume moyen est de 95 000.

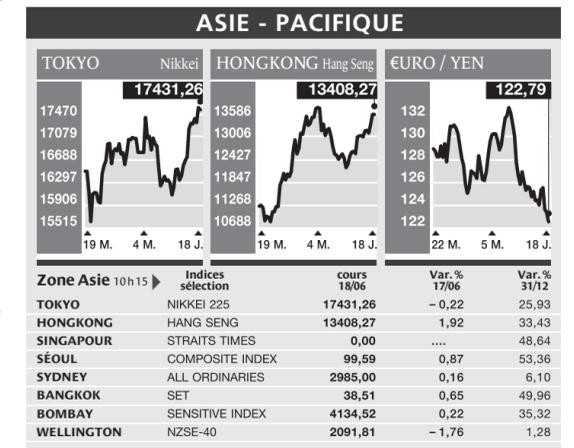
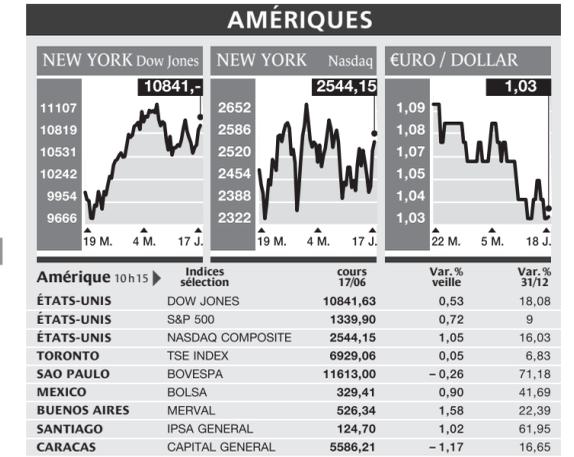
Dans l'attente d'une confirmation des enchères par la Ligue nationale de football (LNF), nombre d'analystes financiers se refusent à croire que la chaîne cryptée puisse être privée de la part la plus importante de son fonds de commerce. Pour l'un d'entre eux, « il est clair que Canal+ ne peut perdre les droits du football sinon c'est la mort du petit cheval ». Après être redevenus positifs à l'occasion de la reprise par Vivendi, premier actionnaire de Canal+, des 17 % de BSKyB détenus par Pathé, certains analystes s'apprentent à modifier leur recommandation. Ainsi, Walter Vejdosky, pour la BNP Equities, « ne voit pas comment la chaîne cryptée pourrait conserver les droits en enchérissant moins ». Selon lui, le montant des enchères « est double de ce que l'on pouvait imaginer ». Avec de tels enjeux financiers, Canal+ et TPS ne peuvent être que « perdant/perdant ». Pour M. Vejdosky, la chaîne cryptée ne peut relever son



enchère sans affecter considérablement sa marge d'exploitation. Un autre analyste appelle de ses vœux une « intervention du gouvernement » pour ne pas priver de football les 4,45 millions d'abonnés de Canal+ au bénéfice des seuls 700 000 de TPS. Toutefois, si « le scénario catastrophe » se confirmait pour la chaîne cryptée, le titre pourrait « descendre jusqu'à 200 euros ». Selon lui, « la solution pourrait passer par un partage censé des droits de retransmission du football ». Plutôt que de faire de la surenchère, Canal+ et TPS verseraient chacun 1 milliard de francs. Pour l'heure : « les seuls gagnants du jour sont les clubs de football ». La décision de la LNF devrait être connue lundi 21 juin.

Guy Dutheil

FINANCES ET MARCHÉS



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE MARCHÉ des actions françaises restait bien orienté à l'ouverture, vendredi 18 juin. Le CAC 40 gagnait 0,69 %, à 4539,84 euros, après avoir franchi la veille le cap des 4 500 points. Jeudi, l'indice français a profité de la direction positive donnée par Wall Street pour terminer à 4 508,77 points, en hausse de 0,60 %.

FRANCFORT

L'INDICE DAX s'inscrivait en hausse de 0,77 %, à 5457,43 points, lors des premiers échanges, vendredi, à la Bourse de Francfort. Encouragé jeudi par la bonne tenue du marché américain, il avait gagné 0,61 %, à 5 415,51 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a terminé la séance, jeudi 17 juin, en légère baisse, perdant 0,17 %, à 6 493,6 points, en clôture. L'indice FTSE-100 a été sensible aux propos du président de la banque centrale américaine, laissant présager une légère hausse des taux aux Etats-Unis, mais s'est replié après la publication des ventes de détail britanniques en mai, plus élevées que prévu.

TOKYO

ÉVOLUANT toute la journée à ses plus hauts niveaux depuis vingt mois, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a été pénalisé vendredi 18 juin par des prises de bénéfice dans la dernière heure de séance, terminant en baisse de 0,2 %, à 17 431,26 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a terminé la séance du jeudi 17 juin en hausse pour la quatrième séance consécutive. Il a gagné 56,04 points, soit 0,52 %, à 10 840,99 points, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a progressé de 26,09 points (1,04 %) à 2 543,92 points. La perspective d'une hausse des taux américains n'a guère ému les opérateurs.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en hausse, vendredi 18 juin, le contrat euromonétaire du Matif gagnant 11 centèmes après quelques minutes de transactions. Le rendement de l'emprunt d'Etat français à 10 ans s'inscrivait à 4,35 %. La veille, le taux de l'obligation américaine à 30 ans s'était inscrit à 5,951 % en clôture. Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a plaidé, jeudi, pour un relèvement préventif des taux d'intérêt afin d'éviter une surchauffe de l'économie.

MONNAIES

LA MONNAIE japonaise était stable, vendredi matin 18 juin, à 119,65 yens, les investisseurs craignant toujours une intervention de la Banque du Japon pour éviter une appréciation du yen. L'euro se repliait à 1,0300 dollar contre 1,0338 la veille. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a réaffirmé, vendredi, que la devise européenne avait un « potentiel d'appréciation ».

ÉCONOMIE

Le climat des affaires s'améliore en Allemagne

LE CLIMAT des affaires en Allemagne s'est amélioré au mois de mai, comme le démontre la hausse du baromètre de l'institut de conjoncture monacho Ifo, publié jeudi 17 juin, qui s'est élevé à 90,4 points après 89,7 points en avril. Dans la partie est du pays, l'indice s'est aussi très largement amélioré, affichant 105,4 points en mai contre 103,6 points en avril, a précisé l'institut économique. Le baromètre Ifo est fondé sur un sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de chefs d'entreprise. Il mesure leur évaluation des activités présentes et leurs attentes pour les six mois à venir (*lire page 4*).

■ **GRANDE-BRETAGNE** : le premier ministre britannique, Tony Blair, a décidé de retarder de deux ans, à 2004, le référendum sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'euro, après l'échec du Parti travailliste aux élections européennes, a affirmé vendredi 18 juin le quotidien *Daily Mail*. Le chef du gouvernement pense qu'il lui faudra davantage de temps pour convaincre une opinion publique hostile de se joindre à la monnaie unique européenne, selon le quotidien.

■ **LES ventes de détail en Grande-Bretagne ont progressé de 1 %** en volume en mai par rapport à avril et de 1,6 % en glissement annuel, en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé jeudi l'Office des statistiques nationales (ONS). Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions des analystes, qui tablaient en moyenne sur une hausse mensuelle de 0,6 % et une progression de 0,5 % par rapport à mai 1998.

■ **FRANCE** : l'excédent commercial de la France a nettement baissé en avril pour s'établir à 8,57 milliards de francs contre 10,75 milliards au mois de mars, selon les données provisoires communiquées, vendredi 18 juin, par les douanes. ■ **La modification du système de comptabilité nationale entraînera « probablement »** une augmentation du ratio de l'endettement public par rapport au PIB (produit intérieur brut) de la France, qui pourrait s'établir aux alentours de 61 %-62 %, a indiqué mercredi le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, aux députés de la commission des finances de l'Assemblée. La France dépasserait

ainsi le critère de Maastricht limitant le montant de la dette publique à 60 % du PIB. Dans le nouveau calcul de l'endettement de la France, l'Insee a fait entrer notamment la structure de défaillance du Crédit lyonnais (EPFR) dans le champ des administrations publiques, réintégrant ainsi 186 milliards de francs de dette brute au titre de l'année 1995.

■ **« L'économie française est relativement robuste »**, a estimé, vendredi 18 juin, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. « Les dernières enquêtes de la Banque de France nous donnent des signaux plus positifs que ceux qui nous étaient donnés dans les mois de janvier et de février ou à la fin de l'année dernière », a-t-il ajouté. Concernant l'évolution de l'emploi, M. Trichet s'est également montré assez optimiste. « Nous sommes dans une phase où nous devrions pouvoir enregistrer une diminution régulière du chômage », a-t-il affirmé.

■ **RUSSIE** : l'économie russe « respire à nouveau » a estimé, jeudi 17 juin, Egor Stroïev, président du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement), à l'issue d'un forum économique international qui a permis, selon lui, la signature de plus de 2 000 contrats. Lors de ce forum, Michel Camdessus, directeur du FMI, a reconstruit le premier ministre russe, Sergueï Stepachine.

■ **ÉTATS-UNIS** : en avril, le déficit commercial américain est resté stable à 18,9 milliards de dollars (18,3 milliards d'euros) en raison d'une meilleure maîtrise des importations, selon les statistiques nationales (ONS), par le département du commerce.

■ **Le déficit de la balance des comptes courants des Etats-Unis s'est monté à un niveau record de 68,6 milliards de dollars** (66,02 milliards d'euros) au premier trimestre contre 61,7 milliards au trimestre précédent (chiffre révisé), a annoncé jeudi 17 juin, le département du commerce.

■ **THAÏLANDE** : le Fonds monétaire international a donné son feu vert pour l'octroi d'un crédit à la Thaïlande d'un montant de 520 millions de dollars, qui fait partie de l'aide internationale pilotée par le FMI, a indiqué ce dernier jeudi 17 juin. Le montant total de l'aide internationale, décidée en août 1997, s'élève à 17,2 milliards de dollars. Les administrateurs du FMI se sont dits satisfaits « de la stabilité financière continue et des signes croissants d'une reprise économique en Thaïlande ».

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,95385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	4,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4614	COUR. NORVÉGIENNE	8,1510
COUR. SUÉDOISE	8,7945	COURONNE TCHÈQUE	37,013
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5690	DOLLAR CANADIEN	1,5046
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9309	DRACHME GRECQUE	325,35
FLORINT HONGROIS	249,22	ZLOTY POLONAIS	4,0528

Cours de change croisés					
18/06 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours FRANC	Cours LIRE	Cours FR.S.
DOLLAR	119,10500	0,83960	1,03085	0,15717	1,59235
EURO	0,97007	0,81440	0,15245	1,54435	0,62715
FRANC	6,38265	5,34380	6,55957	10,13155	4,11370
LIVRE	0,62800	0,52730	0,64750	0,09875	0,40605
FRANC SUISSE	1,54700	1,29865	1,59435	0,24315	2,46280

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,57	2,49	4,37	5,23
ALLEMAGNE	2,57	2,53	4,21	5,17
GDE-BRETAG.	4,83	4,87	4,92	4,71
ITALIE	2,57	2,47	4,56	5,46
JAPON	0,05	0,03	1,73	...
ÉTATS-UNIS	4,72	4,65	5,82	5,98
SUISSE	0,63	0,94	2,66	3,99
PAYS-BAS	2,54	2,47	4,39	5,23

Matif

Cours 10h15	Volume 18/06	dernier prix	premier prix
National 5,5	8502	92,65	92,64
SEPTEMBRE 99			
Euribor 3 mois	1080	97,34	97,32
SEPTEMBRE 99			

Matières premières

En dollars	Cours 17/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1420	-0,21
ALUMINIUM 3 MOIS	1341,5	-0,33
PLOMB 3 MOIS	503,5	-0,69
ETAIN 3 MOIS	5300	-0,19
ZINC 3 MOIS	1020	-0,29
NICKEL 3 MOIS	5363	-0,13
MÉTAUX (NEW YORK)		
PLATINE A TERME	5,11	1,19
PLATINE A TERME	82019,58	0,11
GRAINES DENRÉES		
BÉ (CHICAGO)	286	-0,28
MAÏS (CHICAGO)	219,75	-0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	135	-1,24
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1074	-2,01
CAFÉ (LONDRES)	1388	...
SUCRE BLANC (PARIS)	195	...

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Brokat Infosystems s'est appréciée, jeudi 17 juin, de 2,6 %, pour terminer la séance à 119,50 euros. Le fabricant allemand de logiciels à destination des banques s'est associé à une autre société d'informatique allemande, IDS Scheer, afin de développer des logiciels de commerce électronique auprès des sociétés financières et des groupes de télécommunications. Le titre IDS Scheer a pris 4,46 %, à 14,05 euros.

di, pour clôturer à 71,45 euros. Le groupe d'électronique et le fabricant d'ordinateurs japonais Fujitsu ont fait part de leur intention de créer un joint-venture pour développer la commercialisation d'ordinateurs en Europe.

Le cours de Bourse de British American Tobacco s'est déprécié, jeudi, de 17 pences, à 572,5 pences après la décision du gouvernement britannique d'interdire la publicité sur le tabac à partir de décembre 1999.

L'action Banco Santander Central Hispano est montée de 0,78 %, à 10,30 euros, jeudi après que l'agence Moody's eut relevé la notation de la dette à long terme de la banque espagnole.

18/06 10h30

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries like ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

PRODUITS DE BASE

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like ACA -A-, ACIA -B-, AIG LIQUIDE, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes entries like CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, DYNNO, etc.

CONGLOMÉRATS

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like AKER RCI -A-, CGIP/IRM, CIR, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

CONSTRUCTION

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I, ALMANJ, ALPHA FINANCE, etc.

CONSUMMATION CYCLOQUE

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSUMMATION CYCLOQUE. Includes entries like ACCOR/IRM, ADIDAS-SALOMON, ALITALIA, etc.

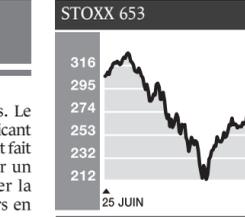


Table of stock prices for various companies including FINNAIR, G WIMPEY PLC, GRANADA GROUP, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB AB -A-, ABB AB -B-, ABB BADEN, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARTEFOUR, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like ALCATEL/IRM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.



Table of stock prices for various companies including AGF/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AGF/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS/IRM, CARLTON COMMUNI, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARTEFOUR, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like ALCATEL/IRM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies like ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

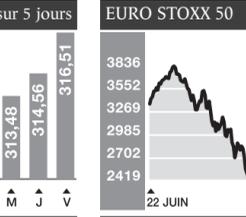


Table of stock prices for various companies including AGF/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AGF/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS/IRM, CARLTON COMMUNI, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARTEFOUR, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like ALCATEL/IRM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies like ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.



Table of stock prices for various companies including AGF/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AGF/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS/IRM, CARLTON COMMUNI, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARTEFOUR, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like ALCATEL/IRM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies like ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

Table of stock prices for Amsterdam market including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for Brussels market including ENVIPOCO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for Frankfurt market including 1 & 1 AG & CO/KGAA, AXTRON, AUGUSTA BETEILIGUN, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

www.lemonde.fr CHANGE!

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture des transactions, vendredi 18 juin, l'action BNP était stable, à 86 euros. Pour sa part, le titre Société générale progressait de 1,20 %, à 185,2 euros, tandis que celui de Paribas gagnait 0,17 %, à 116 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisaient l'action Société générale à 184,28 euros et l'action Paribas à 118,25 euros. La branche principale de la nouvelle offre de la Société générale sur Paribas valorisait ce dernier à 125,12 euros, tandis que la branche subsidiaire le valorisait à 123,46 euros. ● Le titre Canal+ a enrayé sa chute vendredi matin 18 juin en progressant de 0,66 %. Le groupe pourrait se voir souffler les contrats de retransmission de match de football par TPS (Le Monde du 18 juin). ● L'action Moulinex a reculé de 0,28 % vendredi matin, légèrement affectée par l'annonce du groupe américain de produits de grande consommation Gillette d'une baisse de ses bénéfices en raison du ralentissement des ventes. ● Le titre Total a progressé de 0,77 % dans les premiers échanges, vendredi, en raison de la hausse de 1 % du prix du baril de pétrole sur les marchés américains. ● L'action Rue Impériale de Lyon a progressé de 4 %, vendredi matin, après l'annonce de la prise de participation de 11,5 % par le groupe de Vincent Bolloré (lire p. 22.)

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 18 JUIN

Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes entries for B.N.P., RENAULT, SAINT-GOBAIN, etc.

Main table of French stock market data with columns: BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, C.F.F., CEGID (LY), CERUS, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, CIC-ACTIONS A., CIMENTIS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFELIP, COLAS, COMPTOIR ENTREPREN., CPR, CRED.FON.FRANCE, CFF (FERRAILLES), CREDIT LYONNAIS, CS SIGMAUX/CESE, DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEME, DE DIETRICH, DEVALUATION, DEV.R.N.-P.CAL.LI., DEKIA FRANCE, DMC (DOLLFUS MI), DYNACTON, EFFAGE, ELF AQUITAINE, ERAMET, ERIDANIA BEGHIN, ESSILOR INTL, ESSILOR INTLADP, ESSO, EURAFRANCE, EURO DISNEY, EUROPE 1, EURO TUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA, FINEXTEL, FIVES-LILLE, FIVES-TOURNAI, FLOCCO, FROMAGERIE BEL., GALERIES LAFAYETTE, GASCOCNE, GAUMONT, GAZ ET EAUX, GECINA, GEOPHYSIQUE, GRANDVISION, GROUPE ANDRE S.A., GR.ZANNIERI.

Table of international stock market data with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes entries for AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK ORD., DE BEERS, DU PONT NEMOURS, ERICSSON, FORD MOTOR, GENERAL ELECT., GENERAL MOTORS, HITACHI, I.B.M., ITO YOKADO, MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERCK AND CO., MITSUBISHI CORP., MOBIL CORPORAT., MORGAN J.P., NIPP. MEATPACKER, PHILIP MORRIS, PROCTER GAMBLE, SEGA ENTERPRISES, SCHLUMBERGER, SONY CORP.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 17 JUIN

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, ALPHA MO, ALTIMAR & C., APPLIGENE ON, ASTRA, ATN, AVENIR TELECOM, BELVEDERE, BIODOME, BYRAX EX DT S, CAC SYSTEMES, CEREP, CHEMUNEX, COIL, CRVO INTERAC, CYBER PRES.P., EYRANO, DESK, DESK BS 98, DMS, DURAND ALLIZ, DURAN DUBOIS, EFFIX, EYRANO, EUROFINIS SCI, EURO CARGO S, EUROSTAT, FARMASER, FI SYSTEM, FLOREANE MED., GENESYS, GENSET, GROUPE D.

Advertisement for VW Passat V6 TDI. Text: 'Ski extrême. Saut à l'élastique. Surf. V6 TDI. Parachutisme. Rafting.' Includes image of a car and VW logo.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 18 JUIN

Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of second market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for ADA, ALCEO, APRIL S.A., ARKOPHARMA, ASSURBOPOP, ASSYSTEM, BENETEAU CA, BISC GARDEL, BOIRON, BOISSET, LA TETE, BONDUELLE, BOURGEOIS, BRICE, BRICORAMA, BUCHE PASQ, SOLERI, C&C, CECEMID, CERGI-FINANCE, CGBI.

Table of international stock market data (continued) with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Includes entries for AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK ORD., DE BEERS, DU PONT NEMOURS, ERICSSON, FORD MOTOR, GENERAL ELECT., GENERAL MOTORS, HITACHI, I.B.M., ITO YOKADO, MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERCK AND CO., MITSUBISHI CORP., MOBIL CORPORAT., MORGAN J.P., NIPP. MEATPACKER, PHILIP MORRIS, PROCTER GAMBLE, SEGA ENTERPRISES, SCHLUMBERGER, SONY CORP.

ABRÉVIATIONS: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES: 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; □ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

SICAV

Une sélection. Cours de clôture le 17 juin

Table of SICAV data with columns: Valeurs unitaires en euros, Dates. Includes entries for FONSIACV, MUTUAL DÉPÔTS SIC, CAISSE D'ÉPARGNE, ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALEURS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C10 30T1/98, ÉC. MONET.D10 30T1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALEURS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C10 30T1/98, ÉC. MONET.D10 30T1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

Table of second market data (continued) with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for REVENU-VERT, SÉVÉA, SYNTHÉSIS, UNIVERS ACTIONS, MONÉ ASSOCIATIONS, UNIVAR C., UNIVAR D., UNIVERS-OBLIGATIONS, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ASSOCIATION, INDOCAM VAL. RESTR., MASTER ACTIONS, MASTER OBLIGATIONS, OPTALIS DYNAMIQ. C., OPTALIS DYNAMIQ. D., OPTALIS ÉQUILIB. C., OPTALIS ÉQUILIB. D., OPTALIS EXPANSION C., OPTALIS EXPANSION D., OPTALIS SÉRÉNITÉ C., OPTALIS SÉRÉNITÉ D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., PACTE VERT T. MONDE, ARKOPHARMA, ASSURBOPOP, ASSYSTEM, BENETEAU CA, BISC GARDEL, BOIRON, BOISSET, LA TETE, BONDUELLE, BOURGEOIS, BRICE, BRICORAMA, BUCHE PASQ, SOLERI, C&C, CECEMID, CERGI-FINANCE, CGBI, ARKOPHARMA, ASSURBOPOP, ASSYSTEM, BENETEAU CA, BISC GARDEL, BOIRON, BOISSET, LA TETE, BONDUELLE, BOURGEOIS, BRICE, BRICORAMA, BUCHE PASQ, SOLERI, C&C, CECEMID, CERGI-FINANCE, CGBI.

Table of international stock market data (continued) with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for CLAYEUX (LY), CNIM CAH, COFITEM-COFI, CIE FIN.S.T.H., C.A. PARIS 1, CAILLE & P, CALOIRE AT, C.A.MORBIHAN, C.A.D.U. NORD, C.A. OISE CC, C.A.P.A.S. DE C., C.A.TOU LOUSE, CIRCAM TOUR, CROMETAL, DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., DAUPHIN OTA, DECAN GROUPE, DU PAREL AU, ENTRELEC CB, ETAM DEVELOP, EUROPEENNE C., EUROPEX, EXEL INDUSTRI, EXPAND SA, FACTOREM, FACTOREM NV, FAVELEY, FINACOR, FINATIS(EX.L.), FINIFINO, FLO (GROUPE), FOCAL GROUP, FRAIKIN P, GEL 2000, GEL GAUTIER FRAN, GEL 2000, GENERALE LOC, GEODIS, G.E.P. PASQUI, GFI INDUSTRI, GFI INFORMAT, GEL SPORT, GPRI FINANCI, GRAND MARNIE, GROUPE BOURB., GUERBET S.A., CUY DEGREN, CUYOMARC H.N., HERMES INTL, HERPARLO #LY.

Table of SICAV data (continued) with columns: Valeurs unitaires en euros, Dates. Includes entries for CDC TRESOR, FONSIACV, MUTUAL DÉPÔTS SIC, CAISSE D'ÉPARGNE, ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. GÉOVALEURS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONET.C10 30T1/98, ÉC. MONET.D10 30T1/98, ÉCUR. TRÉSORERIE C., ÉCUR. TRÉSORERIE D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., GÉOPTIM D., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

Table of international stock market data (continued) with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Includes entries for KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS SÉRÉNITÉ C, LATITUDE C, LATITUDE D, OBLITYS D, PLEINTEUR D PEA, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE SI, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, REVENUS TRIMESTR. D, THÉSORA D, TRÉSORSYR C, SOLSTICE D, KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS SÉRÉNITÉ C, LATITUDE C, LATITUDE D, OBLITYS D, PLEINTEUR D PEA, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE SI, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, REVENUS TRIMESTR. D, THÉSORA D, TRÉSORSYR C, SOLSTICE D.

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC PATRIMOINE RETRAITE C... 50,04 328,24 17/06 PATRIMOINE RETRAITE D... 46,10 302,40 17/06

SG ASSET MANAGEMENT Serveur vocal : 0836683662 (2,3 F/m) CADENCE 1 D... 162,88 1068,42 17/06 CADENCE 2 D... 161,29 1057,99 17/06 CADENCE 3 D... 159,42 1046,73 17/06 INTEROBLC C... 51,59 338,41 17/06 INTERSÉLECTION FR D... 76,06 498,92 17/06 SÉLECT DÉFENSIF C... 182,41 1196,53 17/06 SÉLECT DYNAMIQUE C... 232,27 1523,59 17/06 SÉLECT ÉQUILIBRE 2... 162,78 1067,77 17/06 SÉLECT PEA 3... 156,31 1025,33 17/06 SG FRANCE OPPORT. C... 423,46 2777,72 17/06 SG FRANCE OPPORT. D... 398,09 2611,30 17/06 SOGENFRANCE C... 476,70 3126,95 17/06 SOGENFRANCE D... 431,02 2827,31 17/06 SOGEOBLIG C... 104,63 688,33 17/06 SOGEPARGNE D... 46,87 307,45 17/06 SOGPEA EUROPE... 243,88 1599,75 17/06 SOGITER C... 63,51 416,60 17/06

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999

SPORTS Seize équipes vont disputer en France, du 21 juin au 3 juillet, le championnat d'Europe des nations de basket-ball. ● LES CINQ RÉPUBLIQUES qui composaient la

Yougoslavie sont réunies pour la première fois : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Slovaquie et l'actuelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro). ● L'ARRÊT des hostilités au

Kosovo a levé les derniers doutes sur la présence des joueurs serbes et monténégrins. ● CHAMPIONS D'EUROPE et du monde, ils entendent remporter, en France, un titre sup-

plémentaire qui aurait une signification symbolique en plein règlement du conflit au Kosovo. ● CONTRAIREMENT au modèle sportif soviétique qui s'est délité après la chute du

mur de Berlin, l'éparpillement des talents n'a pas affaibli le niveau général dans l'ancienne fédération yougoslave, qui avait fait du basket son sport national.

L'ex-Yougoslavie domine en nombre et en talent l'Europe du basket

Cinq des seize équipes qui vont disputer en France, à partir de lundi, les championnats d'Europe de basket – la Bosnie, la Croatie, la Macédoine, la Slovaquie et la République fédérale de Yougoslavie, tenante du titre – sont issues de l'ancienne fédération

VOILÀ encore quatre ou cinq mois, il était vain de parler à Vlade Divac de son éventuelle présence au Championnat d'Europe des nations.



BASKET

Du haut de son orgueil et de sa taille de géant (2,13 m), le joueur serbe pensait alors que ses compatriotes se débrouilleraient bien de par eux-mêmes. Après tout, la Yougoslavie ne devint-elle pas championne d'Europe en 1997, puis championne du monde l'année suivante, sans lui ? Premier joueur de son pays à avoir posé ses pieds en NBA, l'ancien pivot des Los Angeles Lakers (1989-1996) et des Charlotte Hornets (1996-1998), aujourd'hui aux Sacramento Kings, prévoyait de partir en vacances. La sélection nationale ? Vlade Divac n'y renonçait pas pour autant. Il s'imaginait reprendre du service aux Jeux olympiques de Sydney, en septembre 2000, moment idéal selon lui pour terminer sa carrière.

Après réflexion, Vlade Divac est finalement revenu sur sa décision. Les frappes aériennes de l'OTAN sur la Serbie ont convaincu le joueur barbu que son pays avait besoin de lui. L'homme est un patriote convaincu. Lors du conflit social qui immobilisa le basket-ball américain pendant plusieurs mois, il joua quelques matches avec son club d'origine, l'Etoile rouge de Belgrade, alors que le Kinder Bologne lui proposait une pige largement plus rémunératrice. De retour en NBA, Divac entourait son avant-bras d'un brassard noir en guise d'opposition aux bombardements. Invité à la célèbre émission de Larry King sur CNN, il déclara que « le Kosovo a l'âme serbe depuis six cents ans ».

L'arrêt des hostilités dans les Balkans n'a pas fait renoncer Vlade Divac. Le joueur sera bien à l'Euro Basket organisé en France du 21 juin au 3 juillet et les maîtres d'œuvre de la compétition – les Fédérations française et internationale de basket-ball – peuvent souffler de soulagement. Si la

guerre s'était poursuivie, des voix se seraient immanquablement levées pour protester contre la présence de la Yougoslavie.

Aux début des années 90, en plein conflit bosniaque, les joueurs serbes furent « interdits » de Jeux olympiques à Barcelone (1992) ainsi que de Championnat d'Europe (1993) et de Championnat du monde (1994). A l'époque, les organisateurs d'épreuves sportives pouvaient se réfugier derrière une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui avait placé le sport au rang des secteurs devant faire l'objet d'un embargo.

Aucun texte officiel n'ayant été publié en ce sens depuis le début de la guerre au Kosovo, c'est sûrs de leur bon droit, et munis de visas déjà validés, que les joueurs serbes auraient débarqué en France. Entre deux matches, ils n'auraient pas manqué l'occasion de distiller une propagande anti-OTAN – ce qu'ils feront peut-être, nonobstant. Au rythme des bombardements sur Belgrade, le tollé aurait pris de l'ampleur. Seuls les purs amateurs de basket-ball n'auraient pas boudé leur plaisir en assistant aux exploits de ces habiles meneurs de ballon.

LA BOSNIE TOUJOURS DIVISÉE

Car si l'on met de côté la NBA, le basket-ball yougoslave est bien, aujourd'hui, ce qui se fait de mieux au monde. L'Euro Basket qui débute lundi est là pour le démontrer : les cinq composantes de ce qui était la Yougoslavie sous Tito – Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Slovaquie et actuelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) – sont présentes. « S'il avait existé une sixième République, elle se serait également qualifiée. Ce pays a toujours produit d'excellents joueurs, et en grande quantité. Avant le début des événements, la principale difficulté pour un sélectionneur yougoslave était d'ailleurs de faire un choix parmi ce réservoir énorme », rappelle Gérard Bosc, ancien entraîneur national français et mémoire du basket-ball européen.

Le dernier titre gagné par une équipe de Yougoslavie unifiée re-

monte aux Championnats d'Europe 1991, à Rome. La formation était alors composée de six Serbes, quatre Croates, un Monténégrin et un Slovène, Jurij Zdovc, lequel avait créé la sensation en refusant de jouer la finale contre l'Italie, la Slovaquie ayant autoproclamé son indépendance la veille de la rencontre. Depuis ce jour, l'émancipation des différentes Républiques yougoslaves s'est largement répandue sur les parquets. Mais non sans tiraillement.

Ainsi en Bosnie-Herzégovine, trois championnats cohabitent-ils parallèlement dans le pays : un se trouve dans la partie musulmane, un autre dans la partie serbe et le dernier dans la partie croate. Afin de ne pas envenimer les relations entre les trois communautés, la sélection nationale bosniaque n'est composée que de Musulmans. Les Républiques voisines ne trouvent rien à dire à cela, et pour

cause : la Croatie fait jouer sous ses couleurs deux Croates de Bosnie, Damir Mulaomerovic et Josip Sesar ; la Yougoslavie, elle, a conservé dans ses rangs l'ailier vedette Pedrag Danilovic, un Serbe de Sarajevo. Quant à la Slovaquie,

elle a récupéré le pivot de 2,14 m Radoslav Nesterovic, né à Ljubljana de parents serbes.

Contrairement au modèle sportif soviétique parti en lambeaux après la chute du mur de Berlin, l'éparpillement des talents n'a pas

affaibli le niveau général en ex-Yougoslavie. La Croatie a emporté la médaille d'argent des Jeux de Barcelone, en 1992, derrière la Dream Team américaine. Vice-championne olympique quatre ans plus tard à Atlanta, la Serbie est aujourd'hui championne du monde et championne d'Europe en titre.

La Bosnie, malgré quatre ans de guerre, s'est qualifiée aux Championnats d'Europe de 1993 et 1997. Seule la Macédoine participe, en France, à sa première compétition internationale.

A l'arrivée, cette redistribution des cartes complique plutôt la tâche des équipes adverses. Pour espérer gagner cet été à Paris, la Lituanie, la Russie, voire la France dans son rôle d'outsider, devront résoudre, non pas un, mais plusieurs problèmes « yougoslaves ».

Frédéric Potet

**Accès illimité à Internet
au prix de la
communication
locale**

Football : Sonny Anderson à Lyon pour 120 millions de francs

UN VENT DE FOLIE souffle sur le marché des transferts. Curieusement, c'est l'Olympique lyonnais, réputé pour sa gestion rigoureuse, qui s'est montré particulièrement actif. Après avoir recruté le milieu de terrain Pierre Laigle (Sampdoria Gênes), pour 47 millions de francs, et l'attaquant Tony Vairelles (RC Lens), pour 50 millions de francs, l'OL, dont le groupe de communication Pathé vient d'acquérir 34 % du capital, moyennant un investissement de 100 millions de francs, a signé jeudi 17 juin avec l'avant-centre Sonny Anderson (FC Barcelone). Montant : 120 millions de francs.

Jamais un club français n'avait investi autant d'argent sur un joueur. Le précédent record avait été établi en juillet 1998 par le Paris - Saint-Germain : près de 100 millions de francs pour le meneur de jeu nigérian Augustine Okocha. Le PSG a réalisé à cette occasion une très mauvaise affaire puisque la valeur marchande du joueur ne dépasse plus guère les 20 millions de francs. Avec Anderson, qui a évolué à Marseille (1993-1994) et à Monaco (1994-1997), totalisant 67 buts, l'OL a pris moins de risques, même si le Brésilien (bientôt vingt-neuf ans) ne s'est pas imposé à Barcelone, qui l'avait engagé en juillet 1997. Monaco, qui a manifesté son intérêt pour le capitaine de l'équipe de France Didier Deschamps, en partance de la Juventus Turin, a officialisé, jeudi 17 juin, la venue de Marco Simone, le capitaine du Paris - Saint-Germain pour une somme plus raisonnable : 20 millions de francs.

■ **CYCLISME** : l'Allemand Jan Ullrich est incertain pour l'édition 1999 du Tour de France. Il souffre du ménisque du genou droit et devra éviter de s'entraîner pendant un certain temps, a déclaré, jeudi 17 juin, le médecin de son équipe (Telekom), au lendemain de son abandon du Tour de Suisse.

■ **BASKET-BALL** : l'équipe de France s'est inclinée après prolongation (75-80) face à l'Italie, jeudi 17 juin à Toulouse, lors d'un match amical. Les Français devaient rencontrer, vendredi 18 juin, ce même adversaire pour un ultime test avant le début du championnat d'Europe des nations, lundi 21 juin.

■ **TENNIS** : Nathalie Tauziat s'est qualifiée, jeudi 17 juin, pour les demi-finales du tournoi d'Eastbourne (Angleterre) en s'imposant (0-6, 6-2, 6-1) devant la Russe Elena Likhovtseva. Elle devait rencontrer, vendredi 18 juin, la Russe Anna Kournikova. Cédric Pioline s'est qualifié, jeudi 17 juin, pour les demi-finales du tournoi de Nottingham (Angleterre) en éliminant l'Australien Andrew Ilie (6-2, 6-0). Le Français devait rencontrer, vendredi 18 juin, le Britannique Greg Rusedski.


Prenez Internet du bon côté.

0,99Frrc/mn

Richard Descoux, directeur technique national de l'athlétisme « Nous sommes capables d'aller très loin » en Coupe d'Europe des nations

En l'absence de la championne olympique Marie-José Pérec, qui continue de préparer aux Etats-Unis son retour à la compétition, Christine Arron, Stéphane Diagana et Jean Galfione se-

ront les chefs de file de l'équipe de France à l'occasion de la Coupe d'Europe des nations, qui se dispute samedi 19 et dimanche 20 au stade Sébastien-Charléty, à Paris. Richard Descoux a fixé

à cette équipe un objectif ambitieux : figurer sur les podiums masculin et féminin. Le directeur technique national se déclare, par ailleurs, sûr de la probité de ses champions.

« La Coupe d'Europe est l'une des dernières compétitions se disputant par équipes de nations. Ne fait-elle pas figure d'anachronisme dans le paysage athlétique actuel ?

— Elle a d'autant plus de valeur qu'elle constitue le seul moment où les athlètes d'une même nation se retrouvent unis autour d'un même objectif. Les athlètes apprécient ce genre de compétitions, car la pression y est partagée collectivement. Les réactions des athlètes non retenus prouvent qu'il existe un véritable intérêt pour cette Coupe d'Europe.

— Est-elle véritablement représentative de la hiérarchie continentale de l'athlétisme ?

— Elle le serait davantage si elle concernait les deux ou trois meilleurs athlètes de chaque pays dans chaque épreuve, avantageant ceux qui conduisent une politique en profondeur. Avec un athlète par pays et par épreuve, et la possibilité d'engager le même athlète sur plusieurs épreuves, comme c'est le cas actuellement, les pays disposant d'une certaine densité d'ath-

lètes — c'est le cas de la France — sont désavantagés.

— Est-il raisonnable de viser deux podiums — un pour l'équipe féminine, un pour l'équipe masculine — comme vous le faites, alors que les Français ne sont montés qu'à deux reprises sur le podium depuis la création de l'épreuve, en 1965 ?

— Il faut tenir un discours aux athlètes les incitant à relever un défi. Chez les filles et les garçons, les simulations que nous avons effectuées à partir des bilans de l'an dernier et du début de saison nous situent au pied du podium. Les premières places me paraissent inaccessibles, mais si l'équipe se mobilise derrière ses leaders et si nous sommes épargnés par les blessures, je nous crois capables d'aller très loin. Ce qui m'inquiète, c'est notre faiblesse dans certains secteurs, notamment certains sauts et lancers. Cela n'est pas nouveau, mais des dernières ou avant-dernières places nous feraient très mal.

— Quels enseignements attendez-vous de cette compétition

en vue de la suite de la saison ?

— Il serait assez logique et sain que les performances individuelles de nos athlètes soient encore assez éloignées de celles que nous exigeons d'eux à l'approche des championnats du monde de Séville, au mois d'août. Cette Coupe d'Europe arrive très tôt dans la saison et je n'attends pas de nos athlètes qu'ils restent à leur meilleur niveau du 1^{er} janvier au 31 décembre. Ceux qui y parviennent, je ne sais pas comment ils font... Je suis sûr de nos champions : si Jean Galfione, Stéphane Diagana ou Christine Arron avaient recours à des produits illicites, ils ne seraient pas aussi irréguliers ou loin de leur meilleur niveau qu'ils le sont actuellement.

— Vous aviez émis le souhait que l'équipe de France d'athlétisme puisse passer par l'unité mobile de suivi longitudinal, afin de couper court aux rumeurs de dopage. Cela n'a pu être le cas. Que comptez-vous faire pour y remédier ?

— Cela va se faire en trois étapes. Nous avons demandé aux athlètes français qui peuvent postuler à une

sélection pour les championnats du monde d'effectuer d'ici aux championnats de France — fin juillet — des analyses dans des laboratoires agréés et d'en transmettre les résultats aux médecins fédéraux. Ces athlètes seront rassemblés en stage début août à Castres et Montauban et j'ai demandé à un laboratoire de Toulouse d'effectuer à cette occasion de nouveaux prélèvements. Une troisième série d'analyses sera effectuée en octobre lors d'un stage de l'équipe de France à Evry.

— Que ferez-vous en cas d'anomalie ou si un athlète ne s'est pas prêté aux premières analyses ?

— Cela passera par une phase interne de discussion, en liaison avec notre équipe médicale. L'objectif est de mettre les athlètes face à leurs responsabilités. Il ne s'agit pas d'un contrôle, mais bien d'un suivi, et il ne pourra donc pas y avoir de sanctions. Un athlète n'ayant pas respecté les règles s'exposera à une non-sélection.

Propos recueillis par Gilles van Kote

Le Tour de France étouffe sa liste des exclus

Récusée, l'équipe italienne Vini Caldirola

Deux jours... C'est tout ce qu'il aura fallu attendre pour que la liste des *persona non grata* du prochain Tour de France s'allonge. Vendredi 18 juin, Jean-Marie Leblanc, directeur général de la direction de la société du Tour de France, devait annoncer qu'elle ne souhaite pas voir au départ de son épreuve, samedi 3 juillet au Puy-du-Fou (Vendée), l'équipe italienne Vini Caldirola. Cette dernière sera remplacée par une autre formation transalpine, Cantina Tollo.

Cette décision a été prise après que celui qui est le chef de file de Vini Caldirola, l'Ukrainien Sergueï Honchar, a été déclaré momentanément inapte à la pratique de son activité et exclu du Tour de Suisse. A l'occasion de contrôles sanguins réalisés, jeudi 17 juin, par les médecins de l'Union cycliste internationale (UCI) sur les 147 concurrents présents sur l'épreuve helvétique, Sergueï Honchar présentait un hémocrite supérieur au plafond autorisé (50 %).

L'Autrichien Harald Morscher, de l'équipe italienne Saeco, l'Italien Massimo Gimondi et le Zimbabwéen Timothy Jones, tous deux employés par la formation italienne Amore e Vita, ont également été mis au repos et exclus du Tour de Suisse pour les mêmes raisons. Ces deux derniers ont été licenciés par leur équipe. Morscher, lui, a été suspendu par Saeco, formation qui demeure invitée sur le Tour de France.

La société du Tour de France justifie cette différence de traitement par le fait que « notre règlement stipule qu'une équipe doit aligner ses meilleurs éléments au départ, ce qui, en l'absence de Honchar, ne serait pas le cas pour Vini Caldirola ». Saeco ne pourra toutefois pas aligner Harald Morscher sur la Grande Boucle.

« À LA FRANÇAISE »

La société du Tour de France estime qu'elle ne pouvait sanctionner sur la base du seul niveau de taux hémocrite supérieur à 50 %, qui ne constitue pas une preuve de dopage, même si, pour tout le monde, il est signe d'une prise d'EPO (érythropoéitine). Jusqu'à présent, le moyen de déceler cette prise d'EPO n'existe pas.

Cela pourrait changer, comme en témoigne l'annonce faite par le professeur Gérard Dine au congrès d'hématologie de Barce-

lone, vendredi 11 juin (*Le Monde* du 12 juin). « Notre méthode consiste à rechercher une dizaine de paramètres dans le sang, afin d'obtenir des informations sur une éventuelle production anormale d'oxygène par la moelle épinière », explique le directeur de l'institut biotechnologique de Troyes, concepteur du suivi médical longitudinal « à la française ».

Cette communication a toutefois provoqué de vives réactions. « Effet d'annonce », a dénoncé Patrice Mangin, médecin à l'institut universitaire de médecine légale de Lausanne et conseiller médical auprès de l'UCI pour les questions de dopage, interrogé par *Le Monde*. « Je ne veux pas qu'on aille trop vite, a-t-il ajouté, nous ne sommes pas là pour vendre de la marchandise, ni faire notre propre publicité. »

Mardi 15 juin, une autre voix de l'UCI, anonyme celle-là, avait déclaré à l'AFP : « Les affirmations du professeur Dine ne sont pas nouvelles et n'ont jamais été prouvées dans les faits. Il ne paraît ni sérieux ni utile de procéder à ces tests. » Le reproche avancé par les représentants de l'UCI porte sur l'absence de validité scientifique.

« Faux, rétorque Gérard Dine. Ma communication s'appuie sur des observations et une méthodologie validées au plan scientifique. Un confrère italien de l'université de Pavi et des confrères de Sydney parviennent à des résultats identiques. » Pour Gérard Dine, la décision de pratiquer des contrôles visant à mettre en évidence « la suspicion de prise d'EPO » ne relève plus que d'une volonté politique. « Il ne reste qu'à établir, sous l'égide de l'UCI, un protocole international qui permettrait de procéder dans les plus brefs délais à la mise en place de ces contrôles. »

Cette idée d'une mise en place rapide a été rejetée, jeudi 16 juin, par Alain Garnier, chef de la mission « médecine du sport » au ministère français de la jeunesse et des sports. « Il n'existe aucun élément scientifique nouveau qui permettrait de dire que les autorités publiques ou sportives refusent d'utiliser les ressources scientifiques existantes. La méthode n'apporte aucune preuve juridique mettant en évidence l'infraction », a-t-il estimé.

Yves Bordenave et Philippe Le Cœur

La Française des jeux statuerait fin juillet sur son engagement

UNE ÉTAPE gagnée par Christophe Bassons sur Le Dauphiné libéré, dimanche 13 juin. Trois sprints victorieux pour Jimmy Casper lors du Tour d'Allemagne, fin mai... L'équipe cycliste de La Française des jeux a retrouvé quelques couleurs sportives, alors que, depuis le début de la saison, les noms de ses représentants figuraient plus souvent à la rubrique des affaires, au gré des avancées des enquêtes liées au dopage.

Ces bouquets tombent à point nommé pour la direction de l'entreprise publique, qui, depuis quelques mois, assure qu'une partie du peloton aurait rompu avec ses pratiques délictueuses. Ou que, à tout le moins, cela serait le cas au sein de sa formation. A la tête de La Française des jeux, on souligne que ces victoires confortent la volonté de prolonger l'engagement dans le cyclisme au-delà de son terme, fin 1999.

RENOUVELLEMENTS

Pour autant, les coureurs devront patienter avant d'obtenir l'officialisation d'un maintien de leur sponsor. Car ce dernier n'est tout simplement pas en mesure de le faire. Le mandat du PDG de La Française des jeux, Bertrand de Gallé, arrive à échéance le 5 juillet. D'ici là, il apparaît impossible de faire avaliser un tel dossier par un conseil d'administration qui, lui-

même, va faire l'objet de renouvellements. Au mieux, les coureurs de La Française des jeux ne devraient pas être fixés avant fin juillet. Car si Bertrand de Gallé devait être reconduit à son poste, il se laissera le temps de scruter le Tour de France avant de communiquer sa décision. Ce que ferait également, sans aucun doute, un nouveau PDG. Reste qu'il ne faudra pas trop tarder : sans perspective ferme pour janvier 2000, les coureurs auront tôt fait d'aller voir ailleurs.

Dans l'hypothèse où Bertrand de Gallé serait reconduit, la probabilité de voir La Française des jeux prolonger son engagement serait relativement forte. L'intéressé avait programmé de faire cette recommandation à son conseil d'administration en mai. Il y avait renoncé avec l'éclatement de l'« affaire Sainz-Lavelot ».

Cette dernière a vu l'incarcération de l'avocat Bertrand Lavelot (il était trésorier de L'Echappée, structure de base de l'équipe de La Française des jeux), la mise en examen du coureur Yvon Ledanois et les auditions de plusieurs autres membres de l'équipe par les policiers. Si elle devait se confirmer, la poursuite de l'engagement de l'entreprise dans le cyclisme pourrait se dérouler selon des modalités différentes.

Ph. L. C.

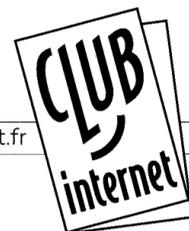


LIBRE

3 mois d'essai gratuit hors coût téléphonique

pour tous ceux qui ne connaissent pas encore les avantages exclusifs de Club-Internet.

www.club-internet.fr



Offre non cumulable valable pour une première connexion entre le 15 juin et le 31 août 1999.

Des logiciels savent lire et classer les images

Ces « butineurs » sont destinés à la recherche iconographique ou à la traque des criminels

« **UNE IMAGE, c'est mille mots** », dit le proverbe. En fait, il en faut bien moins que ça. » Chahab Nastar préfère les mathématiques à la sémantique. Chercheur à l'Institut national en recherche informatique et automatisme (Inria), il est sûr de son fait. Il suffit de 500 octets – un octet comprend huit 0 ou 1 – pour décrire un tableau, une photo ou un dessin, dont la trame numérique peut être plusieurs millions de fois plus complexe. Démonstration : Chahab Nastar se connecte à une banque d'images comprenant plusieurs milliers de visages, puis il clique sur une figure particulière. Instantanément, l'ordinateur affiche à l'écran toutes les faces similaires, y compris lorsqu'elle sont photographiées sous des angles différents ou affublées de lunettes noires.

Le logiciel capable d'effectuer cette reconnaissance est baptisé Surfimage. Chahab Nastar l'a développé à partir de 1995, alors qu'il étudiait au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Pour les visages, le principe est enfantin. « Deux images se ressemblent si l'énergie pour métamorphoser (morphing) l'une en l'autre est faible », énonce le chercheur. Les algorithmes

qui permettent de réaliser l'opération sont évidemment moins simples à formuler. Mais ils sont finalement assez robustes pour démasquer un visage sous une moustache postiche ou dans des conditions d'éclairage modifiées, et retrouver le « plus proche voisin de la photographie de départ » avec 97 % de réussite.

D'autres algorithmes sont à l'œuvre lorsqu'il s'agit de rechercher des images « non spécifiques » – pour comparer des tableaux et des photographies par exemple. Dans ce cas, chaque image fait l'objet d'un traitement préalable. « On extrait des caractéristiques universelles, telles que les couleurs, la texture, les formes. » Au total, une dizaine de « descripteurs » numériques, d'une trentaine d'octets chacun, permettent de dépeindre automatiquement l'image, quelle que soit sa taille. Il suffit ensuite de comparer non pas les images, mais leurs signatures, et faire les rapprochements.

SCÉPTICISME SUR LES BESOINS

On pourrait ainsi imaginer un moteur de recherche capable de surfer sur l'ensemble du réseau pour rapatrier photos, logos et dessins, et d'en indexer la signature et l'adresse. L'internaute pourrait ensuite fournir un croquis, ou une image scannée, et demander à visionner toutes les documents ayant une signature proche de celle qu'il a en tête. On n'en est pas encore là, mais le procédé est suffisamment au point pour que l'Inria crée une start-up, Elucid Technologies, déjà primée, destinée à le commercialiser.

Existe-t-il pour autant un marché pour de tels outils ? Le besoin semble réel, car les moteurs de recherche d'images actuellement disponibles sur Internet, fondés sur le texte, ou ceux proposés par Corbis, la banque d'image de Bill Gates, se révèlent souvent peu satisfaisants. Mais, du côté des professionnels, le scepticisme est de règle. Gilles Devicq, PDG de l'agence de photographies d'illustration Image Bank France, distingue deux types de banques d'images. Pour les fonds documentaires destinés à la presse, l'archivage se fait « à partir de données objectives » – nom, date, lieu, etc. – et se prête naturellement à une indexation textuelle. En revanche, les photos d'illustration, destinées à la communication commerciale, aux publicités, sont stockées par concepts, atmo-

Retrouver des portraits dans une galerie de peinture



Le logiciel Surfimage, mis au point à l'Institut national de recherche en informatique et automatisme (Inria), permet de retrouver des images apparentées dans de grandes bases de données. Il suffit par exemple de cliquer sur l'une des 3 670 photographies de la base (en haut à gauche) pour que le système affiche à l'écran les portraits qui s'en rapproche le plus, éliminant des paysages, scènes de genre et tableaux non figuratifs. On remarque que l'algorithme, qui compare les couleurs, textures et formes générales, est suffisamment robuste pour retrouver plusieurs Modigliani, mais aussi plusieurs Cézanne et un Renoir qui partagent avec le modèle certaines tonalités et, au centre, une tache blanche verticale.

sphères, couleurs, dans de vastes catalogues (papier ou CD-ROM, et parfois en ligne) où l'aspect graphique reste essentiel.

Dans ce second cas, un logiciel tel que Surfimage, capable de retrouver des images assez proches les unes des autres, pourrait « être générateur d'idées », convient Gilles Devicq. Il constituerait un dictionnaire des citations en images intégré aux systèmes actuels fondés sur le texte, « mais sans s'y substituer ». Mété Zihnioglu, directeur des nouvelles technologies de l'agence de photos d'actualité Sipa, ne croit pas à l'in-

dexation automatique, « sauf pour le FBI, pour la recherche de criminels dans ses fichiers ». L'idée est effectivement à l'étude, tout comme la comparaison des empreintes digitales ou de l'iris de l'œil, pistes suivies avec intérêt par les biométriciens (*Le Monde* du 3 novembre 1998).

CNN S'Y MET

Les besoins sont également énormes dans l'audiovisuel : l'indexation de milliers d'heures de programmes diffusés par une nombre croissant de chaînes de télévision devient problématique.

Bruno Bachimont, spécialiste de la recherche sur l'indexation à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), qui juge le rôle du texte encore prépondérant, place néanmoins beaucoup d'espoir dans les systèmes de segmentation des vidéos. L'analyse d'image permet dans ce cas de distinguer un changement de plan, un mouvement de caméra ou une variation d'optique. L'ordinateur offre un découpage du document, une sorte de story-board qui accélère la consultation et la recherche de l'image ou de la séquence adéquate.

L'un des pionniers dans ce sec-

teur, la firme californienne Virage Inc., s'est ainsi vu confier par CNN la gestion de son système d'indexation : le « Low Resolution Browse System », un butineur basse résolution, analyse en temps réel plus de vingt-cinq programmes télévisés, et doit permettre aux équipes de CNN de rechercher et visionner les documents vidéo directement sur leur écran d'ordinateur.

LE SON POUR VOIR

Le son peut aussi fournir des indices précieux dans la recherche d'une image, comme le suggérait récemment Robert Azencott, professeur à l'École normale supérieure de Cachan, lors d'une séance publique à l'Académie des sciences consacrée au traitement de l'image.

Les logiciels de reconnaissance vocale, capables de reconstituer commentaires et dialogues, peuvent être adjoints à ces outils, et donner automatiquement de nouveaux indices – à moins qu'ils n'entraînent sur de fausses pistes, les logiciels ayant parfois tendance à la libre interprétation, pour des résultats rien moins que poétiques.

Certains utilisateurs – résistance corporatiste vis-à-vis de la concurrence de l'ordinateur ? – mettent en garde contre ces rêves d'ingénieurs. Toutes ces technologies n'en sont pas moins au bord de l'éclosion. Poids de mots et choc de l'image deviennent plus que jamais complémentaires.

Hervé Morin

★ Surfimage : www-rocq.inria.fr/cgi-bin/imedia/surfimage.cgi
★ Virage : www.virage.com/

Pour l'heure, l'indexation ne sait se passer de mots

Les professionnels de l'image sont aussi des collectionneurs de mots. « Notre métier est de traduire des mots en images », résume Gilles Devicq, patron d'Image Bank France. Le dictionnaire d'Image Bank compte 15 000 mots-clés, celui de Sipa 20 000. Chez Photogram-Stone, l'index compte 80 000 termes, pour 70 000 images, il est vrai « très édités », selon Hélène Loiseau, la responsable de la photothèque. La complexité est telle qu'il a fallu faire appel à un linguiste pour hiérarchiser ces différents niveaux descriptifs.

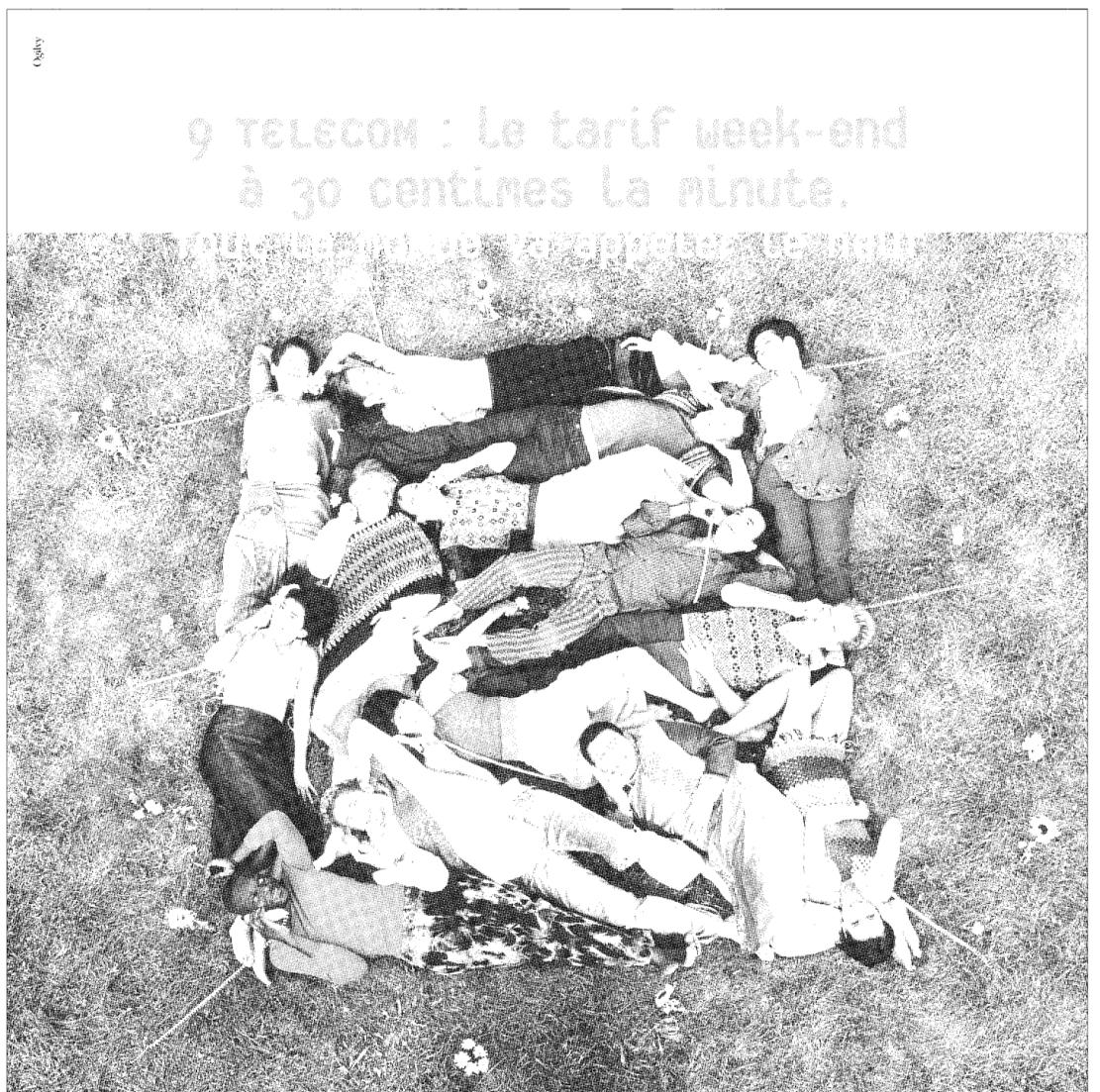
Dans le secteur de l'image animée aussi, le texte est encore roi. A l'Institut national de l'audiovisuel (INA), le thésaurus comprend 15 000 termes communs et 100 000 noms propres et de lieu. « L'image montre mais ne dit rien, il faut un texte pour l'expliquer », assure Bruno Bachimont, qui coordonne les recherches sur l'indexation de l'INA.

Querelles cosmologiques sur l'âge de l'Univers

L'UNIVERS AURAIT ENTRE 12 ET 15 MILLIARDS D'ANNÉES et son taux d'expansion, décrit par la constante de Hubble, serait désormais connu avec une marge d'erreur de 10 %. Charles Lineweaver (université de Nouvelle-Galles du Sud, Australie) a utilisé six types d'observations qui lui ont permis d'affiner, affirme-t-il, la valeur relativement imprécise des trois paramètres fondamentaux permettant ce calcul : la constante de Hubble ; la valeur de la densité de l'Univers et la constante cosmologique, dite d'Einstein. Parallèlement, Wendy Freedman, des Observatoires de la Carnegie Institution à Washington, a confirmé, grâce aux informations recueillies pendant neuf ans par le télescope spatial Hubble, que l'Univers pourrait avoir environ 12 milliards d'années, conformément à ce qu'elle avait déjà annoncé il y a cinq ans (*Le Monde* du 1^{er} novembre 1994). Mais ces évaluations sont mises en doute par d'autres cosmologistes, tel Jim Herrstein, de l'Observatoire de radioastronomie américain. Se fondant sur ses propres observations du mouvement des gaz au sein de galaxies, il affirme que la technique utilisée par Wendy Freeman implique des marges d'erreur de 15 à 20 %.

Le détail des décisions du Comité interministériel de la recherche

PRÈS DE 1 MILLIARD DE FRANCS (150 millions d'euros) a été ou va être consacré en 1999 aux actions prioritaires retenues par le Comité interministériel de la recherche scientifique et technique (*Le Monde* du 2 juin). Les sciences du vivant sont créditées de 395 millions de francs (60 millions d'euros), dont 245 millions de francs (37,35 millions d'euros) pour l'étude du génome humain et végétal, 60 millions de francs (9,15 millions d'euros) pour les technologies appliquées à la médecine et 80 millions de francs (12,2 millions d'euros) pour la lutte contre les maladies infectieuses. Les technologies de l'information et de la communication reçoivent 175 millions de francs (26,7 millions d'euros), les sciences humaines et sociales 85 millions de francs (13 millions d'euros), les sciences de la planète et de l'environnement 45 millions de francs (6,86 millions d'euros), les transports et le génie civil 75 millions de francs (11,4 millions d'euros), les recherches sur la pile à combustible, enfin, 20 millions de francs (3 millions d'euros).



la minute le week-end!

la minute le soir en semaine?

Abonnement "téléphone + Internet" gratuit*

VOUS DEVRIEZ EN DEMANDER PLUS AUX TELECOMS.



www.gtelecom.fr

*Tarif Week-end : le week-end (du vendredi minuit au dimanche minuit) et les jours fériés. †Tarif Soir : de 19h00 à 21h00 du lundi au vendredi. ‡Internet gratuit : hors coûts des communications pour une durée de 12 mois. Ces tarifs sont applicables en France métropolitaine, pour les appels hors département, hors appels vers les mobiles et numéros spéciaux. La Corse (2A et 2B), ainsi que les départements 75, 92, 93 et 94 sont considérés comme un seul département. Hors crédit temps de 0.50 F TTC pour la première minute. Tarifs au 15/06/99.

Télés et hi-fi retrouvent les couleurs de l'optimisme

L'équipement audiovisuel n'est plus condamné au noir. Teintes et formes se diversifient au gré des designers et de l'évolution des technologies

LA MAGIE est d'abord venue de l'image. Peu importait le meuble qui l'abritait. La télévision, apparue tout juste après la seconde guerre mondiale, était surtout, pour ceux qui la découvraient, une formidable fenêtre ouverte sur le monde, proche ou lointain, qui entraînait soudain dans l'intimité des familles.

Le petit écran a donc longtemps été une caisse rectangulaire en bois, simili bois ou plastique assemblé, un meuble réduit à sa plus simple expression, qui encadrait un écran et accueillait, en bas ou sur le côté, une série de boutons. La découverte et les progrès réalisés dans le traitement des plastiques contribuèrent à faire bouger les formes. Le mouvement en marche voit le jour à la fin des années 60. L'époque est à l'optimisme, à l'esprit ludique. Cette ambiance de gaieté collective qui croit aux lendemains qui chantent s'exprime dans un feu d'artifice de couleurs vives (en particulier, le jaune et l'orange) et de lignes toutes en rondeurs. Les intérieurs s'habillent de fauteuils et de canapés gonflables, de lampes tulipes... et de téléviseurs boules.

Une parenthèse. Ce débordement trouve ses limites au sein d'une société qui évolue et dénonce, à la fin des années 70, les valeurs et l'esthétique qu'elle a portées aux nues. L'avenir paraît moins rose. Le discours se veut critique. Meubles et bibelots paraissent soudain criards et ringards. Radios, lecteurs de cassettes et télévisions sphériques n'échappent pas à la règle. Ils adoptent un genre plus strict fait de lignes et d'angles droits et une couleur qui sied aux jours sombres : le noir. Un parti pris qui aura longue vie. Tout comme l'esprit qui l'accompagne. Pendant longtemps, les rayons des magasins et des grandes surfaces présentent des files continues de boîtes rectangulaires noires qui, au premier abord, ne se différencient guère les unes des

autres. « Sur des produits qu'ils gardent longtemps, les gens n'aiment pas prendre de risques. Le noir est devenu la couleur standard du téléviseur et de la hi-fi, parce qu'elle rassurait », précise Hubert Bouan, directeur du département vidéo chez Philips.

DES SLOGANS RÉVÉLATEURS

Pourtant, une embellie s'est amorcée depuis quelques années. Le noir s'est éclairci, a pris des éclats de gris métallisé ou bleuté. Le changement s'est opéré timidement, mais annonçait des changements plus francs. Aujourd'hui, la couleur refait son apparition dans le monde du son et de l'image. Les deuxième ou troisième équipements en téléviseur ont favorisé le goût pour la fantaisie. On met désormais volontiers un téléviseur bleu ou vert dans la chambre d'un enfant ou dans un bureau. « Le consommateur n'achète plus seulement du fonctionnel, mais aussi du plaisir. Il veut un produit personnalisé qui lui correspond », dit-on chez Philips, qui a amorcé le virage de la couleur sur le haut de gamme il y a deux

ans, avec ses téléviseurs Design line, sortis en trois coloris, cool green, ice blue et silver shadow.

L'utilisation de nouveaux matériaux – aluminium, plastique, verre et tissu – accompagnent ce changement, au service d'un design tout en courbes légères qui se retrouvent, à la fois, dans le téléviseur, le meuble et le matériel d'encadrement (magnétoscope, lecteur

DVD). Les slogans qui accompagnent le lancement de ces nouveautés sont révélateurs d'une nouvelle approche : « Ce n'est pas un téléviseur, c'est un meuble avec des images » ou encore « C'est fini le temps où tous les téléviseurs se ressemblaient ». Ces produits sont conçus pour satisfaire un public soucieux de combiner forme et fonction. La télévision n'est plus cette étrange lucarne, mais un élément du quotidien qui doit s'intégrer à des intérieurs intimes et singuliers.

Mariage de matériaux variés (verre, aluminium et bois naturel) habillent aussi les minichâsses hi-fi de Sony dont les petites mensurations et le design contribuent à une intégration dans n'importe quelle pièce de la maison. Certaines sont prévues pour être fixées aux murs. Ces minichâsses vont jusqu'à se métamorphoser en petits tableaux vivants grâce à des grilles d'enceinte amovibles qui se déclinent en plusieurs couleurs – on les change au gré de ses envies – et des façades qui s'illuminent dans des tons chauds de bleu ou d'orange.

Franchement présenté comme un tableau, cette fois, le téléviseur plasma (un son qui enveloppe de tous côtés, un écran 16/9) transforme la télé en élément mural, digne de l'écran de cinéma. La technologie impose ici son design. Finis les arrières encombrants, les fils qui s'emmêlent, le Flat TV de Philips est devenu un simple cadre. Il n'est plus question de meuble.

B & O, LE PRÉCURSEUR

La fantaisie s'extériorise plus encore dans les produits qui n'excèdent pas les 2 000 francs. Chez les fabricants comme chez les consommateurs, on ose plus volontiers l'excentricité quand il s'agit d'un appoint. Les téléviseurs 36 centimètres de chez Philips en bleu, vert, champagne et bicoloré ne choquent personne. Une nouvelle gamme, avec des arrières translucides, prévue pour l'automne, s'inspirent d'ailleurs directement de l'iMac. Chez Thomson, on a spécialement conçu une télévision pour la cuisine. Comme un four à micro-ondes, Kitchen TV possède un clavier et une télécommande qui résistent à l'eau.

Précurseur dans le domaine,



Ci-dessus, téléviseur Philips Design line. Écran 16/9, 100 Hz digital scan. Disponible en trois couleurs. 13 000 F (1 982 €).

A gauche, radio-cassette Don'o de Thomson. Existe en brique, argent et gris. 490 F (74,7 €).

En bas, lecteur CD et radio BeoCenter 2300 de Bang & Olufsen. Une seule approche de la main et les portes coulissent sans bruit. 10 500 F (1 600 €).

Bang & Olufsen a toujours considéré que la forme prolongeait la fonction. Ce principe dirige, sans concessions, la politique de cette maison danoise depuis sa création, en 1925. « Le produit pour le produit nous laisse indifférent, souligne Elisabeth Sandager, directeur général de B & O France. La technologie en soit n'est pas intéressante. Ce qui est important, c'est que la technologie s'intègre à un concept global. » Rien ne sort qui ne soit totalement au point, tant d'un point de vue technique qu'esthétique. Le design marche de concert avec la recherche. Considérée comme la haute couture du son et de l'image, l'enseigne n'a jamais failli à sa réputation. Enceintes, téléviseurs, lecteurs CD, radios atteignent,

avec cette marque, des sommets d'élégance et de performance.

Des lignes graphiques étudiées jusqu'au moindre détail, un choix de couleurs (or, bleu dur, grenat) qui s'intègre à des intérieurs très classiques ou à des environnements high-tech, des sons qui enveloppent et des images qui vous plongent au centre de l'action signent les produits B & O au premier coup d'œil. Parmi les quelques petites merveilles de la collection : le BeoVision-Avant 82 centimètres, un téléviseur épuré à l'extrême, le BeoCenter 2300, un lecteur CD et radio qui se présente comme un tableau (la porte s'ouvre au simple passage de la main), la BeoLab 8000, l'enceinte en forme de crayon, le BeoSound 9000, la console ultraplats sur laquelle s'alignent les CD de votre choix pour une écoute qui peut durer douze heures... Du haut de gamme qui n'a jamais cédé à la course au produit. Mais qui a, en revanche, contribué à conduire les fabricants vers d'autres cieux.

Véronique Cauhapé

★ Les produits Philips, Sony, Thomson sont distribués dans les magasins spécialisés (Fnac, Darty, etc.) et dans les grandes surfaces. Bang & Olufsen possède ses propres boutiques : 104, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris (tél. : 01-56-26-07-50) et 12, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris (tél. : 01-53-76-38-08).



Conran Shop s'offre une adresse rive droite

UNE FAÇADE XVIII^e siècle – l'hôtel d'Aumont, construit par Aubert en 1780 –, un hall d'entrée troué en son centre d'un large escalier de pierre, verre et métal qui vous happe vers des étages inférieurs aux volumes généreux, le nouveau magasin Conran Shop marie l'ancien et le moderne avec une aisance qui frise le naturel. Une réussite qui relève pourtant moins du hasard que d'une politique réfléchie et pesée. L'ambition étant de transmettre un état d'esprit et de partager un art de vivre.

Sept ans après l'ouverture de sa première boutique à Paris, rue du Bac, dans le 7^e arrondissement, Conran s'offre donc la rive droite. Plus précisément le boulevard des Capucines : le cœur d'un quartier d'affaires, de shopping et de tourisme. « On s'est aperçu, avec le temps, que toute cette périphérie du Bon Marché, où nous sommes depuis 1992, était une forteresse, avec une clientèle essentiellement de quartier, remarque Michel Cultru, directeur général de l'enseigne. Depuis un moment, nous envisageons de passer à la rive droite, où le public est plus mobile et plus nombreux. »

A priori, peu de choses distinguent les deux magasins parisiens. Vastes volumes, différences de niveaux, savants jeux d'éclairage, variété des produits (objets et meubles), des styles (de l'épure à la fantaisie) et des matériaux se retrouvent de l'un à l'autre. Des

ressemblances qui ont valeur de signature. Pourtant, le magasin des grands boulevards bénéficie d'un concept qui a mûri. Depuis 1992, de nombreux Conran Shop ont, en effet, vu le jour en Europe. Chaque fois, des améliorations techniques et visuelles ont été apportées qui profitent forcément au dernier-né.

VERRE ÉPURÉ

Les sols de la boutique du boulevard des Capucines sont partout en pierre beige lisse – contrairement à la rue du Bac qui compte trois sols différents –, ce qui permet plus de souplesse dans les aménagements. Le verre épuré a remplacé les rambardes en métal et bois, le plafond présente des galbes amples qui rythment l'espace, le mobilier de présentation a troqué le modèle standard contre une alternance de bois clair, de

bois sombre et de zinc. Des éta-gères fines et pures filent le long des murs, sans point d'arrêt, créant des jeux de perspective sans aboutissement.

Côté produits, les deux adresses proposent à peu près les mêmes choses : du luminaire, représenté par des grands noms (Achille Castiglioni, Michele de Lucchi, Richard Sapper, Philippe Starck, Ferruccio Laviani, Harri Kuskiken, Sébastien Bergne, etc.) et de jeunes créateurs, comme Berrux ; des meubles, à travers une collection qui privilégie les bois travaillés dans toute leur épaisseur (le frêne, l'érable, le sycamore et le chêne) et au sein de laquelle se côtoient éditions et rééditions, créations anonymes et signatures de renom (Charles Eames, Verner Pantan, Arne Jacobsen...); des canapés, à l'assise large pour un

confort qui n'écarte ni l'humour ni la couleur.

Concernant les objets, le Conran Shop de la rive droite s'inscrit dans une logique de foisonnement, de diversité des styles et des usages. Vases (Antony Stern, Tsé Tsé, Maria Brandolini, etc.), vaisselle (Ettore Sottsass, Pedro Miralles, etc.), ustensiles de cuisine s'expriment dans toutes les formes, toutes les matières et toutes les couleurs. Un éventail qui trouve sa cohérence dans une même recherche : le plaisir. Celui d'être chez soi, de se mettre à table, de s'installer à son bureau comme de s'attarder dans sa salle de bains. Des valeurs qui définissent, au fond, la personnalité de Terence Conran. Et qui se retrouvent dans ses boutiques.

L'aventure semble d'ailleurs faire recette. Le groupe Conran Shop ouvrira à l'automne son premier magasin à New York – le plus grand de tous, avec 2 000 m² de vente –, dans un vaste ensemble regroupant trois restaurants Conran et un supermarché alimentaire. Le groupe vient également de signer en Allemagne un accord de partenariat avec la société Stillo, qui vise à ouvrir des Conran Shop dans les principales villes germanophones de l'Europe.

V. Ca.

★ The Conran Shop, 30, boulevard des Capucines, 75009 Paris. Ouverture le 24 juin.

18 67

OLD ENGLAND®
PARIS

Grandes Réclames d'Été
à partir du 19 juin 1999

12, bd. des Capucines - Paris 9^{ème}

Beaucoup de soleil

SAMEDI, un vaste anticyclone situé du proche Atlantique à la France maintient un temps sec et ensoleillé sur le pays. Une perturbation évolue sur les îles Britanniques. Elle apportera dimanche des nuages sur le Nord-Ouest, avec une dégradation plus marquée l'après-midi sur la moitié nord.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages et les éclaircies alterneront, avec une dominante de beau temps. Les températures maximales s'étaleront de 22 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Malgré des passages de nuages élevés, le soleil brillera largement. Il fera de 22 à 25 degrés au meilleur moment de la journée.

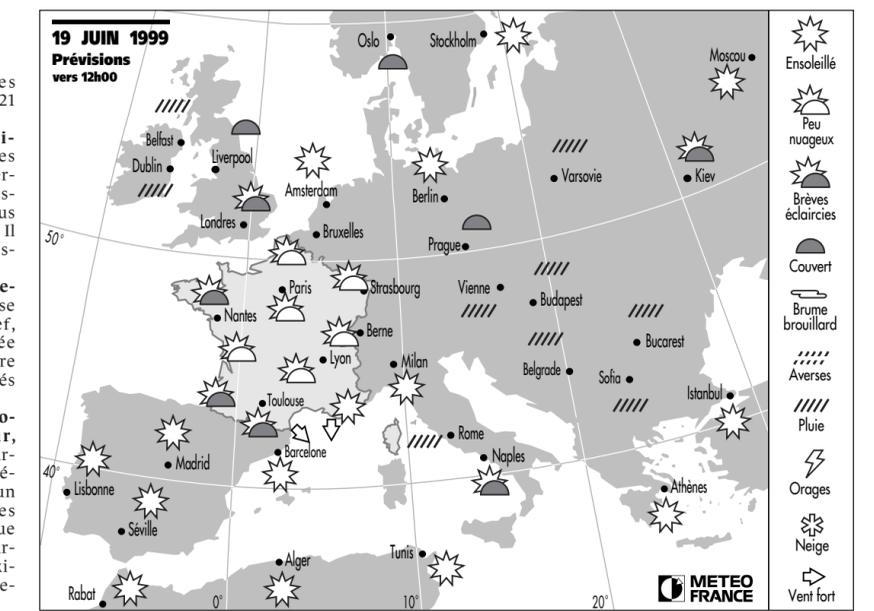
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera

prédominant. Températures maximales comprises entre 21 et 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis, l'après-midi, le soleil deviendra plus généreux au fil des heures. Il fera de 23 à 26 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Quelques cumulus se développeront sur le relief, mais la journée sera placée sous le soleil. Le thermomètre marquera de 23 à 28 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions. Les nuages seront un peu plus nombreux sur les Alpes du Sud, avec un risque d'orages isolés en fin de journée. Les températures maximales atteindront 26 à 32 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

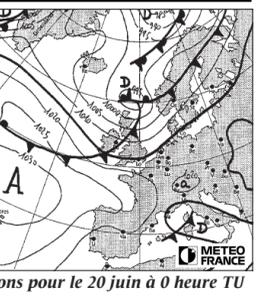
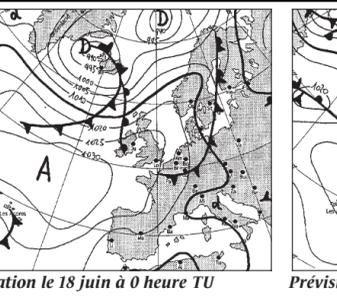
SUISSE. La compagnie Swissair va reprendre ses vols à destination de Skopje (Macédoine) à partir du dimanche 20 juin. Les vols à destination de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) et de l'Albanie restent suspendus jusqu'au 25 juin. La situation sera réexaminée la semaine prochaine par les responsables de la compagnie.

FRANCE. Lors des journées portes ouvertes au 5^e régiment du génie (caserne des Matelots, à Versailles), samedi 19 et dimanche 20 juin, de 10 heures à 18 heures, le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires (Coperf) présente, avec la 10^e compagnie du génie, des matériels civils ou militaires, anciens ou contemporains (locomotives, engins de travaux de voie, etc.) et propose, à 15 h 30, un défilé ferroviaire et, toute la journée, des tours de la ligne circulaire en train à traction vapeur ou diesel. Renseignements : 01-39-67-21-04.

PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	10/23 N	AMSTERDAM	10/21 S	KIEV	22/28 N	VENISE	16/25 S	LE CAIRE	23/34 S	
AJACCIO	16/25 N	NANTES	16/25 S	ATHÈNES	23/30 S	LISBONNE	20/34 S	VIENNE	13/19 P	MARRAKECH	23/39 S
BIARRITZ	16/19 C	NICE	18/25 S	BARCELONE	19/27 S	LIVERPOOL	12/18 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/24 C
BORDEAUX	15/26 N	PARIS	13/25 S	BELFAST	10/15 P	LONDRES	14/22 N	BRASILIA	14/28 N	PRETORIA	6/20 S
BOURGES	12/25 S	PAU	13/22 N	BELGRADE	14/21 P	LUXEMBOURG	10/22 S	BUENOS AIR.	7/18 S	RABAT	19/28 S
BREST	12/20 N	PERPIGNAN	18/27 S	BERNE	8/21 S	MADRID	14/30 S	CARACAS	24/31 S	TUNIS	19/29 S
CAEN	13/20 N	RENNES	12/24 N	BRUXELLES	9/22 S	MILAN	18/27 S	CHICAGO	15/23 C	ASIE-Océanie	
CHERBOURG	12/21 N	ST-ETIENNE	11/26 S	BUCAREST	16/29 P	MOSCOW	14/26 S	LIMA	11/19 N	BANGKOK	26/34 P
CLERMONT-F.	11/26 S	STRASBOURG	13/24 N	BUDAPEST	16/21 P	MUNICH	8/18 P	LOS ANGELES	17/23 N	BOMBAY	28/30 P
DIJON	11/25 S	TOULOUSE	14/25 N	COPENHAGUE	11/18 S	MOSCOW	18/26 N	MEXICO	15/21 C	DJAKARTA	26/30 S
GRENOBLE	11/28 N	TOURS	12/25 S	DUBLIN	10/17 P	OSLO	12/17 C	MONTREAL	11/25 S	DUBAI	29/39 S
LILLE	11/22 N	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	10/24 S	PALMA DE M.	18/29 S	NEW YORK	17/24 S	HANOI	28/29 P
LIMOGES	13/23 S	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	14/22 S	PRAGUE	12/18 C	SAN FRANCISCO	11/18 N	HONGKONG	27/30 P
LYON	13/26 S	FORT-DE-FR.	25/30 P	HELSINKI	15/23 S	STOCKHOLM	12/22 S	ROME	16/22 P	JERUSALEM	22/32 S
MARSEILLE	17/30 S	NOUMEA	19/23 S	ISTANBUL	20/26 S	TENERIFE	15/22 N	DAKAR	25/29 S	SYDNEY	11/17 S
						VARSOVIE	15/22 P	KINSHASA	20/27 C	TOKYO	21/23 P

22/28 N	VENISE	16/25 S	LE CAIRE	23/34 S
20/34 S	VIENNE	13/19 P	MARRAKECH	23/39 S
12/18 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/24 C
14/22 N	BRASILIA	14/28 N	PRETORIA	6/20 S
10/22 S	BUENOS AIR.	7/18 S	RABAT	19/28 S
14/30 S	CARACAS	24/31 S	TUNIS	19/29 S
18/27 S	CHICAGO	15/23 C	ASIE-Océanie	
14/26 S	LIMA	11/19 N	BANGKOK	26/34 P
8/18 P	LOS ANGELES	17/23 N	BOMBAY	28/30 P
18/26 N	MEXICO	15/21 C	DJAKARTA	26/30 S
12/17 C	MONTREAL	11/25 S	DUBAI	29/39 S
18/29 S	NEW YORK	17/24 S	HANOI	28/29 P
12/18 C	SAN FRANCISCO	11/18 N	HONGKONG	27/30 P
17/23 P	SANTIAGOCHI	5/16 S	JERUSALEM	22/32 S
20/40 S	TORONTO	14/24 S	NEW DEHLI	31/39 S
14/20 P	WASHINGTON	15/25 S	PEKIN	19/32 S
16/23 P	AFRIQUE		SEOUL	19/27 S
12/22 S	ALGER	15/28 S	SINGAPOUR	27/30 C
15/22 N	DAKAR	25/29 S	SYDNEY	11/17 S
15/22 P	KINSHASA	20/27 C	TOKYO	21/23 P



La tortue d'Hermann, malgré son âge, garde bon pied, bon œil

ELLE EST VIEILLE comme notre monde, et si discrète qu'elle semble presque ne plus en être. Promenez-vous l'été dans les montagnes bleues des Maures ou de Corse, scrutez le sol sous les oliviers et les châtaigniers : vous aurez peu de chances de la surprendre. Silencieuse, immobile, sa carapace jaune orangé marbrée de noir confondue avec les tapis de feuilles, la tortue d'Hermann préserve son incognito. Comme si elle savait que l'engouement qu'elle suscite et la docilité avec laquelle elle se laisse prendre ne faisaient qu'augmenter ses risques d'extinction.

Aux championnats de la longévité animale, elle aurait assurément une place de choix. Par sa durée de vie individuelle (souvent plus de cent ans), mais surtout parce que la tortue d'Hermann - *Testudo Hermanni*, du nom du naturaliste strasbourgeois du XVI^e siècle, Jean Hermann, qui l'a le premier étudiée - est le plus vieux vertébré de France. Avec son long cou rétractile et sa bouche édentée, avec sa tête écaillée, ses yeux fixes (recouverts de trois pau-

pières) et ses pattes griffues, l'animal, long d'environ 17 cm, a tout du fossile vivant. Rien de plus normal : il crapahute dans les sous-bois méditerranéens depuis environ un million d'années. Quant à ses ancêtres directs, qui appartiennent à l'ordre reptilien des chéloniens (du grec *khéloné* : tortue), ils ont, au bas mot, deux cent trente millions d'années.

CARAPACE EFFICACE

Une rescapée des tout débuts de l'ère secondaire, alors que tant de reptiles, tels les dinosaures, ont disparu sans laisser de descendance ! A en croire les paléontologues, le secret de l'étonnante stabilité évolutive des tortues résiderait, avant tout, dans leur carapace. Une protection si efficace contre les prédateurs et les intempéries que son principe, né il y a deux cent soixante millions d'années, serait depuis lors resté inchangé.

C'est en effet à cette époque qu'apparut le *Bradysaurus*, sorte d'énorme lézard dont la colonne vertébrale était coiffée non pas de côtes, mais d'une succession de nodules osseux. Dix millions d'années plus tard, les nodules prenaient chez l'*Anthodon* l'aspect d'une mosaïque serrée de plaques osseuses couvrant le dos et les flancs. Encore

vingt millions d'années, et naissait la *Proganochelys*, au corps tout entier recouvert d'une carapace osseuse. C'est cette dernière créature que l'on considère comme l'ancêtre direct des tortues. Ou du moins comme l'un d'entre eux, des feuilles effectuées ces dernières années sur le site fossilifère de Los Colorados, dans l'ouest de l'Argentine, ayant mis au jour un autre candidat à cette honorable fonction.

Terrestres ou marines, herbivores

De villages en vallées

A la fin du néolithique (2500 ans av. J.-C.), la tortue d'Hermann occupait tout le pourtour français de la Méditerranée, sur une zone côtière large de 100 kilomètres. Il y a cent cinquante ans, on en trouvait encore près de Perpignan et dans les Bouches-du-Rhône. Mais la seule tortue terrestre de France, mise à mal par l'urbanisation, les incendies et sa capture pour l'élevage en terrarium, ne subsiste plus guère aujourd'hui qu'entre Toulon et Saint-Raphaël (environ 100 000 individus) et dans une partie de la Corse.

Heureusement, elle a trouvé ses défenseurs. Dans le Var tout d'abord, où le cinéaste animalier Bernard Devaux a créé à Gonfaron, en 1988, le « Village des tortues ». Dans les Pyrénées-Orientales ensuite, où les responsables de la « Vallée des tortues », en cours d'aménagement (site internet : <http://perso.wanadoo.fr/vallee.des.tortues>), se proposent en outre de « rechercher la présence de populations résiduelles de tortues d'Hermann dans le massif des Albères ». Avis aux promeneurs.

★ La Tortue sauvage ou tortue d'Hermann, de Bernard Devaux. Sang de la terre 1999, 180 p., 139 F (21,19 €).

ou carnivores, tropicales ou tempérées, les quelque 250 espèces de tortues recensées dans le monde présentent donc la même singularité morphologique : elles sont les seuls vertébrés dont le corps tout entier, des omoplates aux hanches, est contenu dans la cage thoracique - ou plutôt dans son avatar, la carapace. Pour le reste, elles possèdent comme nous deux poumons, deux reins, une vessie et un grand estomac. Et un cœur, triangulaire, qui

UNE SOLITAIRE

Aurait-elle par ailleurs un soupçon de ce fameux « sixième sens », encore mal compris, qui permet aux tortues de mer de faire des milliers de kilomètres pour retrouver, sans jamais se tromper, leur plage de ponte ? Relâchée dans la nature par un observateur attentif, il lui arrive parfois de partir en ligne droite, et d'avancer ainsi de plusieurs kilomètres en quelques semaines. Mais les raisons de ces grandes migrations, comme leur orientation, demeurent obscures.

Quand elle ne trace pas ainsi sa route, quand elle n'hiverné pas sous la terre pour se protéger des grands

froids, la tortue d'Hermann vit sa tranquille vie de reptile. Peu sociable, indépendante, elle reste indifférente à sa progéniture et semble ignorer la vie de couple. Paisible en toute circonstance, elle ne se querelle avec ses congénères ni pour la nourriture ni pour le territoire. On ne lui connaît qu'un seul comportement d'agressivité, mais il est spectaculaire : le combat entre mâles. Face à face, tête rentrée, les deux protagonistes se donnent alors, de la pointe avant de leur carapace, de violents coups qui résonnent parfois dans les sous-bois comme la cognée d'un bûcheron. Combat pour une belle, ou plus souvent pour une simple et brutale « prise de contact ».

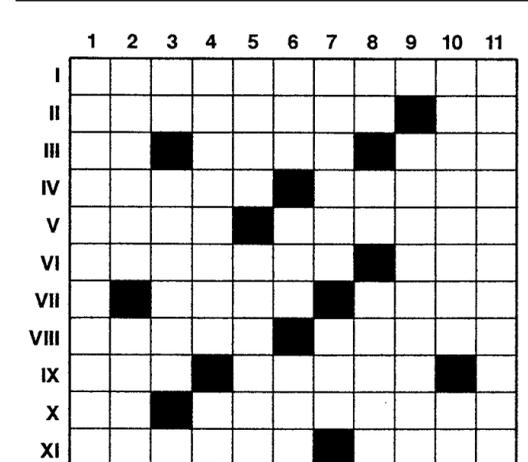
De cette joute rituelle, chacun des chevaliers bardés d'os sort en général indemne et reprend aussitôt son petit bonhomme de chemin. Avec obstination, et, finalement, plus de résistance qu'on ne croit. Se nourrissant d'un rien, s'abreuvant d'une goutte de rosée, l'espèce grandit tout au long de sa vie et continue de se reproduire à l'âge le plus avancé. Patience et longueur de temps : la tortue d'Hermann n'a pas encore disparu.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99144

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Rapprochement souvent dangereux. - II. Fait rire dès qu'on le sollicite. Etait dans le coup. - III. Préposition. Réalisateur italien. Accompagne la manière. - IV. Sortis de leur coquille. Prendre l'air ou tout autre chose. - V. Bien venues. Chasse à la bécasse. - VI. Evite la confusion entre le mâcon et le maçon. Céréale. - VII. Sortie du lot. Fit venir à lui. - VIII. Prévoir ses sorties. Vivre en

marge. - IX. Donne à la lumière sa mesure. Pour appeler un proche. - X. Voyelles. Recherche la bonne affaire. - XI. Bien classée. Toute retournée.

VERTICALEMENT

I. Qui pourront être mis en place et tenir facilement. - 2. Bien fatiguée. Cri de douleur. - 3. Travailleur manuel. Bâtisseur inspiré par l'antique. - 4. Manque d'entrain. Démonstratif.

- 5. Porteuse de messages. Peu et jamais positif. - 6. En place. Au début de la portée. Pour mettre les pavés en place. - 7. Très bon conducteur. Est passé de la Chine au Japon en toute sérénité. - 8. Les Etats-Unis en VO. Eaux des Pyrénées. S'agit dans l'arène. - 9. Bon conducteur. - 10. La banque des jeunes. Bien appris. - 11. Préparée pour être moelleuse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99143

HORIZONTALEMENT

I. Récidiviste. - II. Avidité. Sen. - III. Sérénade. Tt. - IV. Sien. Léguer. - V. Un. Triturée. - VI. Ravi. Eté. SF. - VII. Agit. Neuf. - VIII. Nevers. Loti. - IX. Ise. Béret. - X. Ere. Nil. Ale. - XI. Serfouettes.

VERTICALEMENT

I. Rassurantes. - 2. Eveinage. Ré. - 3. Cire. Vivier. - 4. Identités. - 5. Din. Reno. - 6. Italiens. Iu. - 7. Vedette. Blé. - 8. Egueulé. - 9. Ss. Ur. Forât. - 10. Tétés. Têlé. - 11. Entrefaîtes.

PHILATÉLIE

La cathédrale d'Auch



UN TIMBRE de 6,70 F représentant un détail de l'une des dix-huit verrières de la cathédrale d'Auch (Gers), sur lequel apparaît le buste de la sibylle de Tibur, sera mis en vente générale lundi 21 juin. Ce vitrail est l'œuvre (entre 1507 et 1513) d'Arnaud de Moles. Noter que les armoiries d'Auch ont été le sujet d'un timbre paru en 1966.

Ce timbre, au format vertical 36,85 x 48 mm, mis en page par Michel Durand-Mégret, gravé par Jacky Larrivière, est imprimé en taille-douce en feuilles de trente. Sa vente anticipée se déroulera à Auch les samedi 19 et dimanche 20 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la préfecture (salle d'Etigny), 7, rue Arnaud-de-Moles.

Des souvenirs philatéliques (enveloppes « premier jour », carte

EN FILIGRANE

■ Un timbre ovale. Martin Vial, directeur général de La Poste, a dévoilé, vendredi 11 juin, en présence de Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, le timbre en forme de ballon de rugby qui sera émis en septembre pour la Coupe du monde de rugby. Il représente un attaquant de l'équipe de France - qu'un défenseur tente de plaquer - dans lequel Philippe Benetton, Franck Momba et Christophe Laussucq pensent reconnaître Philippe Carbonneau.

■ Ventes. La vente sur offres Tomy-Anka (Paris, tél. : 01-47-70-45-72), close le 22 juin, propose des cartes postales, télécartes, timbres et lettres de France (5 F Gandon sur lettre du 1^{er} janvier 1947, prix de départ 1500 F) et des collections du monde entier.

Une vente aux enchères se déroulera mercredi 23 juin à la salle des ventes Drouot-Richelieu à Paris par le ministère de M^{re} Morelle et Marchandet (tél. : 01-44-83-00-03). Parmi les 431 lots, on notera une paire neuve restaurée du n° 9 de France.

Jean-François Baudot (Paris, tél. : 01-42-96-51-12) reçoit jusqu'au 19 juin les ordres pour sa 177^e vente sur offres de plus de 4 000 lots, dont une superbe collection d'oblitérations de Paris sur les premières émissions de France.

sont disponibles auprès de A. Méjean, 10, rue Limouzin, 32000 Auch (tél. : 05-62-05-34-25).

P. J.

Prêt-à-poster européens

LA POSTE a mis en vente, le 7 juin, une série de cinq prêt-à-poster « Bonjour l'Europe ». Ils reprennent les motifs des timbres, sans leurs valeurs faciales, *Parlement européen* (1998), *Conseil de l'Europe, Merci, je t'aime* en forme de cœur (1999) et *Tour Eiffel...* émis en 1939. Les cartes-correspondance déclinent les différentes façons de dire « bonjour » ou « je t'aime » dans les langues des pays de l'Union européenne.

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999

ART La Foire de Bâle s'est ouverte dans un climat d'emballage du marché de l'art et de prix dissuasifs. En vedette cette année, le marchand londonien Helly Nahmad, qui pré-

sente deux œuvres exceptionnelles, un Léger de 1918 et un Mondrian de 1931. ● **LE VISITEUR** aura de quoi s'occuper avec 260 exposants venus du monde entier, un secteur réservé

à la vidéo, une salle entière pour la sculpture monumentale. Pour les découvertes, il faut se rendre dans la section « Statement », réservée à des expositions personnelles organi-

sées par de jeunes galeries, et à la foire qui fut « off », Liste 99. ● **DANS UN ENTRETEN** au Monde, Pierre Huber, marchand et responsable de la Foire, déclare que « la

subvention versée par [le gouvernement français] aux galeries françaises qui exposent des artistes vivant [en France] déplaît aux membres du comité ».

La Foire de Bâle se réjouit et s'inquiète de l'emballage du marché de l'art

Marchands et spéculateurs se frottent les mains : certains artistes ont pu voir leur cote multipliée par six en quelques semaines ; les collectionneurs privés et publics, en revanche, assistent, pantois, à un retour des prix forts qui les laisse sur le bord de la route

ART 30'99. SCHWEIZER MUSTERMESSE IN BASEL. Bâtiment 2, Messeplatz, Bâle. Tél. : 00-41-61-686-20-20. Ouvert tous les jours, de 12 heures à 20 heures ; le lundi, de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 juin. Entrée : 25 francs suisses (39,87 €). Catalogue : 736 p., 35 francs suisses (55,82 €).
LISTE 99, THE YOUNG ART FAIR. Werkraum Warteck, Burgweg 15, Bâle. Tél. : 00-41-61-693-03-47. Ouvert tous les jours, de 13 heures à 21 h 30. Entrée : 12 francs suisses (19,14 €). Catalogue : 60 p., 8 francs suisses (12,76 €).

BÂLE

de notre envoyé spécial

Depuis dix ans à peu près, le marché de l'art s'est effondré à la suite d'une spéculation insensée. Des petits malins revendaient aux enchères des tableaux achetés en galerie qu'ils n'avaient parfois même pas fini de payer. En France, on a vu ainsi des toiles de Robert Combas passer de 60 000 francs à 400 000 francs (9 148 € à 60 985 €) en quelques jours. Il n'y a aucun mal à gagner de l'argent, peut-être, mais Combas ne s'en est jamais remis, sa cote, en tout cas. Depuis dix ans aussi, la Foire de Bâle s'est affirmée comme la meilleure du monde. Certaines années, elle prenait des airs de musée, mais un musée où les œuvres étaient à vendre. Pour peu qu'on en ait les moyens, bien sûr, mais l'art proposé y était réellement exceptionnel. Certes, on trouvera encore de bonnes toiles, dans cette édition, et souvent là où on les attend le moins.

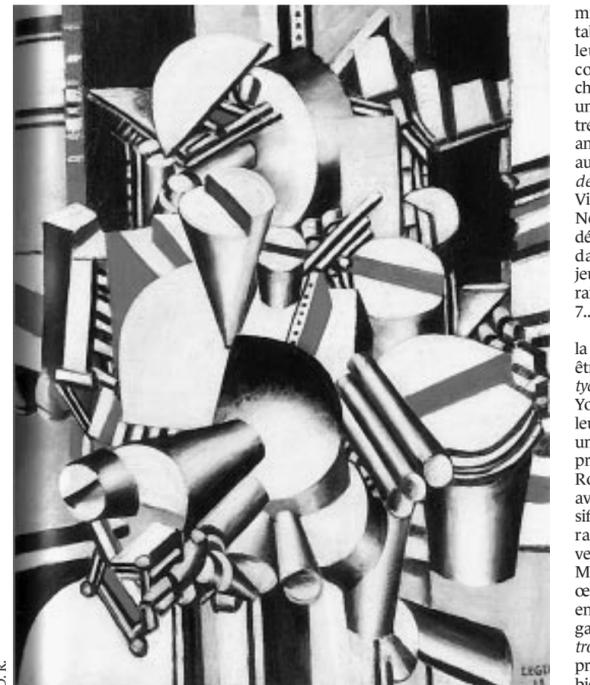
Chez le marchand londonien Hel-

ly Nahmad, par exemple, qui traîne, comme un boulet, la réputation de son oncle, et des deux frères de ce dernier. Résumons : les frères Nahmad sont connus pour acheter, au meilleur prix, des œuvres de qualité souvent moyenne, signées de noms très connus, puis de les stocker avant de les revendre. Ils furent les enfants de la crise du marché après 1990, presque les seuls à rafler massivement des tableaux dont plus personne ne voulait. Helly Nahmad participe aujourd'hui à sa première foire d'importance : beaucoup l'attendaient au tournant, avec, en poche, le répertoire des œuvres passées chez Christie's ou Sotheby's ces dernières années. Il y en a. Mais il y a aussi deux toiles exceptionnelles : un Fernand Léger de 1918, sans doute un des derniers sur le marché ; un Mondrian de 1931, dans un parfait état de conservation. Le premier vaut 12 millions de dollars (12,5 millions d'euros), le second 5 millions de dollars seulement (5,2 millions d'euros).

LA RÉVOLUTION DE CHRISTIE'S

Tous les spécialistes diront que le Léger vaut, au plus, 9 à 10 millions de dollars (10,4 millions d'euros maximum). C'est normal, s'ils s'en occupent, ils toucheront une commission dessus. D'autres, plus honnêtes ou résignés, admettent que si Nahmad sait attendre, il en obtiendra le prix demandé. Parce que de telles œuvres n'apparaissent plus que très rarement sur le marché, et que ce Léger est sans doute le plus beau tableau de la Foire de Bâle. Mais surtout, parce que le vendeur peut aujourd'hui se permettre le luxe de choisir ses clients.

Il préférera, à l'évidence, ceux qui ne risquent pas de lui faire de



Fernand Léger, « La Pipe » (1918). Huile sur toile (90,2 x 71,1 cm). Galerie Helly Nahmad.

l'ombre. Ceux qui n'achètent pas un tableau pour le revendre, mais pour l'accrocher chez eux, ou dans leur musée. A ce niveau de prix, cela ne fait pas grand-monde. Mais le réflexe est le même pour des marchands plus modestes, ou plus jeunes.

Il faut, pour mieux apprécier le phénomène, revenir un peu en arrière : en 1998, déjà, la précédente édition de la Foire de Bâle s'était signalée par une particulière avidité des acheteurs, prêts à tout pour pénétrer dans les locaux avant l'ouverture officielle afin d'être les pre-

miers à trouver la perle rare, le tableau qu'ils pouvaient revendre à leur oncle d'Amérique, avec une confortable plus-value. Les marchands se méfiaient déjà, craignant une surchauffe des prix quand leur trésorerie était mise à mal par les années de crise. L'indice des ventes aux enchères publié par *Le Journal des arts* était sagement haussier. Vinent les ventes de printemps de New York, et la petite révolution déclenchée par Christie's (*Le Monde* daté 23-24 mai 1999). Certaines jeunes vedettes de l'art contemporain virent leur cote multipliées par 7...

D'aucuns crièrent au scandale, à la manipulation. La réalité est peut-être plus prosaïque : les nouveaux tycoons enrichis à la Bourse de New York peuvent dépenser sans douleur 794 500 dollars (780 000 €) pour une œuvre contemporaine – c'est le prix atteint par une sculpture de Robert Gober. Et surtout, après avoir essuyé plusieurs refus successifs des marchands installés pour les raisons déjà décrites, l'achat en vente publique est leur seul recours. Mais de tels records rendent les œuvres encore plus désirables, et encore plus rares : la spirale est engagée. « Elle durera trois ans, ou trois mois », dit un jeune marchand présent à Bâle. Mais elle est bel et bien là.

C'est pourquoi, pour la première fois, il faut déconseiller aux collectionneurs la visite de la Foire : il n'y a plus rien à vendre. Rien de « hot » en tout cas, c'est-à-dire de ces artistes contemporains dont, mode et marché oblige, tout le monde veut. Quelques exemples : il y a six mois, la galerie new-yorkaise Metro Picture proposait au directeur d'un Fonds régional d'art contemporain

français l'achat d'une photographie de Cindy Sherman pour 20 000 dollars (20 800 €). Le pauvre, handicapé par les lenteurs d'une commission d'acquisition, ne put donner suite. Un tirage de la même photographie fut vendue par Christie's, en mai, pour la somme de 135 000 dollars (140 400 €) – un record pour une autre œuvre de Sherman a atteint 200 500 dollars (208 520 €). Le jour de l'ouverture de la Foire, la galerie Art & Public de Genève vendait une photographie d'un format similaire de l'artiste américaine pour 80 000 dollars (83 200 €).

A DÉCOUVRIR, « STATEMENT »

Dans le même temps, la galerie Sprüth/Magers de Cologne voyait partir ses six exemplaires d'une œuvre d'Andreas Gursky à 75 000 deutschemarks pièce (146 687 €). Le soir du vernissage, les collectionneurs frustrés n'avaient plus rien à se mettre dans la poche : les professionnels étaient passés avant eux. Ce qui vaut pour l'art contemporain vaut aussi pour l'art moderne. La galerie parisienne 1900-2000 est connue pour ses choix judicieux d'œuvres surréalistes de qualité. Un honnête marchand, qui fait bien son travail, et refuse de demander des sommes folles pour le moindre croqueton. Résultat : seize œuvres vendues avant l'ouverture de la Foire, « à des collègues, ce qui n'est pas rare, mais qui m'ont payé tout de suite, ce que je n'avais jamais vu », dit Marcel Fleiss, le directeur de la galerie. Trois heures après l'ouverture, son score était de 22 achats fermes.

Alors, ne pas venir à Bâle ? A la réflexion, ce serait dommage tout de même. Car, pour qui veut bien sortir des sentiers battus de la mode et de l'argent, il y a de bien belles découvertes à faire, dans la foire, surtout dans la section « Statement » réservée à des expositions personnelles organisées par de jeunes galeries ; mais aussi dans sa version « off », la « Liste 99 », qui se tient comme chaque année dans l'ancienne brasserie Warteck. Même si l'ambiance y est moins réjouissante que lors des précédentes éditions, le sens des affaires ayant supplanté celui de la fête, l'amateur, qui achète avec les yeux plus qu'avec les oreilles, pourra trouver, ici ou là, de quoi illuminer ses murs et vider enfin son portefeuille.

Pierre Huber, marchand et responsable de la Foire

« Les Français s'inventent des problèmes qui n'existent pas »

« Vous êtes marchand à Genève et un des quatre galeristes responsables de la sélection des professionnels présents à la Foire de Bâle. Comment avez-vous préparé cette trentième édition ?

– Nous avons reçu près de 800 candidatures, pour 260 places disponibles. Avec les trois autres membres du comité, Victor Gisler et Gianfranco Verna, de Zurich, et Wolfgang Günther, de la galerie Limmer de Cologne, nous avons épluché les dossiers pendant trois ou quatre jours. Puis nous avons voté. La règle est simple : trois voix pour, le dossier passe ; deux voix, il est sur liste d'attente. Dans ce cas, l'impétrant prend la place d'une galerie qui se désisterait. Nous n'avons

pas eu ce problème cette année, tout le monde est venu. Ensuite, quatre jours après le début de la Foire, nous faisons le tour de chaque stand pour en examiner le contenu et l'accrochage. S'il y a un problème, nous prenons une photo, et ensuite nous dressons ce qu'il faut bien appeler une liste noire. Mais nous ne faisons pas le procès de chaque exposant. Prenez l'exemple de la galerie Beaubourg, dont nous ne voulions plus depuis le documentaire qui avait été tourné sur eux et qui donnait une mauvaise image de la profession : ils sont là cette année, avec une très belle exposition de Picabia. En refusant une galerie, on lui cause un dommage énorme. Nous ne sommes pas là pour couper les têtes.

– Les galeries françaises, moins nombreuses cette année, se plaignent d'être victimes d'ostacisme de la part du comité.

– Les Français s'inventent des problèmes qui n'existent pas. La Foire de Bâle n'est pas une manifestation régionale, ni même européenne : c'est un événement international, et les galeries sont soumises à une concurrence universelle. Cela dit, et même si ce n'est pas officiel, la subvention que verse votre gouvernement aux galeries françaises qui exposent des artistes vivant dans votre pays déplaît aux membres du comité. Nous avons une vision d'un marché libre, où la concurrence doit être saine. Je ne tiens pas à ce qu'une galerie dont la moitié du stand est payée par un Etat puisse proposer le

même artiste moins cher, simplement parce qu'il a moins de frais.

– Le marché connaît aujourd'hui une pénurie de chefs-d'œuvre. Quelle est la situation à Bâle ?

– Il y a peut-être moins de chefs-d'œuvre que lors de précédentes éditions. Quand le marché est porteur, ou nerveux comme c'est le cas à New York, les galeries américaines sont obligées de retenir les pièces importantes pour en garder pour la Foire. Certaines n'y parviennent pas et ont vendu avant de venir. Mais si une galerie, même avec un grand nom, déplaît au comité, nous en tiendrons compte pour l'année prochaine. Et nous ne laisserons pas installer une marchandise douteuse ou de mauvaise qualité. Je vais pro-

poser la création d'un comité d'éthique chargé de vérifier la bonne tenue des stands. Cela dit, je fais confiance aux exposants. Ce sont des professionnels sérieux. Mais les collectionneurs ont aussi une part de responsabilité : vous n'achetez pas une maison un million de francs sans prendre quelques précautions. Pour un tableau, c'est pareil. »

Propos recueillis par Harry Bellet

Ha. B.

L'évidente cohabitation des jeunes et des stars

BÂLE

de notre envoyé spécial

La Foire de Bâle, on l'aime encore, mais on la préférerait quand elle était fraîche. Certes, il y a de quoi s'occuper l'œil : 260 exposants venus du monde entier, un secteur réservé à la vidéo, une salle entière pour la sculpture monumentale, un secteur, « Statement », réservé aux galeries désireuses de montrer l'exposition personnelle d'un jeune artiste. Et, à une station de tramway, la foire qui fut « off », Liste 99, The Young Art Fair, comme on dit en Suisse.

Commençons par celle-là : les jeunes ont malheureusement atteint l'âge de raison. Le goût de la fête est remplacé par le sens des affaires et, si on a pu le soir du vernissage assister à quelques happenings, ils étaient vraiment bien sages : un homme en costume dormant sur des pèse-personne, accroché sur un mur à trois mètres de hauteur ; ou deux adeptes du *piercing*, clones de l'artiste français Made in Eric, transformés en chaise ou en porte-serviette. Les

galeries sélectionnées sont moins déjantées aussi. Emmanuel Perrotin, par exemple, qui commence à recueillir les fruits de dix ans de découvertes, avait deux ou trois acheteurs qui se battaient pour ses Maurizio Cattelan, et ses tableaux de Bernard Frize eussent été plus à leur place à la foire officielle. Même remarque pour Chez Valentin, ou pour Jack Hanley, venu de New York avec des dessins et des tableaux d'Elisabeth Peyton et de Kara Maria.

Idem pour Anton Weller, qui avait réalisé un accrochage d'un professionnalisme que pourraient lui envier la plupart des stands représentés à « Statement ». On y trouvait, d'une part, la performance réalisée par la Nantaise Christelle Familiari, d'autre part les sachets à pilules hilarants de la Canadienne Dana Wyse. Et surtout, l'installation de Bernard Lallemand, qui a imaginé un magasin baptisé « Une vie de rêve » où s'achètent des accessoires propres à transformer les fonctions corporelles en cauchemar climatisé. Déjà

montré il y a un an à Paris, le magasin de Lallemand est une des œuvres les plus dures et les plus poétiques de la Foire. Liste 99 donne aussi un grand espace à l'association parisienne Glassbox, dont le statut n'interdit pas de vendre des œuvres, loin de là. Elle s'est pour l'occasion associée avec la galerie Field, de Zurich, et les travaux de la vingtaine d'artistes représentés commencent à intéresser des marchands plus installés.

ROGATONS POUR L'EUROPE

Les grands, les gros, les anciens et les nantis sont donc installés dans la foire officielle. On y relève une forte proportion d'Américains, qui présentent pourtant peu de chefs-d'œuvre. Les meilleures pièces ont déjà été vendues outre-Atlantique, et les Européens devront se contenter des rogatons. On trouvera quand même, pour la première fois, quelques galeries dont les noms font rêver les artistes et les collectionneurs, comme Paula Cooper, Barbara Gladstone, ou Tony Shafrazi. Bien difficile, dans

ce supermarché chic de l'art contemporain, de dégager une tendance. On relève cependant l'entrée en force de la photographie.

Enfin, les responsables de la Foire de Bâle comptent beaucoup sur la salle réservée à la sculpture monumentale. Très mal présentée en 1998, elle avait été assainie par la critique. Cette année, ils ont donc confié la responsabilité de l'installation à Martin Schwander, ancien directeur du musée de Lucerne. Il a conçu une répartition claire et aérée d'œuvres qui n'avaient pourtant pas vocation à cohabiter : passer d'un bronze de Miró aux cabines sonores de Jaume Plensa, le tout dans les roulements de tambours de Chen Zhen, n'est pas chose facile ; pas plus que d'avoir, dans le même champ de vision, une installation de Wang Du, le moulin à vent d'Andreas SLOMINSKI, et *Signe contre-signes*, A. R. T. 1972, une des rares œuvres figuratives de Buren. Eh bien ! tout cela tient.

THÉÂTRE DU GYMNASE
Mairie Bell - Direction Jacques Bertin - 88 boulevard Bonne Nouvelle - Paris 10^e

Productions Paul Lederman et L.V.P. présentent

LES VOILÀ
"LE BOUCHE À OREILLE"

Un spectacle écrit par LES VOILÀ
avec : ① Sylvain Coudane ② Luc Szozogai ③ Talana Goussier ④ Patrick Abou ⑤ Olivier Mag ⑥ Karim Lyachenko ⑦ Fred Barconi ⑧ tot ⑨ Géraldine Brezault ⑩ Karim Adla ⑪ Frédéric Bouray ⑫ Laurence Rousseau ⑬ Emmanuel Donzella

Mise en scène : Jean-Luc Protégés
Direction artistique : Anouk Buisson
Régisseurs scéniques : Maximo Tony Viant
les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20H30

Europe 1

Réservations au 01 42 46 79 79
du lundi au vendredi sur place ou par téléphone au Théâtre du Gymnase Mairie Bell ou dans votre agence habituelle

FONDS DE SOUTIEN CHANSON JAZZ
subventionné par la Mairie de Paris

Ha. B.

Le pari musical et pacifiste des grandes voix corses

Jean-Paul Poletti, Petru Guelfucci et Jean-François Bernardini disent au « Monde » leur espoir d'un développement culturel de l'île

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Dans un petit dancing des alentours d'Ajaccio, une figure mythique du chant corse a choisi de fêter dans l'intimité ses vingt-cinq ans de carrière. Peu de promotion, mais beaucoup d'émotion : Jean-Paul Poletti a choisi de replonger dans un répertoire aux formes évolutives. Seul avec une guitare qu'il avait quittée depuis des années, il reprend d'abord quelques-uns des hymnes de Canta U Populu Corsu, groupe symbole du réveil identitaire fondé par Petru Guelfucci, Minicale et lui-même, au milieu des années 70. *Strada di l'omo, Dità, U ritratu* sont repris en chœur par un public qui a largement dépassé la quarantaine. Se succéderont des *paghjelle* mémorables et des œuvres sacrées magnifiquement remises à jour par l'ensemble polyphonique du Chœur d'hommes de Sartène, créé par le roi de la soirée. Rejoint par son « frère de Grèce », l'arrangeur et pianiste Costa Papadoukas, Ghjuvan-Paulu Poletti remonte le temps jusqu'à ses créations contemporaines pour terminer par un extrait de l'ambitieux opéra *Re di Petra* qu'il a composé sur l'éphémère roi de Corse, Théodore I^{er}.

Autant qu'un parcours personnel, ce concert donnait à lire en coupe une histoire d'un quart de siècle de musique en Corse. Ou comment, à partir du tronc commun d'un militantisme culturel fondu à une cause politique, les voies (voix) ont pu bifurquer vers la recherche patrimoniale, le renouveau esthétique et le professionnalisme. Privé de chant pour cause d'angine, Petru Guelfucci se souvenait de l'étape capitale que constituait ce groupe fondateur, baptisé Le Peuple corse chante : « *Il fallait se réapproprier notre culture, notre langue. Nous étions un point de ralliement, une base du mouvement régionaliste. Mais, une fois qu'il y a eu des structures, des syndicats, des élus pour continuer le combat, nous nous sommes pleinement consacrés à la culture.* » L'éclatement de ce collectif à l'orée des années 80 et le début de carrières solo ont correspondu à un retrait progressif des artistes de l'engagement politique direct, d'au-

tant plus perceptible que certains partis dérapaient vers une stratégie mortifère. « *Il n'y a pas eu de dépolitisation*, précise Jean-Paul Poletti, *mais un refus d'embrigadement.* »

Ces musiciens n'ont rien perdu de leurs convictions et restent les acteurs les plus entendus de l'identité insulaire. Une identité qui proclame aujourd'hui son universalité, une ouverture au monde et à l'Europe en particulier. Parfois interdit de concerts jusqu'au cœur des années 80, le groupe I Muvrini collectionne aujourd'hui les disques d'or et développe une carrière internationale. Son leader, Jean-François Bernardini, reste prêt à assumer sa fonction de porte-parole. « *Pendant des années, on a dit à cette île qu'elle était pauvre et handicapée, que les seules perspectives étaient le fonctionariat ou l'exil. L'Etat a privé la Corse de développement. Aujourd'hui, il lui dit : "Vous avez des atouts, il serait temps que vos 10 000 RMistes arrêtent de vivre aux crochets de la République !" Mais les Corses se sont ajustés à ce système. Quand le seul train qui part est le mauvais, vous prenez le mauvais.* »

Ces musiciens restent les acteurs les plus entendus de l'identité insulaire

En 1996, I Muvrini remplissait le Palais omnisports de Paris-Bercy et répliquait à l'ambiance délétère de l'époque par des messages de paix, de justice et de tolérance. Les 22 et 23 juin, le groupe le plus populaire de l'île jouera à l'Olympia puis au Zénith, à un moment où les « affaires » ont placé la Corse sur le gril de l'actualité. « *J'éprouve beaucoup de compassion devant le drame qui est en train de se jouer dans cette île*, soupire Jean-François Bernardini. *Je suis admiratif devant la dignité de la famille Erignac. Je suis bouleversé par les paroles du père d'Yvan Colonna, qui demande à son fils de se rendre. Il faut qu'en Corse comme ailleurs l'homme apprenne à exclure de son*



HERVÉ BRUHAT

Jean-Paul Poletti : « Un refus d'embrigadement. »

vocabulaire le meurtre et la violence. Mais ce n'est pas en coupant la tête de Colonna ou en se focalisant sur une paillette qu'on règlera les problèmes de la Corse. Ce qui m'intéresse, c'est de sortir les hommes de cette impasse. »

Sur le continent, certains assurent que « *la Corse rend fou* ». « *Si MM. Pasqua, Charasse et Raymond Barre se taisaient au sujet de la Corse, réplique le chanteur d'I Muvrini, ils rendraient service aux Corses, à la République et à la France. Au contraire, entre intolérance et bêtise, ils alimentent les radicalités réciproques.* »

Si la perspective d'un débat sur l'autonomie correspond aux aspirations des grandes figures de la polyphonie, ces artistes sont persuadés que la culture demeure le principal vecteur d'émancipation. Et que tout reste à faire. « *Le problème corse est plus un problème d'être que d'avoir*, affirme le chef du Chœur d'hommes de Sartène. *Il n'y aura pas de développement social et économique sans développement culturel. J'en ai parlé plusieurs fois avec le préfet Erignac, qui était un homme de culture. Malheureusement, les politiques locaux et l'Etat ont choisi de privilégier les musées et les cultures mortes, plutôt que le spectacle vivant.* »

Le chœur de Sartène en répétition

SARTÈNE

de notre envoyé spécial

L'or adouci des murs du couvent Saint-Damien est comme un petit soleil accroché à l'austérité de granit des hauteurs sartenaises. Avant même de passer la porte de la charmante église, on perçoit l'échauffement de puissantes vocalises. Dans la chapelle conventuelle, Jean-Paul Poletti est entouré des six membres du Chœur d'hommes de la ville. Certains ont des airs de contrebandiers – les basses, Jacques et Jean-Claude Tramoni –, d'autres une finesse quasi raphaëlique – le jeune ténor, Cyrille Lovighi –, tous harmonisent leur voix et leurs différences avec la ferveur dictée par leur maître en polyphonie. Figure du chant insulaire depuis un quart de siècle, l'ancien membre-fondateur de Canta U Populu Corsu dirige ses disciples avec une belle économie de gestes. Doux va-et-vient de la paume qui rythme les attaques et les ornements, subtile inclinaison d'un buste carré, regard précis des yeux clairs d'un quinquagénaire de fière allure.

Concerts et disques

● **Concerts.** I Muvrini. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. M^oOpéra. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 270 F. Au Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 23. Tél. : 01-42-08-60-00. De 203 F à 265 F. Jean-Paul Poletti et le chœur

d'hommes de Sartène. Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1^{er}. M^o Tuileries, Pyramides. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-43-00-54-75. Location Fnac. ● **Disques.** Petru Guelfucci, *Vita*, 1 CD EMI-Odeon. I Muvrini, *Leia*, 1 CD EMI. Jean-Paul Poletti. *Fiori di memoria*, 1 CD Auvidis-Naive.

trice d'Una Volta, le centre culturel de Bastia, dresse un constat plutôt pessimiste : « *Au début des années 80, notre centre a accueilli tous les groupes de polyphonies pour des spectacles, des répétitions, des ateliers ou des stages. Dans les années 90, les demandes pour cette forme d'initiation ont quasiment disparu.* » A Calvi, Dominique Bianconi, une des responsables de l'association U Svegliu Calvese, organisateur depuis dix ans des Rencontres de chants polyphoniques, ne partage pas cette analyse : « *La fonction sociale et politique du chant corse n'est plus la même, mais sa pratique est aujourd'hui très ancrée dans l'éducation et les goûts de la jeunesse, par l'intermédiaire entre autres de l'école et des confréries. Chaque année, nous programmons beaucoup de nouveaux groupes, comme Aghja Rossa, L'Alba ou Fiatu Muntese. Depuis trois ans, l'association effectue aussi un important travail social dans une cité HLM de Calvi. Une des chansons d'A Filetta [un des plus célèbres groupes polyphoniques], Epuru sinu qui (« Et pourtant nous sommes là »), est devenue l'un des hymnes des gamins franco-maghrébins du quartier.* »

Stéphane Davet

Nomination du jury du concours pour le Musée des arts et civilisations

LE JURY du concours lancé pour la construction du Musée des arts et des civilisations (MAC), quai Branly, vient d'être désigné, et sera présidé par Stéphane Martin, président de l'établissement public en charge du musée (*Le Monde* du 18 juin). Ce dernier, unique « grand chantier » du septennat de Jacques Chirac, devrait ouvrir en 2004. Le jury compte seize personnes. Des représentants de l'autorité de tutelle : Françoise Cachin, directrice des Musées de France ; François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine, pour le ministère de la culture ; Vincent Courtillaud, directeur de la recherche au ministère de l'éducation nationale.

Il réunit par ailleurs le président du Centre Georges-Pompidou, Jean-Jacques Aillagon, et Jacques Friedmann, ancien PDG de l'UAP et président de l'ex-association de préfiguration du musée, l'un et l'autre proches de Jacques Chirac ; Paolo Conde, maire de Rio de Janeiro et architecte ; Anne d'Harmoncourt, directrice du Philadelphia Museum ; Rolf Fehlbaum, président de la société suisse de design Vitra ; Louis Schweitzer, président de Renault SA ; des architectes : Odile Decq, Michel Andraut (Palais des sports de Bercy), Paul Andreu (aéroport Charles-de-Gaulle), l'Autralien Chris Johnson, l'urbaniste Nathan Starkman, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme, et enfin le Sénégalais Ousmane Sow, qui a exposé ses œuvres sur le pont des Arts durant tout le printemps. L'architecte Daniel Libeskind, concepteur du Musée juif de Berlin, d'abord présenté, ayant dû se récuser pour des raisons personnelles, c'est le designer Rüdiger Baur (auteur de la nouvelle signalisation du Centre Pompidou) qui a accepté d'être la seizième personnalité du jury.

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)**, créée en 1977 pour favoriser l'amélioration de la qualité des constructions édifiées pour le compte de l'Etat ou des collectivités publiques, et présidée par Jean-Paul Alduy, maire de Perpignan, vient d'ouvrir un site Internet. Architectes et maîtres d'ouvrage peuvent y obtenir des informations pratiques sur la Mission, ses formations, ses manifestations, ses publications, et participer à des forums thématiques : <http://www.archi.fr/MIQCP/>.

■ **Le jury du concours « Vivre c'est habiter », organisé avec le soutien d'EDF par Renov**, société de services dirigée par Eric Justman, qui regroupe deux cents architectes soucieux de qualité, a attribué le premier prix à deux maisons individuelles ex aequo. La première, monolithe rouge sur fond végétal, a été conçue par Eric Chazelle et Henri Raynaud à Blesle (Haute-Loire). La seconde, un pavillon de banlieue des années 50, situé à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), a été redessinée par Gaëlle Hamonic et Jean-Christophe Masson.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : l'Adami (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes)** a perçu, au cours de son exercice 1988, 243,5 MF (37 millions d'euros), une somme en progression de 15 % par rapport à l'année précédente. La copie privée a représenté à elle seule 150 millions de francs (23 millions d'euros). En revanche, les perceptions au titre de la copie privée sonore ont, selon le rapport, diminué de 2,66 % en 1998. Ce résultat, souligne l'Adami, « *confirme une régression du marché de la cassette vierge audio observée depuis plusieurs années* ». Sur les sommes perçues, 241,1 millions de francs (36,5 millions d'euros) ont été affectés aux ayants droit, une augmentation de 2,41 % par rapport à 1997.

■ **THÉÂTRE : le dramaturge Jean-Claude Grumberg, auteur de la pièce « L'Atelier », couronnée en 1999 par quatre Molières, a reçu une nouvelle récompense, le Grand Prix 1999 de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD).**

S. D.

Petru Guelfucci, du chant identitaire à la chanson tout court

SON PÈRE, paysan, était l'un des quatre violonistes du village de Sermanu, quelque part près de Corte : « *Il jouait des mazurkas, des marches, des quadrilles*, se souvient Petru Guelfucci. *Mes oncles chantaient le Kyrie en grec à l'église.* » La Corse de Petru Guelfucci s'est habillée de polyphonies, mais aussi de barcarolles et de sérénades – « *Il fallait attendre que les fenêtres s'ouvrent, puis les portes, les parents de la belle s'orientaient alors la charcuterie et cela finissait en bringue* » – qui rendent un pays heureux. *Vita*, cinquième album de ce chanteur-apiculteur reconverti dans la châtaigne et le cochon près de Cervione, est imprégné des courants parfois contraires qui ont nourri sa carrière.

RELECTURE POP

Parti de la revendication identitaire de la polyphonie (le 1^{er} juillet 1973, Petru Guelfucci fondaït Cantu u Populu Corsu avec Minicale et Jean-Paul Poletti), des *voceri*, plaintes chantées par les femmes sur les lits des morts « *non naturels* » et des fêtes de bergers, Petru Guelfucci s'est dépouillé du sacré pour en venir à la variété de qualité. Au contraire de I Muvrini, il a délaissé les synthétiseurs. *Vita* est un album acoustique fait main, avec guitare, piano ou violoncelle.

Dans les années 80, les mélangeurs I Muvrini ont mis un pied dans le rock, sa cadence binaire, son électricité, et l'ont latinement digéré – à preuve, leur reprise de *Fields of Gold*, de Sting, dans leur dernier album paru, *Leia*. Puis ils

ont exploré l'espace méditerranéen, élargissant la Corse à l'Italie, à l'Espagne ou à la Grèce, autant de pays où les familles chantent ensemble sans discrimination de génération. A cette lecture pop de la culture traditionnelle, Jean-Paul Poletti a opposé, en toute fraternité, la rigueur polyphonique, dont l'album *Fiori di Memoria* est le meilleur témoin, ou orchestrale, au sens classique. Petru Guelfucci ne cache pas sa sympathie pour Jean-Jacques Goldman (il a le sens des mélodies grand public – on le vérifiera dans *Una Altra Cita* ou dans *Vita*, chanson d'explosion optimiste), ni son admiration pour Richard Cocciante, dont il reprend *Margherita*.

Petru Guelfucci, au fond, n'a jamais quitté la fontaine de son village où, petit garçon curieux, il s'exerçait à imiter ses oncles chanteurs. Son attachement à la terre, à la forêt, donne à *Vita* sa respiration. Mais ce sont les voyages imaginaires, les détours culturels d'une île qui n'a jamais été enfermée sur elle-même, qui en nourrissent la singularité. Ainsi la chanson *Vita* sonne-t-elle celte (« *Mon grand-père m'a donné le goût des ballades irlandaises* »), *Donna di Sole* africain – en tournée au Mali avec le groupe Voce di Corsica, Guelfucci s'émeut alors des inégalités. Revenu en Corse, et au chant éclaté, il en tire une leçon pacifiste : « *N'oublie jamais que fleur coupée/Ne donne rien, ne peut germer.* » Point de fleur au fusil, donc...

Véronique Mortaigne

Le chaos analytique d'Anne Teresa de Keersmaecker

A partir d'un texte de Peter Handke, une œuvre hybride et passionnante

Avec *I said I*, créé à Paris, avant d'être repris à Montpellier puis à Marseille, la chorégraphe Anne Teresa de Keersmaecker tisse une danse étincelante sur une mu-

sique qui fait s'affronter saxophoniste jazz et D. J. hip-hop d'une part, Brahms et Webern de l'autre, sur un texte de Peter Handke, *Introspection*.

« I SAID I », d'Anne Teresa de Keersmaecker. Chorégraphie et mise en scène : Anne Teresa de Keersmaecker en collaboration avec Jolente de Keersmaecker. Jan Joris Lamers (décor et lumières). Jusqu'au 19 juin, à 20 h 30. THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Tél. : 01-42-74-22-77. Le 7 juillet à Montpellier-Danse où sera repris, le 6, *Fase*, et le 9, *Drumming*. Tél. : 04-67-60-83-60. *Drumming* sera repris aussi au Festival de Marseille, le 11 juillet. Tél. : 04-91-99-00-20.

Un spectacle sur le chaos sans une faille ! Tel est le prodige réali- sé par Anne Teresa de Keersmaecker dans sa dernière pièce *I said I*, composée à partir du texte *Introspection*, de Peter Handke. Sur le fil de cette confession incantatoire, dévidant avec un sens aigu du ressassement ce que grandir veut dire, la chorégraphe flamande règle une merveille hybride. Elle tisse et entrelace théâtre, danse et musique live avec l'immense talent qu'on lui sait.

Quand les spectateurs pénètrent dans la salle, les danseurs sont déjà là, chauffés par le saxophoniste jazz Fabrizio Cassol et le DJ Grazzhopa aux platines. En face d'eux, le quatuor Ictus. Brahms et Webern contre le hip-hop. Dès les cinq premières minutes, la règle du jeu est posée. Elle courra pendant deux heures trente. Construction-déconstruction, rangement-dérangement, habillage-déshabillage. Une tendance belge, si l'on en juge sur certaines pièces des chorégraphes Wim Vandeykeybus ou Pierre

Droulers, dont l'art du bouleversement se pose comme un exercice de vérité.

Anne Teresa de Keersmaecker revient quant à elle à la source avec le texte de Peter Handke : la naissance, l'enfance, l'apprentissage de la vie et la conquête de soi avec ce qu'elle implique de douleur, de culpabilité et d'angoisse. Des bribes du texte rebondissent d'un danseur à l'autre et électrisent ce capharnaüm savamment ordonné qui ira évidemment jusqu'au démembrement du décor – deux palissades en bois brut –, jusqu'à l'arrachage final du tapis de danse. La boucle est bouclée, le thème surinvesti.

Entre-temps, les danseurs-acteurs auront vociféré, se seront dénudés pour se glisser deux secondes sur une couverture, auront fait semblant de faire pipi, se seront tapés dessus, embrassés à bouche que veux-tu. Ce flux d'images semble parfois étrangement manquer d'impact, comme si l'intensité annoncée était balayée par la vitesse ou un certain manque de profondeur.

JUSQU'À L'ÉPUISEMENT

Chaos trop esthétique. Ainsi, la tension du spectacle – en partie portée par la musique parfois assourdissante et la perfection d'exécution des danseurs, tous impeccables dans leur garde-robe Dries van Noten –, n'est-elle pas automatiquement synonyme d'émotion.

La danse, toujours aussi vive, étincelante, avec ses plans de circulation savants, ses tricotages subtils conjuguant l'individu et le groupe dans un feu d'artifice gestuel, se vit jusqu'à l'épuisement.

On ne peut s'empêcher de penser à des chorégraphes tels Jérôme Bel, Marco Berrettini ou même Olivia Granville, par ailleurs excellents interprètes, qui se méfient tellement du mouvement pour le mouvement, aussi sublime soit-il, qu'ils bougent de moins en moins, voire plus du tout. Peut-être Anne Teresa de Keersmaecker, en multipliant les actions simples – emplier des cuvettes, poser des paquets de journaux – veut-elle retrouver le sens du geste loin de la gratuité qui menace toute danse.

DÉFAIRE POUR RENAITRE

Intentions louables de la part d'une chorégraphe qui, après dix-huit ans de création, tente de s'arracher à son style pour s'ouvrir un nouvel avenir. En collaboration avec sa sœur, Jolente de Keersmaecker, du collectif de théâtre Stan, *Just Before* (1997) s'appuyait sur des textes écrits par les danseurs tandis que *Drumming* (1998) s'affrontait aux percussions de Steve Reich. Avec *I Said I*, la chorégraphe tente plus encore de défaire la trop somptueuse ordonnance de ces récents spectacles dont la beauté menaçait de tourner en rond.

En se cognant aux mots, elle affiche son goût de la structure, desserre l'étau de la mathématique chorégraphique. Prise d'air, ce spectacle analytique s'acharne à pulvériser ses repères pour renaître et rejaillir, pour grandir. Le monologue final d'Iris Bouche, très attachante, en est un précieux témoignage. Le texte de Handke est alors bouleversant.

Rosita Boisseau

A Agora, de laborieuses noces de la danse et de la musique

AGORA 99. LE JOUR D'AVANT (création), de Susan Buirge (conception et chorégraphie) et Patrick Marcland (musique). Par Karine Saporta, Michel Barthème, maîtrise de Radio-France, technique Ircam, Toni Ramon (direction). UNE ROSE... (A CIRCLE OF KISSES), de Karine Saporta (chorégraphie et mise en scène) et Thierry Pécou (musique). Par Séverine Adamy, David Berring, Olivier Collin, Mélanie Marie, Laëtitia Passard, Murielle Pierron et l'ensemble Zellig (enregistrement réalisé à l'Ircam). Théâtre des Bouffes du Nord, le 16 juin.

Particulièrement réussie avec *Play-Back* de François Raffinot et Edmund Campion (*Le Monde* du 11 juin), la rencontre de la danse et de la musique est apparue globalement inaboutie à l'occasion du second programme que lui a consacré le festival Agora 99. *Le Jour d'avant*, de Susan Buirge et Patrick

Marcland, tente vainement d'exploiter une vague correspondance que le compositeur formule ainsi : « *L'un comme l'autre privilégions le travail sur la structure et l'écriture, qui assurent la cohérence du langage et la progression des événements. Il s'agit donc d'une simple présentation du double cheminement de la danse et de la musique.* »

Juxtaposition simpliste, en fait, de propositions indépendantes, qui confine au dialogue de sourds dans un cadre marqué par un primitivisme de pacotille. Les sons (phonèmes et notes tenus par de jeunes chanteurs), diffusés en voix off au début, s'accordent pourtant assez bien aux gestes de Karine Saporta, qui évolue sur le plateau nu comme sur un champ de mines, enjambant avec précaution des obstacles invisibles ou se glissant subitement dans des refuges intangibles. La bande enregistrée passe alors autant pour une sonorisation de l'activité de la danseuse (souffles, soupirs) que pour une révélation de la source qui la guide dans cet espace sans repères. Hélas !, le mystère ne dure pas longtemps. *Le Jour d'avant* ne tarde pas à verser dans un rituel au mysticisme naïf.

L'utilisation scénique des enfants de la maîtrise de Radio-France frise le ridicule, de même que le traitement informatique (avait-on besoin de la technologie de l'Ircam pour réaliser un bourdonnement électronique aussi banal ?) ou non (dans une écriture « immémoriale » qui doit beaucoup à Scelsi) de leurs voix. Patrick Marcland, que l'on a connu beaucoup plus inspiré, n'est pas ici

dans son élément. L'environnement musical, laborieusement répétitif, détermine alors une aliénation irréversible de la partie chorégraphique, qui sacrifie, elle aussi, au délayage.

RECYCLAGE DE RÉFÉRENCES

Créé cette année à Caen, *Une rose...* (A Circle of Kisses) pratique également la répétition, mais dans un tout autre esprit. Il ne s'agit plus de litanies recto tono à vocation extatique, mais d'une sorte de « récita(c)tion » ludique tirée par Karine Saporta de textes de Gertrude Stein. Dans un beau décor de bibliothèque nationale, six danseurs jouent avec des citations aux allures de maximes. Exemple : « *Je n'entends pas la langue ; j'entends des tons de voix et des rythmes, mais avec mes yeux je vois des mots et des phrases.* » La danse, comme la musique, s'engage alors dans un habile recyclage de références empruntées à l'histoire de la culture américaine.

La contribution de Thierry Pécou (simplement enregistrée à l'Ircam, qui vient de la publier en CD) se limite à une suite de pastiches bien faits, mais trop utilisés comme fond sonore (avec des variations de volume effectuées en régie sans grande délicatesse) du travail de Karine Saporta. Celui-ci s'inscrit d'abord dans la descendance de Bob Wilson (*Einstein on the Beach*) puis se perd dans une série d'artifices qui lorgnent alternativement vers les numéros de revue à caractère divertissant et vers le spectacle sophistiqué à prétention intellectuelle.

Pierre Gervasoni

Des écrivains kosovars nous parlent

tipi, piazza

dimanche 20 juin 1999 / 15h-19h

avec : Sabri Hamiti, Rexhep Ismajli, Veli Karahoda, Ramiz Kelmenendi, Mufail Limani, Shkelsen Maliqi, Kim Mehmeti, Elerim Reka, Faketa Rexha, Edi Shukriju, et sous réserve : Eçrem Basha, Flora Brovina, Basrim Capriqi

Avec l'appui du Conseil Régional d'Ile-de-France



Centre
Georges Pompidou

SORTIR

PARIS

Cinémathèque de la danse

La chorégraphie *Le Cycle des saisons*, de Susan Buirge, filmé par la réalisatrice et écrivain Catherine Shan, fascinée par la capacité que possède la chorégraphe à créer dans la culture japonaise, tout en restant elle-même : une artiste exigeante, précise, cherchant ce qui pousse l'homme à danser, avide de retrouver les saisons et les fêtes qui sont autant de repères (perdus) dans la vie des hommes. Face à une danse composée, écrite, virtuose de l'espace, on adore le parti pris de la directrice de la photo Caroline Champetier d'avoir choisi une optique qui décadre, qui fouille les corps, les visages, « *comme un enfant à qui l'on cacherait quelque chose, qui veut tout voir* ». C'est passionnant.

Cinémathèque de la danse, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Le 18 juin, à 20 h 30. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F.

La Défense Jazz Festival

Une centaine de musiciens conviés pour plus de vingt concerts en tout (Coketale & Geehorns, Mayelin, Sergent Garcia, Ceux qui marchent debout...), c'est la proposition faite par l'équipe de Jazz à La Défense qui, pour ces deux derniers jours, combine le Concours international de jazz

– où se présentent les meilleurs espoirs du jazz – avec des concerts gratuits. Ainsi, à l'issue des sessions du concours (les 19 et 20, de 14 heures à 19 heures), on pourra entendre le tromboniste Fred Wesley avec son Jazz Funk Explosion (le 19, à 20 heures) et le quintette hard bop du saxophoniste Stefano Di Batista (le 20, à 20 heures). *Esplanade, fontaine AGAM*, 92 La Défense. M^o La Défense. Tél. : 01-47-29-34-53. Entrée libre.

VITRY-SUR-SEINE

Festival de la jeunesse

Des débats pour réfléchir, des stands pour se restaurer, des animations, des initiations (à la sculpture, aux percussions, à la conception de vêtements...), une scène ouverte et beaucoup de concerts (Sté, Nap, Cheb Mami, Neba Solo avec Fred Galliano, Sinsemilla, Taÿfa, The Chieftains, Carlos Nuñez...). S'il cible d'abord les adolescents, un festival qui n'est pas sans rappeler l'esprit de la Fête de l'Huma, les discours en moins, la « hip hop attitude » en plus.

Domaine départemental de Chérioux, 4, route de Fontainebleau, 94 Vitry-sur-Seine. Les 19 et 20 juin, à partir de 14 heures. Tél. : 01-56-30-04-94. 30 F pour les deux jours.

(Publicité)

SAISON 1999/2000 **3^{ème} question**

Quelle autre pièce de Daniel Danis Alain Françon a-t-il créée en 1995 ?

Envoyez vos trois réponses au THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE 15 rue Malte-Brun 75020 Paris, avec votre nom et votre adresse.

Les dix premières bonnes réponses recevront un abonnement pour les dix spectacles de la saison.

1^{ère} et 2^{ème} questions - Le Monde daté 18 juin

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Casablanca
de Michael Curtiz, avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Peter Lorre. Américain, 1947, noir et blanc (1 h 42). *Action Ecoles*, Paris 5^e (01-43-29-79-89).

La Fureur de vivre
de Nicholas Ray, avec James Dean, Natalie Wood. Américain, 1955, copie neuve (1 h 46). *Action Christine*, Paris 6^e (01-43-29-11-30); *Mac-Mahon*, 17^e (01-43-80-24-81).

Un homme est passé
de John Sturges, avec Spencer Tracy, Robert Ryan, Ernest Borgnine, Anne Francis, Lee Marvin. Américain, 1954 (1 h 21).

L'Arlequin, Paris 6^e (01-45-44-28-80); **Elysées Lincoln**, 8^e (01-43-59-36-14).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Sylphide
Carole Arbo, Fanny Gaida, Elisabeth Maurin, Elisabeth Platel : *La Sylphide*. Manuel Legris, Nicolas Le Riche, José Martinez, Benjamin Pech : *James*. Ballet et orchestre l'Opéra de Paris. Peter Ernst Lassen (direction). Pierre La-cotte (chorégraphie).

Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^o Opéra. Le 18, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 405 F. Jusqu'au 14 juillet.

Ensemble Accroche-note, Ensemble Champ d'action
Manoury : *Last, Sonnet de Shakespeare*, *Le Livre des claviers, extraits, Ultima, En écho*. Sciarino : *Sonatine pour piano*, *La Spazio inverso*, *Ai Limiti della notte*, *Ommagio a Burri*. Saariaho : *Il pleut*, *New Gates*, *Die Aussicht*, *From the Grammar of Dreams*, *Six Japanese Gardens*, *Lohn*. Anu Komsî, Piia Komsî, Françoise Kubler (sopranos), Florent Jodelet (percussions).

IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Le 18, à 19 heures, 21 heures et 22 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. De 70 F à 90 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Ravel : *Concerto pour piano et orchestre en sol*. Schoeller : *Concerto pour piano et orchestre, création*. Hartmann : *Symphonie n° 1*. Doris Sof-fel (mezzo-soprano), Pierre-Laurent Aimard (piano), Marek Janowski (direction).

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 40 F.

Murray Perahia (piano)
Bach : *Partita pour piano BWV 825*. Haydn : *Sonate pour piano n° 49*. Brahms : *Fantaisie pour piano op. 116*, *Intermezzo pour piano*, *Rapsodie op. 79 n° 2*. Chopin : *Scherzo n° 2*, *Etudes pour piano op. 10*, *Nocturne op. 15 n° 1*. Schubert-Liszt : *Lieder*. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 140 F à 410 F.

Glenn Ferris New Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{re}. M^o Châtelet. Les 18 et 19, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Dee Dee Bridgewater Big Band
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Le 18, à 21 heures. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F. *En Quartet* le 19, à 16 h 30.

Y'a de la banlieue dans l'air
avec le Martiniquais Ralph Thamar, le groupe dominicain Huracan avec le pianiste Roberto Cuello, le son cubain de Sonora La Calle (le 19, à 20 h 30) ; le groupe toulousain Zebda, les chanteuses de raï Kheira et Zahouania (le 26, à 18 heures).

Salle des Fêtes, square du 8 mai 1945, 93 Bondy. Les 19 et 26 juin. Tél. : 01-48-02-13-78. 80 F (le 19) ; gratuit (le 26).

Arcueil : la fête dans la ville
Des concerts et bals répartis dans toute la ville, avec notamment Johar (violoniste indien), Ali Khan (Inde du Nord), Suns of Arqa (groupe ethno-world de Manchester), Intik (hip-hop algérois), Nucleus Dub (scène dub de Manchester)...

La Friche Anis-Gras, 53-57, avenue La-place, 94 Arcueil. Tél. : 01-46-15-09-71. Le 19, à partir de 15 heures ; le 20, à partir de 14 heures. Entrée libre.

Aséré
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^o République. Tél. : 01-42-02-20-52. Le 18, à 23 heures. 100 F.

Sri Venudas (Inde du Sud)
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13^e. M^o Glacière. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 60 F et 80 F.

Gospel Dream
Eglise réformée de la Bastille, 7, rue du Pasteur-Wagner, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-42-14-08-10. 120 F.

ANNULATIONS

● **Everlast**, rappeur blanc américain, annule le concert qu'il devait donner le 21 juin à l'Elysée-Montmartre. Tél. : 01-44-92-45-45.

● **Mayelin**, chanteuse cubaine, annule sa participation aux soirées salsa des 26 et 27 juin au New Morning. Tél. : 01-45-23-51-41.

BOX
MAN

www.boxman.fr

TEXAS
The Hush
115 F

Prix TTC valable jusqu'au 15/08/99, hors frais d'expédition

Plus de musique, pour plus de monde

www.boxman.fr

www.boxman.fr

EN VUE

■ **Al Gore**, juge « *inexcusable* » la liaison du président **Bill Clinton** avec **Monica Lewinsky**. « *Cet homme est un de mes amis* », a précisé le vice-président américain, candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle.

■ Si elle n'est belge, la poule surgelée contaminée à la dioxine retrouvée, mardi 15 juin, en Allemagne, pourrait bien être hollandaise, admet **Benno Bruggink**, ministre néerlandais de la santé, sans vouloir dramatiser : « *Pour l'instant, il ne s'agit que d'une seule poule* ».

■ Huit cents vaches en polyester seront lâchées dans les rues de New York pendant l'été 2000, afin de promouvoir l'image de la Suisse.

■ En heurtant un troupeau, samedi 12 juin, un train de voyageurs, reliant Kerman à Téhéran, a tué deux cents dromadaires, les laissant éparpillés sur le ballast. Ils sont encore deux cent mille en Iran.

■ Pour éviter l'accoutumance, le ministre chinois de la santé interdit aux restaurateurs de saupoudrer de graines de pavots leur soupe au boeuf, leurs nouilles cuites et leurs poulet frits.

■ Faute d'huissier, le vainqueur hospitalisé d'un concours de dégustation de piments rouges, organisé par la mairie de Legaspi aux Philippines, ne sera pas homologué au Livre des records.

■ Une compagnie australienne d'assurance médicale avait utilisé dans une campagne contre le cancer du sein, un nu de **Rembrandt**, atteint d'une tumeur maligne. Un médecin de Sydney vient de diagnostiquer un carcinome sur le visage de *L'Homme au costume oriental* peint, en 1635, par le maître hollandais.

■ Un abattoir, à Warmbaths dans la région de Johannesburg, s'apprête à équarrir les babouins : leurs organes génitaux alimenteront en aphrodisiaques les pharmacies asiatiques et leur viande en saucissons les supermarchés africains.

■ **Stanley Faulder**, meurtrier, il y a vingt-quatre ans, d'une sexagénaire texane, est mort, jeudi 17 juin, à la prison d'Huntsville au Texas, sous les yeux de l'arrière-petite-fille de sa victime.

■ Depuis que sa mère est morte de chagrin après s'être fait voler dans un autobus sa pension de retraite, les urgences des hôpitaux de Gênes admettent régulièrement, couvert d'ecchymoses, **Umberto**, dit « **Barba** », septuagénaire qui sillonne la ville à bord des transports en commun, croyant voir des pickpockets partout, s'en vengeant à coups de canne.

Christian Colombani

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'un des griefs constants du gouvernement, aujourd'hui démissionnaire, de Benjamin Né-tanyahou, à l'égard de l'administration de Yasser Arafat, concernait la façon dont l'école palestinienne enseignait la réalité israélienne à ses élèves. Arguant qu'il n'y aurait pas de paix sans respect de l'autre, les services du premier ministre réclamaient très régulièrement que les livres scolaires palestiniens

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Alain Duhamel

■ La fameuse exception française n'est pas morte. Si le déclin du gaullisme, du communisme et de l'extrême droite se confirme et, avec lui, celui d'une triple particularité française, l'allergie au libéralisme, elle, reste plus vivace que jamais. Elle constitue une originalité, presque une bizarrerie dans l'Europe d'aujourd'hui, si perméable au modèle anglo-saxon. (...) A gauche, le manifeste social-libéral publié la semaine dernière par Tony Blair et Gerhard Schröder a même servi de poupoisier et de tamis. (...) La gauche plurielle ne se contente pas d'humaniser le capitalisme, elle rêve de le réguler. Les électeurs ne l'ont pas démentie. A droite, le libéralisme n'est pas tellement mieux accueilli. (...) Les souverainistes de tout poil récusent passionnément la mondia-

soient élagués de leurs stéréotypes anti-israéliens ou anti-juifs. Mais à en juger par l'enquête que vient de conduire le professeur Daniel Bar-Tal, de l'université de Tel-Aviv, les Israéliens auraient été bien inspirés d'examiner aussi leurs propres manuels scolaires.

L'auteur de l'enquête, dont rend compte le quotidien *Haaretz* dans son édition du 7 juin, a étudié 124 livres de toutes disciplines, distribués dans le système d'enseignement israélien

lisation, contestent ardemment le marché unique, diabolisent lourdement la monnaie unique, anathémisent méthodiquement chaque instrument du libéralisme. Or, de Jean-Marie Le Pen à Philippe de Villiers, de Bruno Mégret à Charles Pasqua, sans oublier les chasseurs et les pêcheurs, ils constituent la grosse moitié des droites françaises. Les cathéchistes et les catéchumènes de la foi libérale, souvent tourmentés par leur mauvaise conscience, représentent nettement moins du quart de l'électorat français.

RFI

Dominique Burg

■ La langue française, imposée à tous les citoyens, a été un instrument de l'unification du pays. Mais il y a une belle lurette que l'existence des langues régionales ne constitue plus un danger. La France, quoi qu'en disent certains qui n'ont peur d'aucune outrance,



des années 1994-1995. Reflètent-ils, comme on aurait pu l'espérer compte tenu du changement de climat politique, une meilleure compréhension des Arabes et de leurs revendications, une approche plus nuancée du conflit israélo-palestinien ? A peine. « *Dans les années 50 et 60*, écrit *Haaretz* en rendant compte de

l'enquête, *les manuels scolaires reflétaient les valeurs du patriotisme et du sacrifice. Le pionnier défricheur de terre était le modèle de référence, et l'ennemi arabe était dépeint sous des stéréotypes négatifs, démoniaques et menaçants.* »

Avec le temps, la tendance à « l'exagération héroïque typique des premières années de l'Etat » a disparu ; les manuels d'aujourd'hui sont plus professionnels et ont une approche plus scientifique de la réalité. Cepen-

dant ils l'abordent toujours d'une façon simpliste, ignorante des aspirations arabes et de leur identité nationale. « *La symbolique du faible contre le fort (David le Juif contre Goliath l'Arabe) est répétée à l'infini dans quasiment tous les manuels ; les juifs sont les personnages positifs, les victimes courageuses et pleines d'audace d'un conflit qu'elles n'ont pas voulu (...), 65 % des manuels du primaire soulignent le caractère positif des juifs décrits comme ceux qui ont fait fleurir le désert, qui combattent sans peur, même lorsqu'ils n'ont pas l'avantage du nombre. Ils sont responsables, actifs, ouverts au progrès, compatissants, animés de sentiments pacifiques. Eduqués, ce sont eux qui ont apporté le progrès aux populations arabes.* »

Si le tableau fait de l'« ennemi » est, dans l'ensemble, moins menaçant et démoniaque qu'il ne l'était hier, d'autres stéréotypes négatifs n'ont toujours pas disparu. « *Même lorsque les Arabes n'apparaissent plus comme des agresseurs et des émeutiers*, écrit *Haaretz*, *il y a une tendance à les dépeindre comme des êtres frustrés, sans éducation ni volonté.* »

Bref, constate le professeur Bar-Tal, il y a encore des progrès à faire pour que les écoliers israéliens admettent que la paix, « *objet d'un impossible désir* », passe aussi par une connaissance plus équilibrée de l'autre.

Georges Marion

www.geocities.com/heartland/hollow/5306

Deux jeunes Italiens créent un magasin d'accessoires pour autruche

CELA s'appelle Tutto per lo struzzo (Tout pour l'autruche) : le site Web de Daniele Daneluzzo et Marcello Catane, étudiants en arts graphiques à l'université de Turin, se présente comme la seule et unique boutique en Italie entièrement consacrée à l'autruche : « *Vous avez une autruche à la maison ? Ici, vous pourrez trouver toute la gamme de produits nécessaires à son entretien.* » En préambule, le site rappelle que la possession d'une autruche comporte d'innombrables avantages : les enfants adoreront jouer avec ce compagnon infatigable, qui par ailleurs fournit des œufs très copieux : « *De plus, vous pouvez l'utiliser comme moyen de transport, assurément beaucoup plus économique qu'un scooter.* »

Les deux jeunes auteurs assurent avoir passé des années à étudier ce volatile, ce qui garantit l'excellence des produits proposés dans leur boutique très virtuelle. On peut notamment acheter du sable du Congo, (25 000 litres [12,90 €, 84,70 F] les 5 kg), afin que l'animal puisse y plonger la tête, un jeu Au-



truche heureuse (30 000 litres, soit 15,50 € ou 101,60 F), une combinaison bleue complète pour l'hiver taillée sur-mesure, et bien sûr l'indispensable shampoing pour plumes. La rubrique Affaire du mois propose en promotion des chaussettes « *spécialement étudiées pour le bien-*

être de la jambe de votre autruche ». Sur une photographie d'apparence très réaliste, un oiseau arbore en effet d'élégants mi-bas écarlates. Sur un autre cliché, Marcello pose avec sa famille dans le jardin de ses grands-parents, où s'ébattent quelques autruches, « *véritable passion*

de mon grand-père ». L'idée de Tutto per lo struzzo est née de la demande d'un professeur qui, comme sujet d'examen, a proposé à ses étudiants de créer des sites inédits, dans lesquels l'on trouverait ce qui n'existait pas encore sur Internet. Ses étudiants ont rivalisé d'imagination, proposant par exemple les services d'un coiffeur pour cheval ou une boutique de tapis volants.

Daniele et Marcello, qui ont donc réussi leur examen, avaient choisi l'autruche, simplement parce que c'est un animal sympathique. Ils ont affiché leur CV sur leur site, mais n'ont pas encore été contactés par d'éventuels employeurs séduits par leur savoir-faire. En revanche, ils croulent sous les messages farfelus ou énigmatiques, comme celui d'un internaute africain proposant le plus sérieusement du monde de devenir leur fournisseur de sable. « *Maintenant, nous voulons lier tous ces sites fous imaginés pour l'examen, ce qui permettrait une visite d'ensemble.* »

Sylvie Tanette

SUR LA TOILE

LE RIO EST LÉGAL

■ La cour d'appel de San Francisco a débouté la Recording Industry Association of America (RIAA) qui tentait d'interdire la commercialisation du baladeur Rio de Diamond Multimedia qui utilise des fichiers musicaux MP3 téléchargeables gratuitement sur Internet.

ENCHÈRES CHEZ AMAZON

■ La maison d'enchères Sotheby's et la librairie électronique Amazon.com ont annoncé qu'un site sothebys.amazon.com allait être créé pour vendre aux enchères des objets de collection (pièces de monnaie, timbres, jouets, haute couture, souvenirs de vedettes). Christie's, son principal concurrent, compte vendre dès septembre des photos, gravures ou livres sur un site Web.

LES FRANÇAIS ACHÈTENT EN LIGNE

■ Les Français ont commandé pour 1,2 milliard de francs (180 millions d'euros) sur Internet au premier semestre 1999, principalement dans le domaine de l'informatique, de l'édition et des voyages, selon l'institut Médiaangles.

L'homme qui a dit « non »

par Alain Rollat

MIRACLE au Kosovo ! Les envoyés spéciaux de France 3 ont découvert un homme qui aime son prochain sans restriction ethnique. Sans faire la moindre différence entre son prochain serbe et son prochain albanais. Sans établir le moindre distinguo racial, religieux ou politique dans ses relations avec autrui.

Ce phénomène vit retiré à la campagne, dans les environs de Decani. Mais il ne fait pas mystère de son allergie à toutes les formes de discrimination. La semaine dernière, dès qu'il a su que les miliciens serbes étaient en train de massacrer les derniers Albanais de Decani, il a pris sa voiture, s'est rendu sur place et s'est débrouillé pour mettre à l'abri tous les Albanais qu'il a rencontrés sur sa route. Il en a sauvé cent cinquante, qui témoignent aujourd'hui de son intervention providentielle. « *Un milicien écœuré l'avait prévenu*, racontait

jeudi soir un père de famille, et il est venu nous chercher... » Une femme ajoutait : « *Pendant toute la guerre, chaque fois que nous avions des problèmes, il allait voir le chef de la police serbe pour lui dire de nous laisser en paix.* » Un vieux musulman murmurait : « *Cet homme a sauvé notre âme...* » Depuis quelques jours, cet homme protège aussi, en les hébergeant chez lui, les Serbes de Decani qui fuient les représailles albanaises.

Ce Juste est un moine. Un jeune pope à barbe rousse et lunettes rondes. Il habite le monastère de Decani, l'un de ces lieux saints de l'Eglise orthodoxe au nom desquels l'ultranationalisme serbe mène croisade contre la communauté albanaise du Kosovo. Retenez bien son nom, car il fuit la notoriété : on l'appelle « le Père Sava ». « *Sava* », en slave, cela doit vouloir dire « Sauveur ».

Sauveur, mais pas bavard. Il

sourit tout le temps pour économiser ses paroles. Ne lui dites pas que son comportement évangélique contraste avec l'intégrisme de beaucoup de ses frères serbes. Il vous répondra qu'il agit en conscience : « *Lorsqu'on fait quelque chose pour Dieu, pour l'humanité, pour le voisin, pour ce que l'on pense être la plus haute idée de la vie chrétienne, on ne fait que ce qu'on doit faire...* » Il est l'incarnation de la tolérance. Il ne jette aucune pierre à personne : « *C'est très difficile, quand des personnes ont été manipulées par des politiciens, dit-il à propos de ses protégés serbes, de leur expliquer qu'elles sont les premières victimes de ces politiciens...* » Il est l'anti-Milosevic : il n'a jamais d'ennemi parce qu'il refuse d'en avoir. Il est prêtre de toutes les Eglises et citoyen du monde. C'est chez lui, mon général, que vous devriez établir le QG de notre Saint-Esprit démocratique.

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à **360 F** d'économie soit **7 semaines de lecture GRATUITE***

Offre valable jusqu'au 31/12/99

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° []

Date de validité [] [] [] [] Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : [] [] [] []

TARIFS HORS FRANCE		
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

« Le Monde » (ISSN=0009729) is published daily for \$ 8.92 per year in Le Monde = 21, Rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodic postage paid at Chantilly N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12015-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23 451-2083 USA - Tel. : 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/mjn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements-24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

VENDREDI 18 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 Dracula, un mythe à la dent dure. Forum Planète
- 23.30 Quelle Eglise pour quelle société ? Forum Planète

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs. Canal +
- 19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Edward Luttwak. LCI
- 20.50 Plein les yeux. TF 1
- 20.55 Thalassa. La mer vue du ciel. France 3
- 22.00 Faut pas rêver. Escapade à Montoliou, village du livre. Kenya : Foulée kenyane. France : Le Blanc-Argent. Pologne : La nouvelle fondrie. France 3
- 23.05 Bouillon de culture. Les souffrances du siècle. Invités : Fey Von Hassel ; Pierre Huth ; Pierre Péan ; Jean-Daniel Remond ; Claude Sales. France 2
- 23.10 Sans aucun doute. L'arnaque. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 19.35 10, Platini. Planète
- 19.50 Rafting dans le Grand Canyon. Odyssee
- 20.15 Palettes, Yves Klein (1928-1962). L'époque bleue : 1960. Arte
- 20.30 Rubans d'acier. [3/3]. Odyssee
- 20.35 Anciennes civilisations. [4/3]. Les Aztèques. Planète

Le Monde
TELEVISION

ARTE

20.15 Palettes : Yves Klein
Tout le monde connaît le « bleu » d'Yves Klein (1928-1962), mais peu de gens savent le trajet humain et pictural de ce jeune homme en colère contre « les oiseaux qui faisaient des trous dans le ciel bleu sans nuage, la plus belle de ses œuvres ». Le documentaire d'Alain Jaubert retrace l'itinéraire outrancier d'un artiste qui préféra toujours l'honnêteté à la vérité.

- 20.45 Méditerranée. [3/12]. Histoire
- 20.55 Football, du rêve à la réalité. [6/6]. Conte d'Italie. Odyssee
- 21.25 Une bombe pour Hitler. Planète
- 22.20 Grand format. Le Sort de l'Amérique. Arte
- 22.55 D'île en île. Manado. Odyssee
- 23.00 La IV^e République. [1 et 2/2]. Histoire
- 23.10 Les Armes de la victoire. [11/12]. Le katana du samouraï. Planète
- 0.40 Cinq colonnes à la une. Planète
- 1.00 La Case de l'Oncle Doc. Opéra et III^e Reich. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Volley-ball. Ligue mondiale : France - Cuba (1^{er} match). Eurosport
- 0.00 Golf. PGA américaine. US Open (2^e jour). Canal +
- 3.00 Basket NBA. Finale (2^e match) : San Antonio Spurs - New York Knicks. Canal +

MUSIQUE

- 20.45 Intégrale Chopin. Mezzo
- 22.35 La Fête à Corbeau. TMC
- 22.40 Tannhäuser. Opéra de Wagner. Mise en scène de Werner Herzog. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra San Carlo, dir. Gustav Kuhn. Paris Première
- 22.45 Beethoven Symphonies with Roger Norrington. Symphonies n^{os} 3, 4 et 5. Par le London Classical Players. Muzzik

VARIÉTÉS

- 22.15 Hymne à la voix. Spécial Maroc. TV 5

TÉLÉFILMS

- 20.45 La Femme de l'Italien. Michaël Perrotta. Arte
- 21.00 Raz de marée. George Miller. O. Canal +
- 22.10 Un été aux hirondelles. Ismaël Ferroukhi. Festival
- 23.30 Les Galons du silence. Jeffrey A. Bleckner. O. Téva

COURTS MÉTRAGES

- 0.30 De père en fils. Christophe Restiau et Johan Roger. France 3
- 2.40 Court-circuit. Spécial Anancy. Répétition compulsive, d'Ellie Lee ; Carnavales, d'Aline Ahond. Arte

SÉRIES

- 20.45 Earth 2. Le Projet Eden (épisode pilote). 13^{ème} RUE
- 20.55 Crim². Ad patres. Le saigneur. France 2
- 22.45 X-Files, l'intégrale. Ombre mortelle. Une petite ville tranquille. M 6
- 22.55 Seinfeld. Le blase du blazer (v.o.). Canal Jimmy
- 0.30 Star Trek, Deep Space Nine. Paradis (v.o.). Canal Jimmy
- 1.15 Star Trek, la nouvelle génération. Sub rosa (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 2

0.45 Samedi soir, dimanche matin ■■■
Réalisé en 1960 par Karel Reisz, réalisateur d'origine tchèque, alors âgé de quarante-deux ans, ce film devint le manifeste d'une nouvelle vague d'outre-Manche, les Angry Young Men (Jeunes Gens en colère), mouvement artistique contestataire réclamant, au cinéma, plus de vérité sociale et des sujets contemporains.

FILMS

- 15.20 Complots ■■■ Richard Donner (Etats-Unis, 1997, 130 min) O. Canal +
- 15.50 Le Cavalier solitaire ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, 115 min) O. Ciné Cinéma 2
- 16.15 Maudie Aphrodite ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéstar 1
- 17.55 Un petit coin aux yeux ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 20.30 L'Avventura ■■■ Michelangelo Antonioni. Avec Monica Vitti, Gabriele Ferzetti (France - Italie, 1960, N., v.o., 145 min) O. Ciné Classics

- 21.00 Rio Bravo ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1960, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 3

- 22.25 Men in Black ■■■ Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1997, 94 min) O. Canal +

- 22.50 Firefox, l'arme absolue ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 1

- 23.05 Itinéraire d'un enfant gâté ■■■ Claude Lelouch (France - Allemagne, 1988, 125 min) O. Ciné Cinéma 2

- 23.50 Un carrosse pour Vienne ■■■ Karel Kachyna (Tchécoslovaquie, 1966, N., v.o., 80 min) O. Arte

- 0.25 Humoresque ■■■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics

- 0.25 Le Tour du monde en 80 jours ■■■ Michael Anderson (Etats-Unis, 1956, 125 min) O. Cinétoile

- 0.45 Samedi soir, dimanche matin ■■■ Karel Reisz (Grande-Bretagne, 1960, N., v.o., 80 min) O. France 2

- 1.10 Henry V ■■■ Kenneth Branagh (Grande-Bretagne, 1989, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.00 Humoresque ■■■ Jean Negulesco. Avec Joan Crawford, John Garfield (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics

- 23.00 La Sanction ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1975, v.o., 115 min) O. Cinétoile

- 23.00 Les Liaisons dangereuses ■■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1988, 120 min) O. Ciné Cinéma 2



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.05 Le Syndrome de Stendhal ■■■ Dario Argento. Avec Asia Argento (Italie, 1996, 115 min) O. Cinéstar 2

- 0.25 Firefox, l'arme absolue ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3

- 0.55 La Femme de l'aviateur ■■■ Eric Rohmer (France, 1981, 105 min) O. Cinétoile

- 1.00 Henry V ■■■ Kenneth Branagh (Grande-Bretagne, 1989, 135 min) O. Ciné Cinéma 2

- 1.05 L'Avventura ■■■ Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1960, N., v.o., 145 min) O. Ciné Classics

- 1.10 Hidden Agenda, Secret Defense ■■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 110 min) O. Arte

- 2.40 Easy Rider ■■■ Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, v.o., 95 min) O. Cinétoile

- 2.40 Itinéraire d'un enfant gâté ■■■ Claude Lelouch (France - Allemagne, 1988, 125 min) O. Ciné Cinéma 3

- 3.30 Les Temps modernes ■■■ Charles Chaplin (Etats-Unis, 1935, N., 85 min) O. Ciné Classics

- 4.15 L'Appât ■■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1953, v.o., 85 min) O. Cinétoile

- 4.15 Casino ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995, 170 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Melrose Place. O.
- 18.25 Exklusif.
- 19.05 Le Bigdil. Fête des pères.
- 19.50 Clic & Net.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.50 Plein les yeux. Les meilleurs moments.
- 23.10 Sans aucun doute. L'arnaque en sept péchés capitaux.
- 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 17.25 et 22.55 Un livre, des livres.
- 17.30 Angela, 15 ans. O.
- 18.25 Hartley, cœurs à vif. O.
- 19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Crim². Ad patres. Le saigneur [3 et 4/6] O.
- 23.05 Bouillon de culture. Les souffrances du siècle.
- 0.15 Journal, Météo.
- 0.45 Samedi soir, dimanche matin ■■■ Film. Karel Reisz (v.o.) O.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'informarion, Météo.
- 20.05 Fa Si La.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Thalassa. La mer vue du ciel.
- 22.00 Faut pas rêver.
- 23.15 Météo, Soir 3.
- 23.40 Les Dossiers de l'Histoire. Juin 40.
- 0.30 Libre court. De père en fils O.
- 1.00 La Case de l'Oncle Doc. Opéra et III^e Reich.
- 1.50 Nocturnales, jazz à volonté.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.25 Flash infos.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Allons au cinéma ce week-end.
- 21.00 Raz de marée. Téléfilm. George Miller. O.
- 22.25 Men in Black ■■■ Film. Barry Sonnenfeld. O.
- 0.00 Golf. En direct.

SAMEDI 19 JUIN

FILMS

- 13.05 Le Cavalier solitaire ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, 115 min) O. Ciné Cinéma 1

- 18.00 La Proie pour l'ombre ■■■ Alexandre Astruc (France, 1960, N., 90 min) O. Cinétoile

- 21.00 On ne vit que deux fois ■■■ Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1966, 120 min) O. TSR



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.00 Humoresque ■■■ Jean Negulesco. Avec Joan Crawford, John Garfield (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics

- 23.00 La Sanction ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1975, v.o., 115 min) O. Cinétoile

- 23.00 Les Liaisons dangereuses ■■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1988, 120 min) O. Ciné Cinéma 2



- 23.05 Le Syndrome de Stendhal ■■■ Dario Argento. Avec Asia Argento (Italie, 1996, 115 min) O. Cinéstar 2

- 0.25 Firefox, l'arme absolue ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3

- 0.55 La Femme de l'aviateur ■■■ Eric Rohmer (France, 1981, 105 min) O. Cinétoile

- 1.00 Henry V ■■■ Kenneth Branagh (Grande-Bretagne, 1989, 135 min) O. Ciné Cinéma 2

- 1.05 L'Avventura ■■■ Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1960, N., v.o., 145 min) O. Ciné Classics

- 1.10 Hidden Agenda, Secret Defense ■■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 110 min) O. Arte

- 2.40 Easy Rider ■■■ Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, v.o., 95 min) O. Cinétoile

- 2.40 Itinéraire d'un enfant gâté ■■■ Claude Lelouch (France - Allemagne, 1988, 125 min) O. Ciné Cinéma 3

- 3.30 Les Temps modernes ■■■ Charles Chaplin (Etats-Unis, 1935, N., 85 min) O. Ciné Classics

- 4.15 L'Appât ■■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1953, v.o., 85 min) O. Cinétoile

- 4.15 Casino ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995, 170 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Melrose Place. O.
- 18.25 Exklusif.
- 19.05 Le Bigdil. Fête des pères.
- 19.50 Clic & Net.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.50 Plein les yeux. Les meilleurs moments.
- 23.10 Sans aucun doute. L'arnaque en sept péchés capitaux.
- 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 17.25 et 22.55 Un livre, des livres.
- 17.30 Angela, 15 ans. O.
- 18.25 Hartley, cœurs à vif. O.
- 19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Crim². Ad patres. Le saigneur [3 et 4/6] O.
- 23.05 Bouillon de culture. Les souffrances du siècle.
- 0.15 Journal, Météo.
- 0.45 Samedi soir, dimanche matin ■■■ Film. Karel Reisz (v.o.) O.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'informarion, Météo.
- 20.05 Fa Si La.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Thalassa. La mer vue du ciel.
- 22.00 Faut pas rêver.
- 23.15 Météo, Soir 3.
- 23.40 Les Dossiers de l'Histoire. Juin 40.
- 0.30 Libre court. De père en fils O.
- 1.00 La Case de l'Oncle Doc. Opéra et III^e Reich.
- 1.50 Nocturnales, jazz à volonté.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.25 Flash infos.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Allons au cinéma ce week-end.
- 21.00 Raz de marée. Téléfilm. George Miller. O.
- 22.25 Men in Black ■■■ Film. Barry Sonnenfeld. O.
- 0.00 Golf. En direct.

SAMEDI 19 JUIN

FILMS

- 13.05 Le Cavalier solitaire ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, 115 min) O. Ciné Cinéma 1

- 18.00 La Proie pour l'ombre ■■■ Alexandre Astruc (France, 1960, N., 90 min) O. Cinétoile

- 21.00 On ne vit que deux fois ■■■ Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1966, 120 min) O. TSR

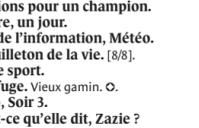


COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.00 Humoresque ■■■ Jean Negulesco. Avec Joan Crawford, John Garfield (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics

- 23.00 La Sanction ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1975, v.o., 115 min) O. Cinétoile

- 23.00 Les Liaisons dangereuses ■■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1988, 120 min) O. Ciné Cinéma 2



- 23.05 Le Syndrome de Stendhal ■■■ Dario Argento. Avec Asia Argento (Italie, 1996, 115 min) O. Cinéstar 2

- 0.25 Firefox, l'arme absolue ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3

- 0.55 La Femme de l'aviateur ■■■ Eric Rohmer (France, 1981, 105 min) O. Cinétoile

- 1.00 Henry V ■■■ Kenneth Branagh (Grande-Bretagne, 1989, 135 min) O. Ciné Cinéma 2

- 1.05 L'Avventura ■■■ Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1960, N., v.o., 145 min) O. Ciné Classics

- 1.10 Hidden Agenda, Secret Defense ■■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 110 min) O. Arte

- 2.40 Easy Rider ■■■ Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, v.o., 95 min) O. Cinétoile

- 2.40 Itinéraire d'un enfant gâté ■■■ Claude Lelouch (France - Allemagne, 1988, 125 min) O. Ciné Cinéma 3

- 3.30 Les Temps modernes ■■■ Charles Chaplin (Etats-Unis, 1935, N., 85 min) O. Ciné Classics

- 4.15 L'Appât ■■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1953, v.o., 85 min) O. Cinétoile

- 4.15 Casino ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995, 170 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo. Arte info.
- 20.15 Palettes, Yves Klein.
- 20.45 La Femme de l'Italien. Téléfilm. Michaël Perrotta. O.
- 22.15 Contre l'oubli.
- 22.20 Grand format. Le Sort de l'Amérique.
- 23.50 Un carrosse pour Vienne ■■■ Film. Karel Kachyna (v.o.) O.

M 6

- 18.25 Sliders, les mondes parallèles.
- 19.20 Mariés, deux enfants. O.
- 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Zorro. Zorro par procuracion. O.
- 20.40 Décrochages Info. Politiquement info.
- 20.45 Question le métier.
- 20.50 Le Convoy du danger. Téléfilm. Michael Mackenroth. O.
- 22.45 X-Files. Ombre mortelle. O. Une petite ville tranquille. O.
- 0.30 Murder One, l'affaire Latrel.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora. Invité : Laurent Laffont à propos de La Fubuleuse Histoire de la morse de Marc Kurlansky.
- 21.00 Black and Blue.
- 22.10 Fiction. L'invention de Lascaux.
- 23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.05 Concert franco-allemand. Donné par le Chœur de la Radio de Leipzig et la Philharmonie de chambre de la Radio de Leipzig, dir. Howard Arman. Alexanderfest, de Haendel.
- 22.30 Musique pluriel.
- 23.07 Jazz-club. En direct. Joachim Kühn, Jean-Paul Celea, Simon Goubert.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Il Pastor Fido (suite de ballet), de Haendel, par l'Ensemble Tafelmusik, dir. Jeanne Lamou.
- 20.40 Chopin et l'Espagne.
- 23.00 Píramo e Tisbe. Opéra de Hasse. Par l'Ensemble La Stagione, dir. Michael Schneider.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10, 4.10 Le Monde des idées. Thème: La France et l'Europe. Invités: Paul-Marie Coïteaux; Alain Lipietz. LCI

- 21.30 Musiques en fête. Invités : Manu Dibango ; Ishart ; Jack Lang ; Jean-François Millet ; Eric Morand ; William Sheller. Forum Planète

- 23.20 La Vie quotidienne des Français sous l'Occupation. Invités : Eric Alary ; Henri Amouroux ; Jacques Delarue ; Jacques Fredj ; C. Levisse-Touze. Forum Planète

MAGAZINES

- 13.45 Savoir plus santé. Les greffes. France 2
- 13.45 Pendant la pub. Invité : Elie Kakou. TMC
- 14.15 Bouillon de culture. Les souffrances du siècle. TV 5
- 16.20 Courts particuliers. Albert Dupontel. Paris Première
- 16.30 Le Magazine de l'Histoire. Spécial sexe et sentiment. Histoire
- 17.25 Envoyé spécial, les années 90. Jean-Paul II, négociations secrètes. Histoire
- 19.00 T.V.+ Spécial En clair. Un samedi devant la télé. Canal +
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 19 juin 1949 : Indochine 1949 : le retour de Bao Dai. Arte
- 20.35 Planète animal. Tuer pour vivre : Meurtre en famille [3/5]. TMC
- 21.05 Thalassa. Entre sel et terre. TV 5
- 21.30 Planète Terre. L'astéroïde qui dévasta le monde. TMC
- 21.45 Métropolis. Carnets du Maroc [2] : Chaïbia. Les Friedländer. Douce France, Vitrolles. Arte
- 22.15 Envoyé spécial. Scouts : la nébuleuse. Football : les enfants de Jean-Marc Guillaud. Post-scriptum : Le Bac à 40 ans. TV 5
- 23.05 T'as pas une idée ? Dominique Fernandez. Canal Jimmy
- 23.30 Saturnales. La Massalia va mettre le feu. France 3
- 0.50 Bouillon de culture. Les souffrances du siècle. France 2
- 0.50 Saturnales. La Fiesta des Docks. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Portrait en mouvement. Angelin Preljocaj. Muzzik
- 17.35 Football, du rêve à la réalité. [6/6]. Conte d'Italie. Odyssee
- 17.45 Jean Dreville, l'œil tranquille. [1/3]. Ciné Classics

????????????????

LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999 / 41

????????????????

LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999

48 / LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999

????????????????

????????????

LE MONDE / SAMEDI 19 JUIN 1999

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Lionel GOSSET et M^{me}, née **Sophie SELIGMANN** laissent à

François la joie d'annoncer la naissance de son frère,

Gaspard.

Paris, le 2 juin 1999.

Anniversaires de naissance

– Depuis ce 19 juin 1981 où tu es née,

Alexandra,

la recherche de ton bonheur guidé mes pas.

Longue et resplendissante route.

Mum.

Décès

– Le président du Groupe Banques populaires, Les membres du conseil syndical, Les collaborateurs de la Chambre syndicale des Banques populaires, Et de la Caisse centrale des Banques populaires, ont la tristesse de faire part de la disparition de leur président d'honneur,

Henri BARRE,

officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, président du Groupe Banques populaires de 1979 à 1983.

A sa famille, ils adressent leurs sincères condoléances.

Groupe Banques populaires, Le Ponant de Paris, 5, rue Leblanc, 75511 Paris Cedex 15.

– Le professeur Ady Steg, président, Les membres du comité central de l'Alliance israélite universelle ont le profond regret d'annoncer le décès du

professeur Henri BARUK,

leur collègue, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu le 14 juin 1999.

AIU, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris.

– Margot Caron, son épouse, Marianne Caron, sa fille, Les familles Caron, Duchesne et Fa-min, Toute la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Roger CARON,

survenu le 6 juin 1999, dans sa soixante-seizième année.

Ses obsèques civiles ont eu lieu le jeudi 10 juin, à Méru, dans l'intimité familiale, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

15, rue du Mesnil, 60240 Fresneaux-Montchevreuil.

– M^{me} Françoise Chenet, son épouse, Frédérique et Abdallah Mehrez, Anne et Gabriel Bres, ses enfants, Myriam, Souad, Amina et Oussama, Antoine et Arthur, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part de la mort de

François-Xavier CHENET,

survenue le 13 juin 1999, dans sa cinquante-septième année.

L'inhumation a eu lieu le 17 juin.

2, rue de Civry, 75016 Paris.

– Les membres de l'ACIREPH (Association pour la Création des Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie) ont la douleur de faire part du décès de

François-Xavier CHENET, professeur de philosophie à l'université de Reims, leur président et ami.

– Daisy, son épouse, Laurence et Marc Ellenberg, Annie et Daniel Delory, David, Quentin, Caroline, Cynthia et Emmanuel, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Max ELLENBERG, ancien professeur, ancien combattant,

le 15 juin 1999, dans sa quatre-vingt-douzième année.

– Yvonne Farny, Claude et Franck Farny, Leur famille et leurs amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jacques FARNY, ancien directeur de **La Hune,**

survenu le 9 juin 1999.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jacqueline et Bernard Gheerbrant, fondateurs de **La Hune** ont la très grande peine de faire part du décès de

Jacques FARNY, directeur de la librairie **La Hune** de 1945 à 1976.

2, rue Guisarde, 75006 Paris.

– Bordeaux. Strasbourg. Périgueux.

Philippe, Dominique et Antoine, ses fils, Ses belles-filles, Ses petits-enfants, Et ses arrière-petits-enfants, Ses neveux, parents et alliés, ont la douleur de faire part de la mort, le 14 juin 1999, de

Jean LACOUÉ-LABARTHE,

agrégé de l'Université, proviseur honoraire du lycée Michel-Montaigne de Bordeaux, officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 juin 1999, au cimetière de Cozes (Charente-Maritime).

– M^{me} Simone Moch, son épouse, Michèle Bovetes-Moch, Danielle et Roger Masliah, François Moch, ses enfants, Philippe Masliah, son petit-fils, Sa famille et ses amis, ont la profonde tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Jean MOCH-LEMMEL,

ancien déporté politique, chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont lieu ce jour, vendredi 18 juin 1999, à 14 h 30, au cimetière israélite de Strasbourg-Cronenbourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sergine Vandoorselaère Omélianenko, son épouse, Irène, Janou, Serge, Igor, Jean, Philippe, Mathieu, Catherine, ses enfants et leurs conjoints, Emmanuel, Marie-Sergine, Marie-Bertille, Tarass, Alexandre, Natacha, Nicolas et Antonin, ses petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 17 juin 1999, dans sa soixante et onzième année, de

Georges OMÉLIANENKO.

« A Dieu, je m'abandonne. Les oiseaux de Juin descendent dans le verger. » Xavier Grall.

– Saint-Etienne. Lyon. Saint-Claude. Ile-d'Yeu.

M^{me} Frédérique Sorrel, Et ses proches remercient vivement toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors des obsèques de

M. André Michel SORREL,

cofondateur ETF,

décédé le 11 juin 1999, à Saint-Etienne (Loire).

Anniversaires de décès

– Le 19 juin 1989,

Robert RATEAU

nous a quittés.

Ceux qui l'ont aimé et estimé ne l'oublient pas.

Avis de messe

– L'Association des conservateurs de bibliothèque fera célébrer une messe de requiem à la mémoire de son ancien président,

Alain BONNEFOY,

décédé le 27 mai 1999,

le vendredi 2 juillet, à 17 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (place du Panthéon).

ACB, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cedex 05. Tél.-fax : 01-44-08-18-62.

Fêtes religieuses

– La communauté juive libérale franco-anglophone Paris-Yvelines vous informe que les offices de **Rosh Hachana** et **Yom Kippour** se tiendront les 9 et 10 septembre ainsi que les 19 et 20 septembre, au 27, rue de l'Annonciation, Paris-16^e.

Le rabbin Tom Cohen conduira les services en français, anglais, hébreu. Il y aura des offices pour enfants et un service de baby-sitting.

Pour tous renseignements, tél. au 01-39-21-97-19.

Inscriptions

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Etablissement privé d'enseignement supérieur, diplôme reconnu par l'Etat et l'ordre des architectes, président : Christian de Portzamparc, deux rentrées par an, 254, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : 01-40-47-40-00 Fax : 01-43-22-81-16 e-mail : info@esa-paris.fr site Web : www.esa-paris.fr

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'ESA en septembre 1999 : deux examens d'admission se dérouleront les 30 juin et 1^{er} septembre 1999.

Diplômes

– A la rentrée 1998, l'Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) a inauguré **un Mastère d'études juridiques sur le monde arabe**. Ce diplôme d'université de troisième cycle est axé sur le système juridique des pays arabes et les relations internationales entre Pays arabes et Europe ; il est ouvert à vingt étudiants titulaires d'une maîtrise en droit. Renseignements et dossier à retirer à partir du **15 juin 1999** à l'université Paris-I, bureau 206, 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05. **Tél. : 01-46-34-98-74 ; www.univ-paris1.fr**

Conférences

Les Mardi(s) de la Fondation Jean-Jaurès
Le mardi 22 juin 1999, à 18 h 30. Accueil à partir de 18 heures, à la Fondation Jean-Jaurès, 12, cité Malesherbes, Paris-9^e (Métro Pigalle ou Saint-Georges).
Démocratie et droits de l'homme en Asie
L'exemple du Vietnam. Avec M. VO VAN AI, écrivain, vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme. Tél. : 01-40-23-24-13 Fax : 01-40-23-24-01 e-mail : fjj75@calva.net/site Web : http://www.chez.com/fjj

Soutenances de thèse

– Le 20 mars 1999, **Françoise Bléchet** a soutenu sa thèse de doctorat en histoire à l'université Paris-I - Sorbonne : **L'abbé Bignon, une République des Lettres et des Sciences.**

Le jury, composé de MM. les professeurs J.-P. Bertaud (université Paris-I) ; M. Fumaroli, de l'Académie française (Collège de France) ; E. Le Roy Ladurie, de l'Institut (Collège de France), président ; B. Neveu (École pratique des hautes études) ; D. Roche (université Paris-I), lui a décerné le titre de docteur habilité à diriger des recherches, à l'unanimité.